

**Programme Politique du
Rassemblement National Africain (RANAA)**



LA TRANSFORMATION

Élections 2020/2021

Ensemble Transformons le Niger.
La seule alternance véritable

Version finale du 24.12.2020

Bureau Politique National RANAA | Boulevard Malibéro – Rond-point premier Echangeur
BP 13402 Niamey, République du Niger | + 227 96 17 19 19 | www.ranaaniger.org



SOMMAIRE

MOT DU PRESIDENT DU RANAA ET CANDIDAT À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE	6
INTRODUCTION	8
PRÉAMBULE : UN NIGER NOUVEAU EST POSSIBLE	9
LES DIX ENGAGEMENTS DU RANAA AUX NIGÉRIENNES ET NIGÉRIENS POUR TRANSFORMER LE NIGER.....	10
LES DIX INTERDITS DU RANAA :	11
PARTIE 1 : POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN	12
CHAPITRE 1 : LE SYSTÈME ÉDUCATIF	13
1.1 DIAGNOSTIC.....	13
1.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	15
1.3 PROGRAMMES ET PROJETS.....	15
1.4 RESULTATS/INDICATEURS	21
CHAPITRE 2 : LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	23
2.1 DIAGNOSTIC.....	23
2.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	25
2.3 PROGRAMMES ET PROJETS.....	25
2.4 RESULTATS/INDICATEURS	26
CHAPITRE 3 : EAU ET ASSAINISSEMENT	28
3.1 DIAGNOSTIC.....	28
3.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	28
3.3 PROGRAMMES ET PROJETS.....	28
3.4 RESULTATS/INDICATEURS	29
CHAPITRE 4 : LE SYSTÈME DE SANTÉ.....	30
4.1 DIAGNOSTIC.....	30
4.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	31
4.3 PROGRAMMES ET PROJETS.....	32
4.4 RESULTATS/INDICATEURS	33
CHAPITRE 5 : ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	35
5.1 DIAGNOSTIC.....	35
5.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	36
5.3 PROGRAMMES ET PROJETS.....	37

	3
CHAPITRE 6 : AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES	38
6.1 DIAGNOSTIC.....	38
6.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	43
6.3 PROGRAMMES ET PROJETS.....	44
6.4 RESULTATS/INDICATEURS.....	44
CHAPITRE 7 : PROMOTION DE LA JEUNESSE.....	47
7.1 DIAGNOSTIC.....	47
7.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	49
7.3 PROGRAMMES ET PROJETS.....	49
7.4 RESULTATS/INDICATEURS.....	51
CHAPITRE 8 : CIVISME – LE NOUVEAU NIGERIE (NN)	52
8.1 DIAGNOSTIC.....	52
8.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	52
8.3 PROGRAMMES ET PROJETS.....	53
PARTIE 2 : RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS.....	54
CHAPITRE 9 : LA SÉCURITÉ ET LA SOUVERAINETÉ NATIONALE.....	55
9.1 DIAGNOSTIC.....	55
9.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	55
9.3 PROGRAMMES ET PROJETS.....	55
CHAPITRE 10 : LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE	58
10.1 DIAGNOSTIC.....	58
10.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	59
10.3 PROGRAMMES ET PROJETS	59
Chapitre 11 : INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE, AFRICAINE ET RELATIONS EXTÉRIEURES	62
11.1 DIAGNOSTIC.....	62
11.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	62
11.3 PROGRAMMES ET PROJETS	63
PARTIE 3 : LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE	64
Chapitre 12 : ÉNERGIE	65
12.1 DIAGNOSTIC.....	65
12.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	66
12.3 PROGRAMMES ET PROJETS	66
12.4 RESULTATS/INDICATEURS	69

CHAPITRE 13 : AGRICULTURE ET ÉLEVAGE.....	70
13.1 DIAGNOSTIC.....	70
13.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	73
13.3 PROGRAMMES ET PROJETS.....	73
13.4 RESULTATS/INDICATEURS.....	74
CHAPITRE 14 : EXPLORATION ET EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES.....	76
14.1 DIAGNOSTIC.....	76
14.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	78
14.3 PROGRAMMES ET PROJETS.....	79
CHAPITRE 15 : LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL.....	82
15.1 DIAGNOSTIC.....	82
15.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	84
15.3 PROGRAMMES ET PROJETS.....	85
CHAPITRE 16 : LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT.....	86
16.1 DIAGNOSTIC.....	86
16.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	89
16.3 PROGRAMMES ET PROJETS.....	89
16.4 RESULTATS/INDICATEURS.....	93
CHAPITRE 17 : DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION.....	94
17.1 DIAGNOSTIC.....	94
17.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	95
17.3 PROGRAMMES ET PROJETS.....	95
CHAPITRE 18 : URBANISATION.....	97
18.1 DIAGNOSTIC.....	97
18.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	101
18.3 PROGRAMMES ET PROJETS.....	103
CHAPITRE 19 : CULTURE ET SPORTS.....	106
19.1 DIAGNOSTIC.....	106
19.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	106
19.3 PROGRAMMES ET PROJETS.....	107
CHAPITRE 20 : REDISTRIBUTION ÉQUITABLE DES RICHESSES.....	109
20.1 DIAGNOSTIC.....	109
20.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	109

20.3 PROGRAMMES ET PROJETS	110
CHAPITRE 21 : DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ.....	111
21.1 DIAGNOSTIC.....	111
22.2 OBECTIF PRINCIPAL.....	112
21.3 PROGRAMMES ET PROJETS	112
CHAPITRE 22 : FINANCES PUBLIQUES.....	114
22.1 DIAGNOSTIC.....	114
22.2 OBJECTIF PRINCIPAL.....	115
22.3 PROGRAMMES ET PROJETS	115
22.4 Budget d'investissement du programme du RANAA.....	116
REMERCIEMENTS	117

MOT DU PRESIDENT DU RANAA ET CANDIDAT À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le Niger, notre pays, connaît depuis l'avènement du multipartisme et de la démocratie pluraliste une vie politique intense rythmée par des changements incessants de régimes à la tête de l'Etat et l'organisation quasi permanente d'élections de toutes sortes. Paradoxalement, le niveau de vie et les conditions d'existence des Nigériens et des Nigériennes se sont continuellement dégradés. Après avoir fait le tour de toute la classe politique post-Conférence nationale souveraine de 1992, certains d'entre nous, Nigériens, en sont arrivés à penser qu'un mauvais sort s'acharne sur notre pays et que notre situation était une fatalité. Avec d'autres compagnons, convaincus comme moi du contraire, nous avons créé le Rassemblement national africain (RANAA) porté sur ses fonds baptismaux en aout 2019 à Niamey. RANAA croit aux valeurs de patriotisme, de liberté, d'intégrité et de justice. Son programme politique que nous vous soumettons humblement couvre tous les secteurs essentiels, tous les enjeux de développement et toutes les thématiques pertinentes.

A sa lecture, vous aurez remarqué que notre programme politique, qui vaut aussi pour les candidats du RANAA pour les élections locales et les législatives couplées à la présidentielle accorde, une place prépondérante au développement humain et social. Cette orientation stratégique de notre programme se fonde sur la profonde conviction qu'aucun développement n'est possible dans un pays sans éducation et formation professionnelle et technique de qualité.

Au Rassemblement national africain, nous avons l'ambition de mettre à contribution les ressources humaines de qualité qui sortiront de la nouvelle école nigérienne pour asseoir une économie libérale portée par la liberté d'entreprendre dans un contexte de justice sociale et de solidarité envers les plus vulnérables afin de garantir à tous le bénéfice de la richesse nationale. Vous aurez également remarqué à sa lecture que le projet de société que porte RANAA entend doter notre pays d'institutions publiques solides en tant que levier essentiel de la bonne gouvernance et de la défense des intérêts nationaux.

De l'autonomisation des femmes et des jeunes à la place de la culture et du sport en passant par la sécurité et la défense nationale, le secteur agricole, l'environnement, le développement urbain, la diplomatie et l'énergie dans le Niger que RANAA veut construire, nous vous proposons ici une vision holistique. En définitive, un programme complet, dynamique, cohérent et concret. Pour en arriver là, chaque secteur a fait l'objet d'un diagnostic sans complaisance étayé par les dernières statistiques le concernant et l'exploitation de toute la documentation y afférente. Sur la foi de cet état des lieux, RANAA prend solennellement dix engagements portés son programme auprès des Nigériens et des Nigériennes :

- Rétablir l'égalité de chance entre les nigériens garantissant l'accès à une éducation de qualité pour tous.
- Garantir la sécurité sur toute l'étendue du territoire tout en faisant de notre armée et de nos forces de sécurité intérieure les meilleures d'Afrique et assurer l'égalité de tous devant la loi par une gouvernance incorruptible et une justice indépendante
- Éradiquer la faim au Niger par la transformation de l'agriculture, garantir l'accès à l'eau potable et aux soins de santé pour le bien-être de tous les nigériens.
- Relancer l'économie rurale pour augmenter les revenus tirés des activités agro-pastorales et redonner l'espoir aux populations rurales du Niger.
- Bâtir des infrastructures structurantes pour un développement économique prospère, inclusif et intégré, porté par le secteur privé.
- Capitaliser le dividende démographique par le développement de l'entrepreneuriat privé et la création d'emplois pour les jeunes.
- Renforcer le rôle des femmes nigériennes dans le développement socio-économique du Niger par des initiatives phares dédiées au genre.
- Viabiliser et moderniser les villes nigériennes à travers une urbanisation programmée et maîtrisée porteuse d'une meilleure qualité de vie des populations urbaines du Niger.
- Restaurer les valeurs socioculturelles et sportives, pour la fierté de tous les nigériens.
- Repositionner le Niger sur les plan économique et politique dans la sous-région, au niveau africain, et dans le monde.

Porter une telle vision, une telle ambition a besoin d'une équipe d'hommes, de femmes patriotes, expérimentés et mus par la volonté de servir le Niger et non de se servir du Niger. En tant que président du RANAA et candidat du parti à la présidentielle de décembre, j'apporte à ce projet politique une trentaine d'année d'expérience internationale dans la conception et la gestion des grands projets de développement notamment dans la construction d'aéroports, de routes, d'hôpitaux, de ponts. J'y apporte mon savoir-faire de meneur d'hommes, de bâtisseur d'entreprises et mon attachement aux valeurs d'éthique et d'intégrité.

Avec moi, des hommes et de femmes d'expérience, formés dans les meilleures écoles au Niger, en Europe, en Amérique du nord, en Afrique et en Asie œuvreront à la réalisation de ce programme.

Fort de tous ces atouts, je vous propose, chers compatriotes, avec RANAA ce projet de société, ce contrat de confiance porté par :

Une conviction : **Un Niger prospère dans une Afrique forte ;**

Une vision : **Ensemble, nous pouvons bâtir un Niger nouveau ;**

Un cap : **Le développement humain et social d'abord.**

Dr Hamidou Mamadou Abdou, président du parti RANAA, la seule alternance véritable

INTRODUCTION

LA TRANSFORMATION, est un programme politique ambitieux que RANAA présente aux nigériennes et aux nigériens. Elle est le fruit de la participation de plusieurs nigériennes et nigériens épris d'une transformation réelle, profonde, et positive du Niger pour le bien-être de toutes les nigériennes et de tous les nigériens.

Le programme politique se décline en trois grandes parties, notamment :

- La politique de développement humain;
- Le renforcement des institutions; et
- La prospérité économique

Le programme contient 22 chapitres ventilés entre les trois grandes parties. Chaque chapitre couvre une thématique qui contribue à l'accomplissement des grandes lignes des parties du programmes. Les chapitres comprennent tous un diagnostic, un objectif principal, des programmes et projets. Certains des chapitres ont des résultats et indicateurs qui serviront de guide et de contrôle de l'action du RANAA.

RANAA met au centre de son action le développement humain et ce développement humain passera par l'éducation, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, la santé, l'environnement, l'autonomisation des femmes et des filles, la promotion de la jeunesse, et le civisme.

Dans le cadre du renforcement des institutions, RANAA s'attèlera à mettre en place une politique de sécurité et de souveraineté exemplaire, à déployer une politique institutionnelle, et à solidifier l'intégration sous-régionale, africaine, et extérieure.

Enfin pour assurer la prospérité économique RANAA s'appuiera sur l'énergie, l'agriculture et l'élevage, l'exploitation et l'exploration des ressources naturelles, le développement industriel, les renforcements du réseau de transport, les technologies de l'information et de la communication, l'urbanisation, la culture et le sport, la redistribution équitable de la richesse.

Toutes les facettes du programme du RANAA seront soutenues par une politique de finance responsable et durable.

Toutes les nigériennes et nigériens, de l'intérieur du pays, comme de la Diaspora seront associés à cette transformation du Niger. Avec cette transformation du Niger, nous améliorerons substantiellement la qualité de vie de toutes les nigériennes et de tous les nigériens et nous rendrons notre pays fier en occupant un rang digne sur l'Indice de Développement Humain. Avec cette transformation, le Niger sera le bon exemple à suivre, et le Nigérien sera respecté partout au monde.

PRÉAMBULE : UN NIGER NOUVEAU EST POSSIBLE

Depuis 1990, la vie politique nigérienne se caractérise par un multipartisme intégral dont le dynamisme se traduit, en 2019 à travers l'existence de plus de 120 formations politiques. Quelles que soient leurs convictions et leurs sensibilités politiques, les Nigériens ont ainsi l'opportunité d'adhérer aux Partis de leur choix. L'attachement de nos compatriotes aux valeurs de démocratie et à la liberté d'opinion s'exprime aussi par leur forte mobilisation à obtenir, chaque fois que ce fut nécessaire, des élections libres, transparentes et démocratiques. Au demeurant, c'est cette forte adhésion au pluralisme politique et à la démocratie qui explique qu'à chaque transition militaire (avril 1999 et février 2010), les Nigériens ont imposé qu'elle soit la plus courte possible.

Il ressort de l'expérience démocratique capitalisée en près de 29 années de pluralisme, qu'aucune formation politique, quel que soit son poids sur l'échiquier national, n'a réussi à elle seule à remporter une élection présidentielle dès le premier tour ou la majorité absolue des sièges aux scrutins législatifs, régionaux ou locaux.

Ces contingences nationales ont donc conduit à la formation de larges coalitions politiques tant lors des scrutins locaux, régionaux que nationaux. Malheureusement, ces coalitions, bâties non pas sur la base de projets communs de société, mais exclusivement sur la logique du partage du pouvoir et des emplois publics, ont favorisé l'ancrage profond dans notre pays de la corruption, du népotisme, de l'impunité.

Par le jeu de ces alliances et mésalliances, très souvent contre-nature, toutes les principales forces politiques ont aujourd'hui déjà participé directement ou indirectement à la gestion du pouvoir, sans que cela ait permis le renouvellement du personnel politique, à plus forte raison contribué au bonheur des Nigériens.

Convaincus qu'il n'y a derrière cet échec aucune fatalité et qu'une autre gouvernance est possible dans notre pays, nous, Nigériens, mus par la seule volonté de servir l'État et non de se servir de lui, sommes rassemblés dans le RASsemblement NAtional Africain (RANAA).

Avec vous, femmes et hommes, pétris de valeurs éthiques et patriotiques, nous sommes déterminés à proposer aux Nigériens une nouvelle offre politique, portée par notre farouche engagement à lutter sans excès ni faiblesse contre la corruption ; à bannir l'impunité sous toutes ses formes ; à favoriser la justice sociale et la méritocratie ; à instaurer la culture du travail et l'obligation des résultats dans l'appareil d'État ; à promouvoir l'entreprise privée et l'intégration régionale.

A RANAA, nous avons la conviction qu'un Nouveau Niger est possible ; nous vous exhortons à venir encore plus nombreux le construire à nos côtés.

LES DIX ENGAGEMENTS DU RANAA AUX NIGÉRIENNES ET NIGÉRIENS POUR TRANSFORMER LE NIGER

1. Rétablir l'égalité de chance entre les nigériens garantissant l'accès à une éducation de qualité pour tous.
2. Garantir la sécurité sur toute l'étendue du territoire tout en faisant de notre armée et de nos forces de sécurité intérieure les meilleures d'Afrique et assurer l'égalité de tous devant la loi par une gouvernance incorruptible et une justice indépendante
3. Éradiquer la faim au Niger par la transformation de l'agriculture, garantir l'accès à l'eau potable et aux soins de santé pour le bien-être de tous les nigériens.
4. Relancer l'économie rurale pour augmenter les revenus tirés des activités agropastorales et redonner l'espoir aux populations rurales du Niger.
5. Bâtir des infrastructures structurantes pour un développement économique prospère, inclusif et intégré, porté par le secteur privé.
6. Capitaliser le dividende démographique par le développement de l'entrepreneuriat privé et la création d'emplois pour les jeunes.
7. Renforcer le rôle des femmes nigériennes dans le développement socio-économique du Niger par des initiatives phares dédiées au genre.
8. Viabiliser et moderniser les villes nigériennes à travers une urbanisation programmée et maîtrisée porteuse d'une meilleure qualité de vie des populations urbaines du Niger.
9. Restaurer les valeurs socioculturelles et sportives, pour la fierté de tous les nigériens.
10. Repositionner le Niger sur les plan économique et politique dans la sous-région, au niveau africain, et dans le monde.

LES DIX INTERDITS DU RANAA :

1. Sous RANAA, il n’y aura jamais d’acte de corruption ni de détournement des deniers publics impunis.
2. Sous RANAA, personne ne volera l’argent de vos impôts la nuit pour venir le redistribuer impunément le jour.
3. Sous RANAA, il n’y aura ni favoritisme, ni injustice.
4. Sous RANAA, il n’y aura jamais de distinction entre les Nigériens suivant leur ethnie, leur religion ou leur région
5. Sous RANAA, les intérêts du Niger ne seront jamais bradés.
6. Sous RANAA, l’emploi à la fonction publique ne sera pas une affaire d’héritage ni d’opinion politique.
7. Sous RANAA, aucun investissement structurant ne sera réalisé sans consultation publique.
8. Sous RANAA, l’accès aux marchés ne sera plus politisé.
9. Sous RANAA, les élections de nos chefs traditionnels ne seront plus manipulées.
10. Sous RANAA, personne ne sera emprisonné pour ses opinions politiques ni pour ses écrits.

PARTIE 1 : POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

CHAPITRE 1 : LE SYSTÈME ÉDUCATIF

1.1 DIAGNOSTIC

En dépit de plusieurs cadres nigériens de hauts calibres qu'il a formés, le système éducatif demeure dans un état léthargique au Niger. Cette faiblesse est d'ailleurs l'un des éléments qui plombe la performance du Niger en matière d'indice de développement humain (IDH), un baromètre publié chaque année par le système des Nations unies. En 2019, la durée attendue de scolarisation est estimée à 6,5 ans et la durée moyenne de scolarisation des Nigériens âgés de 25 ans et plus est de 2 ans¹.

Faibles à tous les niveaux, les taux bruts de scolarisation demeurent inférieurs à la moyenne des pays comparateurs². En 2019, le taux brut de scolarisation était de 11,60%, 69,80%, 29,20%, et 9,9%, respectivement pour le préscolaire, le primaire, le collège et le lycée (Ministère du Plan, 2020) tandis qu'en 2016 plus tôt ces taux étaient de 34%, 102%, 65%, et 32% dans un bassin de pays comparateurs². Les chiffres ne sont guère reluisants pour la formation professionnelle et l'enseignement supérieur où on comptait lors de l'année scolaire 2015-2016 respectivement 204 étudiants pour 100 000 habitants et 281 étudiants pour 100 000 habitants alors que pour la moyenne de pays comparateurs ces chiffres sont respectivement à 511 pour 100 000 habitants et 1093 pour 100 000 habitants³. En 2019, on comptait 370 étudiants pour 100 000 habitants au niveau de l'enseignement supérieur⁴.

Outre les faiblesses quantitatives, la qualité de cette éducation laisse aussi à désirer. En effet, en 2018-2019, les taux de redoublement restaient élevés au collège (avec 20,1%, 22,6%, 23,1%, et 29,3%, en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, et 3^{ème}, respectivement) et au lycée (avec 13,2%, 12,9%, et 37% en seconde, première et terminal respectivement). Le taux d'achèvement était aussi très faible. Pour l'année 2016-2017, le taux d'achèvement variait de 60,0% pour le CM2 à 17% pour la troisième, et 5% pour la terminale. La situation est encore plus alarmante quand on sait que les taux de réussite au BEPC et au BAC en 2019 étaient respectivement de 31,64% et 26,56%⁵. Ce taux est resté faible en 2020 pour le BAC (34,42%) alors que le Programme Sectoriel de l'éducation et de la formation (2014-2024)⁶ envisageait 57% pour le BAC en 2020.

¹ PNUD. 2019. Rapport sur le développement humain 2019 : Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humains au XXIe siècle.

² IIPE-UNESCO Dakar (2019). Analyse du secteur de l'éducation du Niger, Éléments pour de nouvelles orientations dans le cadre de la 2e phase du PSEF, République du Niger.

³ PASEC (2015). PASEC2014 – Performance des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone : Compétences et facteurs de réussite au primaire. PASEC, CONFEMEN, Dakar.

⁴ Ministère du Plan (2020). Rapport Annuel 2019 de Mise en Œuvre du Plan de Développement Economique et Sociale. République du Niger.

⁵ Université Abdou Moumouni (2019). Résultats des examens du baccalauréat, session 2019 au Niger.

⁶ République du Niger (2013). Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (2014-2024).

L'école demeure inaccessible pour beaucoup de Nigériens. En se référant aux chiffres de 2013-2014², 51,1% des enfants de 7-12 ans (primaire) étaient en dehors de l'école (c'est-à-dire des enfants jamais scolarisés ou déscolarisés) et ce chiffre monte à 59,9 % pour les enfants de 13-16 ans (collège). Le milieu de résidence a aussi une incidence sur la scolarisation. En effet pour l'année 2013-2014, en milieu urbain le pourcentage de non scolarisés parmi les enfants de 7-12 ans est de 15,9% et remonte à 55,4% en milieu rural. Dans la ville de Niamey seulement 7% de ces enfants sont concernés, ce chiffre monte à 74,8% à Diffa alors qu'il reste supérieur à 50% à Maradi, Tahoua, et Zinder. Pour les enfants de 13-16 ans, le pourcentage de non scolarisés passe à 26,2% en milieu urbain contre 69% en milieu rural. Dans la ville de Niamey 14,9% de ces enfants sont concernés tandis que ce chiffre monte à 43,5% à Agadez, 81,4% à Diffa. Il reste supérieur à 50% dans toutes autres régions du pays².

Il est aussi constaté une inadéquation entre la formation reçue et la demande sur le marché de l'emploi. En effet, 52% des titulaires du CAP et 45% des titulaires du BEP n'ont pas du tout accès à un emploi trois ans après leur formation².

Les Sciences, Technologie, Ingénierie, et Mathématiques (STIM) semblent être relégués à un deuxième rang comme l'indique le faible nombre de lycéens dans les filières scientifiques et techniques comparativement aux filières littéraires. L'intégration des technologies de l'information au niveau du primaire, du collège et du secondaire est à toute fin pratique inexistante alors qu'elle est embryonnaire au niveau de l'enseignement supérieure.

Pour les adultes de 15 à 44 ans, 78,9% ne peuvent pas lire du tout une phrase. Ce niveau d'analphabétisme varie en fonction du genre, du milieu de vie, et de la région. Il est de 85,4% pour les femmes contre 56,6% des hommes ; 87,4% en milieu rural contre 46,3% en milieu urbain ; 39,7% à Niamey contre 61,1 % à Agadez et plus de 80% dans toutes les autres régions².

Quatre ministères principaux interviennent (souvent de façon peu ou non coordonnée) dans le système éducatif, notamment le ministère de l'Enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique ; le ministère des Enseignements secondaires ; le ministère des Enseignements professionnels et techniques ; et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Plusieurs raisons viennent expliquer ce diagnostic amer, notamment² :

- le manque d'infrastructure en quantité et en qualité (classes, écoles incomplètes, absences de points d'eaux, équipement d'assainissement, électricité, et de clôture),
- la paupérisation de la fonction enseignante (avec 70% d'enseignants contractuels au primaire),
- la pauvreté,
- la malnutrition,
- le refus des parents (68% des cas pour les 13-16 ans et 56,8% pour les 7-12 ans),

- les études jugées achevées par les parents (69,3% pour les 7-12 ans et 83% pour les 13-16 ans),
- et l'insécurité avec les déplacements de population qu'elle engendre.

En 2019, 20% des ressources budgétaires de l'État ont été allouées à l'éducation. Toutefois, ces ressources demeurent insuffisantes pour faire face aux besoins réels. Il faudra trouver d'autres sources innovantes pour financer les besoins réels en éducation.

La population nigérienne croît à un rythme annuel moyen de 3,8% ce qui engendre un doublement de la population tous les 20 ans. L'incapacité de l'État à faire les investissements pour assurer les besoins en éducation fait que cette démographie reste une contrainte majeure pour l'éducation. Elle pourrait toutefois être une opportunité, si les investissements et les moyens nécessaires pour son optimisation sont mobilisés.

Le diagnostic est clair et sans appel. L'état du système éducatif est dans l'ensemble morose. Et dans la forme actuelle, le système éducatif contribue malheureusement à creuser l'écart entre pauvres et riches, citadins et ruraux, hommes et femmes, et entre les régions du Niger. La mauvaise qualité et l'inadéquation de l'éducation sont telles que même les nouveaux diplômés n'arrivent pas à capitaliser sur leur formation, faute de débouchés. Il est grand temps d'accorder la priorité absolue à l'éducation et d'en faire un réel levier de développement, d'opportunité et d'égalité de chances pour toutes les nigériennes et tous les nigériens, peu importe où ils se trouvent (citadins ou ruraux), d'où ils viennent (régions), leurs conditions sociales (riches ou pauvres), et leur genre (femmes ou hommes).

1.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Faire du Niger une société du savoir et d'égalité de chances en accordant une place primordiale à une éducation de qualité et au développement professionnel et personnel en combinant le savoir, le savoir-faire et le savoir-être.

Les ambitions du RANAA en matière d'éducation prendront en compte les objectifs de développement durable adoptés par les Nations Unies en 2015, notamment l'ODD-4 spécifique à l'éducation qui vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

1.3 PROGRAMMES ET PROJETS

- **Programme école obligatoire et gratuite de 7 à 16 ans** : Application dans les faits de la loi qui institue l'école obligatoire et gratuite de 7 à 16 ans. Ce programme verra systématiquement le retour à l'école de tous les enfants âgés de 7 à 12 ans qui sont hors du système scolaire. Dans le cadre de ce programme on évaluera la possibilité du retour à l'école des enfants âgés de 13 à 16 ans qui sont hors du système scolaire et à défaut la direction de ces enfants vers un programme d'alphabétisation de base et fonctionnelle ;

- **Programme d’alphabétisation de base et fonctionnelle :**
 - Pour les personnes non-scolarisées âgées de 13 ans à 25 ans – RANAA visera un équivalent de 6 ans de scolarisation au minimum.
 - Pour les personnes non-scolarisées âgées de plus de 25 ans – RANAA visera un équivalent de 3 ans au minimum

Ce programme mettra sur les opportunités qu’offrent les Technologies de l’information et de la télécommunications (TICs).

- **Réforme institutionnelle du système scolaire nigérien :** Réforme pour instaurer un seul ministère de l’éducation qui couvrira – les niveaux préscolaire, primaire, secondaire, et la formation professionnelle. Le niveau de l’enseignement supérieur aura un ministère propre à lui.
- **Renforcement du système préscolaire :** pour inculquer aux enfants le désir d’apprendre dès le jeune âge et augmenter la rétention en milieu scolaire.
- **Renforcement du système primaire**
 - A compter de **2023** le Niveau BAC + une Formation dans une école Normale d’instituteurs sera requis pour les instituteurs. Un programme de renforcement de capacité sera instauré pour les instituteurs qui ne remplissent les nouvelles exigences.
 - A l’horizon **2026** :
 - Toutes les écoles du primaire auront les 6 niveaux et seront garnies en point d’eaux, et latrines, seront construites en classe en matériaux définitifs.
 - 80% des classes auront accès à l’électricité
 - Mettre fin à la précarité du système d’enseignants contractuels avec l’adoption du principe du même niveau de rémunération pour le même travail
 - Introduction de la cantine scolaire dans 50% des écoles primaires en milieu rural :
 - Introduction de la pratique de culture maraichère dans 50% des écoles en milieu rural.
 - Sensibilisation et mobilisation de toutes les parties prenantes pour adresser les facteurs qui plombent la rétention des élèves.
 - Modification du curriculum pour prioriser les Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (STIM)
 - Amélioration de la capacité de construction des écoles en quantité et en qualité pour que 100% des classes remplissent la qualité requise. Ceci marquera la fin des classes en paillette.
 - Valorisation de la fonction d’enseignant
 - Dès la rentrée scolaire **2021-2022**, les dirigeants de structures de l’Etat, les élus nationaux, les leaders politiques, et une catégorie de fonctionnaires vivant au Niger seront tenus d’envoyer leurs enfants dans l’école publique nigérienne (Président, Députés, Préfets, Maires, Gouverneurs, Premier Ministre, Ministres, Secrétaires Généraux, toutes les personnes sujettes à la déclaration des biens, Directeurs de Cabinet, Officiers, Professeurs, Enseignants, Directeur Généraux, Médecins, Employés Catégorie – A)

- Abandonner la gestion de flux qui consiste à limiter le nombre d'élèves admis à certains examens en fonction des places d'accueil disponibles ;
- Instauration de l'éducation en langues nationales pendant les trois premières années du primaire.
- **Renforcement du premier cycle du secondaire (Collège) :**
 - Transition de la durée du collège de 4 ans à 3 ans de collège. Cette transition débutera en 2023 et sera complétée en 2026.
 - A compter de **2023** le niveau licence + une formation dans une École Normale Supérieure sera requis pour les Professeurs du collège et du lycée. Un programme de renforcement de capacité sera instauré pour les instituteurs qui ne remplissent les nouvelles exigences.
 - A l'horizon **2026** :
 - Tous les collèges doivent avoir tous les niveaux de ce cycle.
 - Garnir tous les collèges et CES en point d'eaux et latrines
 - 100% des classes seront en matériaux définitifs
 - 100% des classes auront accès à l'électricité
 - Mettre fin à la précarité du système d'enseignants contractuels avec l'adoption du principe du même niveau de rémunération pour le même travail
 - Modification du curriculum pour prioriser les Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (STIM)
 - Sensibilisation des parties prenantes pour adresser les facteurs qui plombent la rétention des élèves.
- **Renforcement du deuxième cycle du secondaire (Lycée) :**
 - A compter de **2023** le niveau licence + une formation dans une École Normale Supérieure est requis pour les Professeurs du collège et du lycée.
 - Programme de renforcement de Capacité pour les Professeurs qui ne remplissent les nouvelles exigences.
 - Sensibilisation des parties prenantes pour adresser les facteurs qui plombent la rétention des élèves.
 - Horizon 2026
 - Garnir tous les Lycées en point d'eaux et latrines
 - 100% des classes sont en matériaux définitifs
 - 100% des classes ont accès à l'électricité
 - Mettre fin à la précarité du système d'enseignants contractuels avec l'adoption du principe du même niveau de rémunération pour le même travail
 - Modification du curriculum pour promouvoir les Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (STIM)
 - Construction d'un lycée d'excellence avec internat dans chaque région du Niger.
- **Renforcement de l'enseignement supérieur :**
 - Renforcement des structures d'accueil des universités publiques en fonction notamment les Universités Abdou Moumouni de Niamey, Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri, Zinder, et l'Université Islamique de Say.

- Renforcement des structures des écoles et instituts sous tutelle du MESRI : (Centre de formation et de perfectionnement (CFP/INS) de Niamey, École des mines de l'industrie et de la géologie (EMIG) de Niamey, École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) de Niamey, École nationale de santé publique (ENSP) de Niamey, École nationale de santé publique (ENSP) de Zinder, École supérieure de télécommunications (EST) de Niamey, Institut africain d'informatique (IAI-Niger) de Niamey, Institut de formation aux techniques de l'information et de la communication (IFTIC) de Niamey, Institut de santé publique (ISP) de Niamey, Institut national de la jeunesse, du sport et de la culture (INJS/C) de Niamey, et IPDR de Kollo.
- Renforcement des structures de formation Inter-États : Centre régional de formation et d'application en agro-météorologie et hydrologie opérationnelle (AGRHYMET), École africaine de la météorologie et de l'aviation civile (EAMAC), UIS (UIS)
- Augmentation de l'offre de formation en sciences infirmières, médecine, technologie de l'information, ingénierie, science de l'éducation
- Création d'une seconde Université à Niamey
- Investissement conséquent dans la recherche et l'innovation
- Assurer une adéquation entre la formation offerte et la demande du marché au Niger et en Afrique de l'Ouest.
- Uniformiser la relation des institutions d'enseignement supérieur publique et privée avec le CAMES.
- **Renforcement des formations techniques et professionnelles :**
 - Professions dans la construction (maçons, plombiers, menuisiers, électriciens, soudeurs, chefs de Travaux, conducteur d'engin lourd, grutiers)
 - Professions dans la santé (Infirmiers, Hygiéniste, Nutritionnistes)
 - Mécanique auto
 - Professions dans le domaine du froid (climatisation, réfrigération, congélation).
 - Professions dans le transport (Chauffeurs de grands camions, pilotes d'avion de ligne)
 - Technologies de l'information (Programmeur, webmestre, réseaux informatiques, sécurité informatique)
 - Formation d'enseignants (Précolaire, primaire, collège, lycée)
 - Revoir tout le système de formation professionnelle et technique et le restructurer pour une adéquation entre l'offre et la demande et permettre une meilleure insertion des finissants. Cette révision se fera de façon régulière pour tirer des leçons.
 - Analyser la demande en matière d'emplois des pays de la sous-région ouest africaine et exploiter toutes les opportunités qui permettraient au Niger d'en tirer un avantage comparatif.
 - Assurer la reconnaissance des titres et la transférabilité des diplômes nigériens dans la sous-région.
 - Assurer l'accessibilité à la formation professionnelle aussi bien pour le milieu rural que pour le milieu urbain.

- Assurer que la formation soit aussi adaptée à la dimension genre, notamment pour les filles et les femmes.
- Vu le faible taux d' enrôlement au niveau de l' Enseignement et la formation technique et professionnelle 1 (après le CM2) – revoir la pertinence de maintenir ce niveau de formation et le dynamiser si nécessaire.
- **Programme 3x80** – Avec ce programme, RANAA envisage qu' à l' horizon 2026 au moins
 - 80% des élèves de 3^{ème} seront admis chaque année au BEPC (le taux est de seulement de **31.64% en 2019**) ;
 - 80% des élèves de la terminale seront admis chaque année au BAC (le taux est de seulement de **26.56% en 2019**) ;
 - 80% des élèves finiront leur formation professionnelle ou universitaire dans le délai imparti ;
 - Il faudra noter que l' objectif d' atteindre ces taux de réussite ne se fera pas au détriment de la qualité du système éducatif. Tout au contraire, nous mettrons le système nigérien à l' épreuve des références internationales dont le Test PISA.
- **Programme de la deuxième chance** : Ce programme visera en priorité les anciens élèves âgés de **16 à 25** ans qui, pour une raison ou pour une autre, ont abandonné l' école entre la classe de troisième et la terminale.
 - **Volet 1** : Pour ceux qui le désirent, ils pourront réintégrer le système éducatif normal après une mise à niveau si nécessaire. Nous anticipons que sur une période de 9 ans, un ancien élève qui a arrêté l' école en classe de 3^{ème} pourrait réintégrer le système éducatif afin d' obtenir un Master. Suivant le processus normal pour une personne qui entre au primaire, il faudra 18 ans pour obtenir le Master. Donc nous capitaliserons sur la possibilité d' accomplir ce résultat en neuf (9) ans avec le Programme Deuxième Chance. Pour une personne qui a 25 ans, cela voudra dire qu' elle finirait son Master à l' âge de 34 ans. Avec une retraite à l' âge de 65 ans cette personne pourrait servir pendant 31 ans avec les compétences avancées acquises.
 - **Volet 2** : Il serait compréhensible que, pour des raisons sociales et économiques, tous les anciens élèves cibles du programme ne désireraient pas s' engager pour une formation universitaire et qu' ils préféreraient des formations professionnelles. Pour les personnes qui seraient dans cette situation le programme Deuxième Chance offrira des formations professionnelles avec la vision que le mécanicien, le menuisier, le maçon, le réparateur électronique, l' électricien, le plombier, le camionneur, le couturier, l' infirmier, la sage-femme, le soudeur de l' Afrique de l' ouest soit Nigérien. Une fois formés ces professionnels pourront exercer leur métier aussi bien au Niger que dans toute la région ouest africaine et au-delà. Partout où ils iront, ils seront des ambassadeurs du Niger.
- **Programme de dignification de la fonction d' enseignant** : L' enseignement étant une profession noble, ce programme aura pour objectif de rendre à l' enseignement ses lettres de noblesse. Ceci permettra aux enseignants de vivre dignement de leur profession tout en donnant aux apprenants un enseignement de qualité les mettant sur le chemin de la réussite.
- **Programme Préparation des Nigériens pour les emplois du futur** : Ce programme vise à préparer les Nigériens aux emplois du futur tel que ceux liés à l' intelligence artificielle, économie verte, le transport autonome, etc.

- **Programme nourriture en milieu scolaire** : Prodiguer gratuitement le déjeuner aux élèves du Niger dans le besoin (du primaire à la classe de 3^{ème}) prioritairement dans le milieu rural ;
- **Programme Niger compétitif sur le plan international** : Participer au programme d'évaluation du système éducatif à travers le test PISA de l'OCDE.
- **Programme de promotion de la formation Continue et le renforcement des capacités**
- **Programme de promotion de la recherche et l'innovation technologique**
- **Programme Nigérien Franco-Anglais** : En dépit de l'adoption de la ZLECAF, chaque pays africain se doit de développer ses avantages comparatifs. Pour le Niger, nous bâtirons notre avantage comparatif dans le secteur de l'éducation. Considérant que notre plus grand partenaire économique en Afrique de l'Ouest est le Nigéria, pays anglophone, et considérant la place que la langue anglaise joue dans les échanges internationaux, nous envisageons que chaque élève nigérien qui atteindra la classe de Terminale puisse être bilingue en Français et en Anglais. Ce bilinguisme faciliterait nos échanges avec le Nigéria et aussi le Ghana, en plus d'ouvrir plus d'opportunités de formation et d'emplois au citoyen nigérien partout dans le monde.
- **Programme Nigérien maîtrisant la langue chinoise** : En plus de la maîtrise de l'anglais nous établirons un programme qui encouragerait des nigériens à apprendre le chinois. Ceci pourrait faire du nigérien l'interprète de l'Afrique de l'Ouest lors des échanges avec les partenaires chinois et aussi de renforcer la relation entre le Niger et la Chine.
- **Programme de mobilisation de ressources pour l'éducation et de priorisation des ressources extérieures (Aide Publique au Développement) pour l'éducation et la santé au Niger**
- **Programme des cours de renforcement en ligne** : Ce programme misera sur l'aménagement des classes intelligentes dotées de matériel informatique dans les collèges ruraux pour donner un accès à des cours en ligne de qualité, enregistrés par des professeurs agréés, afin de compenser le manque de corps professoral de qualité en milieu rural. Bien que ce programme vise en priorité le milieu rural, il pourra être étendu au milieu urbain.

1.4 RESULTATS/INDICATEURS

Description	Référence		Cible	
	Année	Indicateur	Année	Indicateur
Taux brut de scolarisation pour le préscolaire	2019	11,60%	2026	30%
Primaire				
Taux brut de scolarisation	2019	69,80%	2026	85%
Taux achèvement	2017	60%	2026	90%
Transition CM2 en 6e	2019	45,9%	2026	80%
Proportion des élèves de CM2 ont le niveau requis en lecture	2014	8,5%	2026	80%
Proportion des élèves de CM2 ont le niveau requis en mathématique	2014	7,3%	2026	80%
Pourcentage de Classe en pailote	2019	46,7%	2026	0%
Collège				
Taux brut de scolarisation	2019	29,20%	2026	50%
Taux brut d'achèvement	2019	17%	2026	90%
Taux de réussite au BEPC	2019	31,64%	2026	80%
Transition de la 3 ^e à la 2 nd	2019	49,80%	2026	80%
Lycée				
Taux brut de scolarisation	2019	9,9%	2026	30%

Taux brut d'achèvement	2019	5%	2026	85%
Taux de réussite au BAC	2020	34,42%	2026	80%
Transition de la Terminal à l'université	2019	ND	2026	50%
Durée attendue de scolarisation (années)	2019	6,5	2026	9
Pourcentages des nigériens de 18-30 ans qui savent lire, écrire et compter	2012	17%-28%	2026	70%
Nombre d'étudiants inscrits dans un programme universitaire	2018	42 365	2026	100 000
Nombre d'étudiants boursiers au Niger et à l'Extérieur	2018	23 033	2026	70 000

RÉFÉRENCES :

- IPE-UNESCO Dakar (2019). Analyse du secteur de l'éducation du Niger, Éléments pour de nouvelles orientations dans le cadre de la 2^e phase du PSEF, République du Niger.
- République du Niger (2013). Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (2014-2024).
- PASEC (2015). PASEC2014 – Performance des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone : Compétences et facteurs de réussite au primaire. PASEC, CONFEMEN, Dakar.
- Ministère du Plan (2020). Rapport Annuel 2019 de Mise en Œuvre du Plan de Développement Economique et Sociale. République du Niger.
- Institut National de la Statistique (2019). Annuaire Statistique 2014-2018.
- Résultats des examens du baccalauréat, session 2019 au Niger – Université Abdou Moumouni (2019)
- Message à la nation du président de la république, chef de l'État, S.E.M Issoufou Mahamadou (06 Avril 2020)

CHAPITRE 2 : LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

2.1 DIAGNOSTIC

La sécurité alimentaire demeure une préoccupation majeure des Nigériens année après année particulièrement pour la population rurale qui représente plus de 80% de la population du pays.

Une grande partie des ménages nigériens font constamment face à une insécurité alimentaire. En effet, beaucoup de Nigériens n'ont pas un accès sûr à une alimentation suffisante en tout temps. Selon les résultats de l'enquête nationale sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages en milieu rural, seulement 53,1% des ménages étaient en sécurité, 14,5% des ménages sont à insécurité modérée à sévère et 32,4% étaient des ménages à risque.

Les crises localisées sont toujours d'actualité cela même en année de production agricole excédentaire.

La malnutrition chronique est un phénomène généralisé pour une grande partie de la population. Elle touche sans discrimination tous les ménages, particulièrement les plus vulnérables.

- La prévalence de la malnutrition aiguë est 10,7% en 2019 chez les enfants de 6 à 59 mois
- La prévalence de la malnutrition chronique est de 45,7% en 2019 chez les enfants de 0 à 5 ans
- La prévalence de l'anémie chez les femmes de 15 à 49 ans est de 49,3% en 2019.

Selon une étude sur l'évaluation de l'insécurité alimentaire chronique au Niger réalisée par le Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine⁷, près de 32 % des habitants du Niger ont été classés en Insécurité alimentaire chronique (IAC) modérée (niveau 3) ou sévère (niveau 4) sur une échelle de 1 à 4. La prévalence estimée d'IAC sévère et modérée était la plus élevée dans les régions d'Agadez, de Diffa, de Maradi, de Tillabéri et de Zinder où elle oscillait entre 40 et 50 %, contre 30 à 35 % dans d'autres régions du pays.

Pour les ménages vivant des sous-produits de l'élevage, la vulnérabilité est encore plus grande car très souvent le déficit céréalier est doublé d'un déficit fourrager.

- Le cheptel du Niger, malgré l'immensité de l'espace pastoral, est confronté au moins une année sur deux à un problème alimentaire que les éleveurs essaient de résoudre en exploitant les aires protégées, empiétant sur les espaces encore en culture, traversant les frontières et/ou en procédant à un déstockage forcé.

⁷ FEWS NET (2019). Évaluation de l'insécurité alimentaire chronique au Niger.

- L'alimentation du bétail reste donc précaire, ce qui crée une insécurité alimentaire pour le cheptel estimé à plus de 35 millions de têtes.

Les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire chronique au Niger sont

- i) les sécheresses récurrentes que connaît le pays (1973, 1984, 1994) qui ont fragilisé les systèmes de production agrosylvopastorale entraînant de fait la dégradation des terres et la faible productivité des sols ;
- ii) la pauvreté des populations qui limite leur capacité d'investissements pour améliorer la productivité des systèmes de production agricole et
- iii) le désengagement de l'État à travers les mesures d'ajustements structurels adoptés année après année qui ont limité les subventions aux intrants et l'appui conseils aux producteurs.
 - L'agriculture nigérienne se caractérise par une faible utilisation des semences améliorées, des engrais et des pesticides à l'exception des cultures de rente tout comme les outils de travail demeurent rudimentaires pour la majorité des producteurs.
 - L'utilisation des engrais au Niger est très faible (environ 3 kg/ha), qui est bien inférieure à la moyenne continentale d'environ 12 kg/ha qui est nettement insuffisante pour une production agricole efficace et efficiente⁸.
 - La cible pour l'utilisation des engrais en 2015 adoptée lors du Sommet de l'Afrique sur les engrais est de 50 kg/ha.

Cependant le pays présente des potentialités dont l'exploitation pourrait contribuer à la sécurité alimentaire :

- i) un potentiel de 15 millions d'hectares cultivables dont seulement 5 millions sont exploités ; sur environ 10.000.000 ha irrigables, la mise en valeur ne concerne présentement que quelques 140.000 ha ;
- ii) Au-delà des eaux de surface, dont l'exploitation peut être encore plus efficace, le Niger regorge d'immenses ressources hydriques souterraines insuffisamment exploitées pratiquement partout, à l'exception de certaines parties du plateau du Liptako-Gourma;
- iii) Avec un cheptel estimé à plus de 35 millions de têtes toutes espèces confondues, l'élevage participe à hauteur de 15% au budget des ménages et de 25% à la satisfaction des besoins alimentaires des populations nigériennes ; ce qui le place comme première activité contribuant à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire au Niger et
- iv) au plan régional, le Niger a des avantages comparatifs majeurs sur de nombreuses filières agro-pastorales porteuses : niébé, oignons, sésame, souchet, gomme arabique, ail, bétail et viande, cuirs et peaux.

Sur la base de la norme de consommation humaine issue de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages Agricoles (ECVMA) de 2014, donnée par l'INS : 170,9 kg/personne/an pour le mil,

⁸ République du Niger (2018). Plan de réforme du secteur des engrais au Niger.

le sorgho, le maïs et le fonio, 20,4 kg/personne/an pour le riz et 7,46 kg/personne/an pour le blé), les besoins alimentaires de la population nigérienne en 2030 sont estimés à environ 7 millions de tonnes.

2.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Assurer l'accès aux trois repas quotidiens à au moins 80% des Nigériens d'ici 2026 et éliminer la faim avant 2030.

2.3 PROGRAMMES ET PROJETS

Programme de modernisation de l'agriculture pluviale au Niger : Le programme visera l'augmentation des revenus des petits producteurs par la sécurisation et l'augmentation de la production agricole au Niger. Il s'agira de promouvoir l'adoption par les producteurs d'une agriculture climato-intelligente pour rendre la production agricole moins dépendante des aléas climatiques et pour doubler la productivité agricole à hectare sur 5 millions d'ha et de faciliter l'accès aux marchés. Le programme mettra l'accent sur la promotion de technologies innovantes et des bonnes pratiques qui réduiront la vulnérabilité des producteurs et augmenteront l'efficacité le long des chaînes de valeur agricoles. Les composantes du programme comprendront i) la gestion durable des terres, ii) la dissémination des technologies innovantes dont l'énergie solaire, iii) la gestion des risques climatiques par l'intégration de l'information climatique et l'accès à l'assurance agricole, iv) l'accès aux intrants agricoles notamment les semences améliorées et l'engrais, v) l'accès aux infrastructures rurales incluant les marchés et vi) l'accès au crédit agricole durable.

Programme de développement de l'irrigation au Niger : visera à instaurer de manière durable et systématique une seconde saison de culture au Niger qui est la culture irriguée avec comme objectifs de compenser à chaque année le déficit de la saison pluviale et de donner de l'emploi aux jeunes ruraux. L'objectif du programme est de doubler la contribution de l'agriculture irriguée alimentaire des nigériens. Pour cela le programme misera autant sur la grande irrigation que la petite irrigation. La composante de la grande irrigation comprendra notamment i) le développement du pôle de croissance de Kandadji sur 45 000 ha, ii) la consolidation et rentabilisation des périmètres irrigués existants sur 14 000 ha et iii) le développement de nouveaux périmètres irrigués dans les zones à haut potentiel (bassin du lac Tchad, le Goulbi de Maradi, le bassin de la Maggia) sur 41 000 ha. La composante de la petite irrigation comprendra i) la construction / réhabilitation des mini-barrages, ii) le développement de la petite irrigation sur 100 000 ha, iii) la professionnalisation des petits irrigants et iv) l'amélioration de l'accès aux marchés et aux crédits agricoles.

Programme de renforcement de résilience des chaînes de valeur de l'élevage au Niger : vise à i) renforcer la résilience de l'élevage au Niger, ii) augmenter le revenu des éleveurs et iii) augmenter la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire des nigériens. Le programme mettra principalement sur la semi-intensification d'au moins 50% de l'élevage et le

développement des chaînes de valeur en vue de maximiser la contribution de l'élevage à l'économie nationale et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger. Les composantes du programme comprennent i) le développement des infrastructures de renforcement de la résilience des systèmes de production face au changement climatique notamment l'aménagement des périmètres, ii) le développement des infrastructures de valorisation des produits d'élevage particulièrement des abattoirs modernes et des laiteries, iii) l'amélioration de la santé animale, iv) la mise en place d'un environnement favorable au développement durable de l'élevage incluant un mécanisme de financement durable.

Programme pour la sécurité nutritionnelle des enfants du Niger : Il vise à améliorer la santé des enfants nigériens par une meilleure nutrition. Les actions incluront entre autres i) Élaboration, distribution, et mise en pratique d'un Guide Alimentaire Nigérien, ii) Couverture sociale pour les personnes vulnérables, iii) Programme travail contre nourriture. Iv) Une école un jardin dans les zones où l'accès en eau ne pose pas un défi et v) Institution de la cantine scolaire en milieu scolaire du préscolaire au collège dans les zones vulnérables

Agence Nationale de la sécurité alimentaire : L'enjeu de la sécurité alimentaire au Niger requiert d'être porté par une structure dédiée chargée de coordonner toutes les initiatives multisectorielles. RANAA mettra en place l'Agence nationale de la sécurité alimentaire (ANSA) qui travaillera aux développements des stratégies, à la mobilisation des ressources, la préparation et la mise en œuvre projets et programmes ainsi que le suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle en rapport avec les Ministères sectoriels.

2.4 RESULTATS/INDICATEURS

Description	Référence		Cible	
	Année	Indicateur	Année	Indicateur
Ménages nigériens en sécurité Alimentaire	2017	53,60%	2026	80%
Ménages nigériens ayant accès au trois repas quotidien	2019	ND	2026	80%
Pourcentage d'écoles avec un jardin maraichers	2019	ND	2026	50%
La prévalence de la malnutrition aiguë est 10.7% en 2019 chez les enfants de 6 à 59 mois	2017	10,7%	2026	2%

La prévalence de la malnutrition chronique est de 45.7% en 2019 chez les enfants de 0 à 5 ans	2019	45,7%	2026	10%
La prévalence de l'anémie chez les femmes de 15 à 49 ans.	2019	49,3%	2026	10%
Production alimentaire brute (céréale) (million de tonnes)	2018	6,1	2026	12,2
Reserve Alimentaire de Sécurité (OPVN) (Tonnes)	2019	105 000	2026	300 000
Stock National de Sécurité (OPVN) (Tonnes)	2019	45 000	2026	150 000

RÉFÉRENCES :

- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (2019). Rapport d'évaluation de la campagne agricole d'hivernage 2018 et perspectives alimentaires 2018/2019.
- FEWS NET (2019). Évaluation de l'insécurité alimentaire chronique au Niger.
- Contrat de performance OPVN – 2017-2020.
- République du Niger (2018). Plan de réforme du secteur des engrais au Niger.

CHAPITRE 3 : EAU ET ASSAINISSEMENT

3.1 DIAGNOSTIC

L'eau c'est la vie, dit-on. Malheureusement, beaucoup de Nigériens peinent à avoir accès à de l'eau potable. En effet, bien que le taux de desserte en eau potable soit de 95,66% en milieu urbain, il chute à 46,85% en milieu rural. En réalité, le fort taux en milieu urbain cache le fait que seulement 42,7% ont accès au service optimal et 46,3% continue d'avoir accès au service basique. En milieu rural, le taux d'accès au service optimum est de 3,8% et le taux d'accès au service basique est de 35,7%⁹.

Les faibles taux d'accès laissent les populations nigériennes vulnérables aux maladies hydriques, et dans le même font que beaucoup de Nigériens, notamment les femmes consacrent une grande partie de leur temps utile à la recherche de l'eau. Cette situation dans son ensemble contribue à détériorer la qualité de vie des populations nigériennes.

L'accès à un système d'assainissement amélioré demeure moribond avec à peine 10% des Nigériens qui y avaient accès en 2015. En effet 90% des Nigériens dans le monde rural font recours à la défécation en plein air¹⁰ (Banque Mondiale, 2019). Ce chiffre était de 78,6% en 2019 pour l'ensemble des Nigériens (Ministère du Plan, 2020).

En 2017, selon le ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement, le Niger peinait à mobiliser les ressources nécessaires pour le programme sectoriel eau hygiène et assainissement (PROSEHA).

3.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Garantir l'accès d'au moins 80% des Nigériens à des services d'alimentation en eau avant 2026 et à tous les Nigériens avant 2030. Garantir l'accès d'au moins 50% des Nigériens à des services d'assainissement avant 2026 et 80% des Nigériens avant 2030.

RANAA s'appropriera l'objectif du développement durable en le contextualisant au Niger.

3.3 PROGRAMMES ET PROJETS

- **Programme d'amélioration de l'accès à l'eau potable des villes nigériennes**
- **Programme d'amélioration de l'accessibilité de l'eau potable et à l'assainissement en milieu rural**

⁹ Ministère du Plan (2020). Rapport Annuel 2019 de Mise en Œuvre du Plan de Développement Economique et Sociale. République du Niger.

¹⁰ Ministère du Plan (2020). Rapport Annuel 2019 de Mise en Œuvre du Plan de Développement Economique et Sociale. République du Niger.

- Programme évacuation des eaux usées et des eaux pluviales des villes nigériennes

3.4 RESULTATS/INDICATEURS

Description	Référence		Cible	
	Année	Indicateur	Année	Indicateur
Accès à l'eau potable	2018	71,7%	2026	85%
Accès à l'eau potable en milieu urbain	2019	95,66%	2026	100%
Accès à l'eau potable en milieu rurale	2019	46,85%	2026	80%
Accès à un système d'assainissement	2015	10%	2026	60%
Accès à un système d'assainissement amélioré en milieu urbain	2019	53,5%	2026	80%
Accès à un système d'assainissement amélioré en milieu rural	2019	1,9%	2026	50%
Taux de défécation à l'air libre	2019	78,1%	2026	40%

RÉFÉRENCES :

- Banque Mondiale (2019). Une destinée façonnée par l'eau : diagnostic de l'accès à l'eau, l'assainissement, l'hygiène (EAH), et la Pauvreté au Niger. Banque mondiale, Washington, DC.
- Ministère du Plan (2020). Rapport Annuel 2019 de Mise en Œuvre du Plan de Développement Economique et Sociale. République du Niger.
- Institut National de la Statistique (2019). Annuaire Statistique 2014-2018.

CHAPITRE 4 : LE SYSTÈME DE SANTÉ

4.1 DIAGNOSTIC

Le système de santé au Niger est dans son ensemble dans un état morose. Cette situation est la conséquence de plusieurs facteurs ou insuffisances dont :

- Une faible couverture sanitaire de 51,35 % en 2019⁴
- Une faible disponibilité et qualité des soins obstétricaux et néonataux d'urgence
- Une insuffisance des ressources humaines en quantité et qualité et leur mauvaise répartition géographique
- Une faible maîtrise du circuit d'approvisionnement et de distribution des médicaments, vaccins, contraceptifs, intrants thérapeutiques alimentaires
- Une insuffisance dans la maintenance des équipements et des infrastructures
- Une faiblesse du dispositif institutionnel pour l'amélioration de la qualité des soins et des prestations
- Une insuffisance dans l'intégration des soins et des programmes verticaux
- Une insuffisance dans l'accueil des utilisateurs des services par le personnel des services de santé
- Une faiblesse de la participation communautaire et des citoyens dans la gestion des services de santé
- Une insuffisance du financement du secteur par l'État
- Une faiblesse dans le leadership et la gouvernance du Ministère de la Santé Publique
- Des évacuations sanitaires onéreuses et opaques
- Une faible répartition des spécialités médicales selon les différentes régions du pays

Le taux de couverture est à géométrie variable au bénéfice des centres urbains et au détriment du milieu rural. Il est de 51,35% en 2019 contre une cible de 58,32% pour la même année. On enregistre les taux de couverture suivants : Agadez 68,41% ; Diffa 49,24% ; Dosso 48,05% ; Maradi 47,6% ; Niamey 99,09% ; Tahoua 52,3% ; Tillabéri 49,9% ; et Zinder 42,5%. Seule Niamey et Agadez dépasse la cible de 2019 tandis que toutes les autres régions n'atteignent pas cette cible et Zinder enregistre le plus faible taux⁴.

Au niveau des infrastructures, pour l'essentiel en 2018 le Niger comptait 4 hôpitaux nationaux (5 en 2020), 1 hôpital des armées, 7 Centres Hospitaliers Régionaux, 5 hôpitaux privés, 34 hôpitaux de district (36 en 2020), 8 maternités de références, 738 Centres de Santé Intégrés de Type I, 303 Centres de Santé Intégrés de Type II, et 2508 Case de Santé.

La disponibilité du personnel soignant est aussi faible avec une moyenne nationale de 0,40 en 2019. Seule la ville de Niamey avec 1,50 et la ville d'Agadez avec 1,00 satisfont la cible de 0,60 pour 2019⁴. Bien que les affectations de personnel enclenchées puissent réduire les écarts, elles ne suffiront pas à elles seules pour redresser la courbe. En 2018, le Niger comptait 1132

médecins, 5998 infirmiers, 1294 sages-femmes diplômées, 65 pharmaciens, et 107 dentistes et/ou chirurgiens. En 2018, Niamey avait 720 médecins pendant que Tahoua, Maradi, et Zinder avaient respectivement 73, 81 et 82 médecins tandis que la population de chacune était plus de 3 fois supérieure à celle de Niamey.

Le système de santé est aussi caractérisé par :

- Une forte mortalité et morbidité infantile et infanto-juvénile (enfants de moins d'un an et enfants de moins de 5 ans)
- Un taux de mortalité néo natale précoce intra hospitalière de 0,73 en 2019. On note une disparité entre région : Agadez 0,51 ; Diffa 0,17 ; Dosso 1,38 ; Maradi 0,59 ; Niamey 0,40 ; Tahoua 0,84, Tillabéri 0,75 ; Zinder 0,92. Seulement Niamey et Diffa ont atteint la cible de 2019 visant moins de 0,45. Le plus fort taux est enregistré à Dosso⁴.
- Une forte mortalité maternelle (décès des femmes au cours de la grossesse, de l'accouchement ou dans les 42 jours après l'accouchement). En effet, le taux de mortalité obstétricale hospitalière était de 0,49 en 2019 et aucune des régions n'atteint la cible de 0,17. Dosso enregistre la meilleure performance avec 0,21 tandis qu'Agadez enregistre la plus mauvaise performance avec 0,44⁴.
- Selon l'enquête d'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ENISED 2015), la mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 126 pour 1000 (126‰) et la mortalité maternelle est à 520 pour 100 000 naissances vivantes.

Au plan épidémiologique on note :

- En première ligne la prédominance des maladies infectieuses et parasitaires comme le paludisme, la pneumonie, les diarrhées, la rougeole, la méningite, le choléra, la tuberculose, le VIH/Sida et les vers intestinaux.
- A ce premier groupe s'ajoutent les maladies non transmissibles comme le diabète, l'hypertension artérielle, les cardiopathies, les cancers et la malnutrition.
- Les mesures prises par les gouvernements successifs n'ont pas permis de faire progresser significativement la situation. Une transformation du système de santé s'impose pour assurer le bien-être de toutes les Nigériennes et tous les Nigériens.

Le monde traverse une crise majeure avec la pandémie de la COVID-19 affectant gravement le mode de fonction du monde incluant toutes les formes de transactions et de tractations. Bien que le Niger et l'Afrique semblent répondre mieux à la crise, il faudrait continuer de rester vigilant et à prendre les mesures curatives et nécessaires pour mettre fin à la crise. Dans la même lancée, il faudra prendre des actions majeures pour résorber l'impact dévastateur que la pandémie inflige à l'économie nigérienne.

4.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Permettre à tous les Nigériens et toutes les Nigériennes de vivre en bonne santé et de promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

Cet objectif s'aligne avec l'objectif de développement durable 3 adopté par les Nations unies.

4.3 PROGRAMMES ET PROJETS

- **Programme de couverture médicale universelle des nigériens** : RANAA instaurera la couverture médicale universelle. Chaque Nigérien aura une carte de santé et se fera traiter gratuitement dans les centres de santé.
- **Programme d'amélioration des infrastructures de santé des régions du Niger** :
 - **Une région, un hôpital de référence** : RANAA fera passer le nombre d'hôpitaux de référence de 2 à 8 avec l'achèvement de la construction de l'hôpital de référence de Tahoua, et la construction d'un hôpital de référence dans chacune des régions suivantes : Agadez, Diffa, Dosso, Tillabéri, et Zinder.
 - **Un district sanitaire, un hôpital de district** : RANAA fera passer le nombre d'hôpitaux de district de 36 en 2020 à 60 en 2026. Le programme visera en priorité les départements et districts sanitaires ayant plus de 100 000 habitants.
 - **Renforcement de la couverture médicale avec un objectif de 80% à l'horizon 2026** : Pour améliorer la couverture sanitaire, RANAA construira 300 nouveaux centres de santé intégré de type 2 et convertira 300 centres de santé intégré de type 1 en centre de santé intégré de type 2.
- **Programme de renforcement des capacité techniques et opérationnelles des structures du Niger** :
 - **RANAA mettra en œuvre un programme massif de formation en spécialités médicales (cardiologie, infectiologie, pédiatrie, chirurgie, ophtalmologie, etc.) au Niger et dans les pays étrangers.**
 - RANAA incitera par des mesures spécifiques les spécialistes à s'installer dans les villes de l'intérieur du pays.
 - **Renforcement du personnel soignant en nombre et en qualité** : RANAA augmentera le personnel sanitaire de 10000 professionnels dont 2000 nouveaux médecins, 6000 nouveaux infirmiers, et 2000 nouvelles sages-femmes pour progresser dans l'atteinte des normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).
 - **Offre d'une formation en médecine dans au moins 4 universités avant 2026** : En plus de l'Université de Niamey, la formation en médecine sera offerte dans les Université de Tahoua, Maradi, et Zinder
 - **Offre de formation en science de la santé dans au moins 6 universités avant 2026** : En plus de l'Université de Niamey, la formation en sciences de la santé sera offerte dans les Université de Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri, et Zinder
 - **Renforcement des capacités de production de médicaments**
 - **Accessibilité des médicaments à un coût raisonnable.**
 - **Instauration du système de médecine familiale** : RANAA vise que 25% des nigériens aient un médecin de famille avant 2026 et 60% avant 2030
 - **Le Niger, une destination sanitaire en Afrique de l'Ouest** : RANAA vise à faire du Niger, une destination où les patients ouest-africains viennent se faire soigner.
 - **Lutte contre les hépatites virales**

- **Lutte contre les maladies non transmissibles telle que le diabète, l'hypertension artérielle, le cancer, et les accidents cardio-vasculaires**
- **Programme Stop Paludisme** : A travers ce programme RANAA vise réduire le taux de mortalité du paludisme de plus de 60% en passant de 1,16 personnes pour 1000 en 2018 à 0,4 personnes pour 1000 en 2026.
- **Programme de lutte contre la COVID-19 et de veille pour des crises sanitaires similaires.**

4.4 RESULTATS/INDICATEURS

Description	Référence		Cible	
	Année	Indicateur	Année	Indicateur
Taux de couverture sanitaire	2019	51,35%	2026	80%
Accès à la couverture médicale universelle	ND	ND	2026	100%
Hôpitaux de références	2020	2	2026	8
Hôpitaux de district	2020	36	2026	60
Conversion de centres de santé intégré de type 1 en centre de santé intégré de type.	NA	NA	2026	300
Nombre de centres de santé intégré de type 1	2018	738	2026	438
Nouveaux centres de santé intégré de type 2	NA	NA	2026	300
Centres de santé intégré de type 2	2018	303	2026	903
Accessibilité au système de médecine familiale	ND	ND	2026	25%
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2015	51,3	2026	25
Taux de mortalité infanto-juvénile (pour 1000)	2015	126	2026	70

Taux de mortalité maternelle (pour 100 000)	2015	520	2026	260
Taux de mortalité lié au paludisme (pour 1000)	2018	1,16	2026	0,4
Nombre d'habitants par médecin	2018	18 964	2026	10 000
Nombre d'habitants par infirmier	2018	3579	2026	2500
Nombre de femmes en âge de procréer par sage-femme diplômée	2018	3446	2026	2000
Densité du personnel sanitaire (médecins, infirmiers, sages-femmes) par 10000 habitants	2018	3,9	2026	6,3
Espérance de vie à la naissance	2018	62	2026	68

RÉFÉRENCES :

- Ministère du Plan (2020). Rapport Annuel 2019 de Mise en Œuvre du Plan de Développement Economique et Sociale. République du Niger.
- Annuaire Statistique 2014-2018 - Institut National de la Statistique (2019)
- Ministère de la Santé Publique (2020) – Plan de préparation et réponse au nouveau coronavirus (COVID-19)
- PNUD (2019). Rapport sur le Développement Humain 2019, Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle.

CHAPITRE 5 : ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

5.1 DIAGNOSTIC

Pays continental d'Afrique de l'Ouest, le Niger se caractérise par des conditions climatiques particulièrement drastiques dues au fait que 2/3 de sa superficie (1.267.000 km²) sont localisées en zone saharienne et 1/3 en zone soudanienne et sahélienne.

- La pluviométrie annuelle varie de 800 mm dans l'extrême sud à moins de 50 mm dans la partie nord du pays. Le climat est aride, de type saharien au nord, sahélo-saharien au centre et soudano-sahélien au sud.
- En 2018, le pays comptait un peu plus de 21 millions d'habitants, avec un taux de croissance de la population des plus élevés au monde (3,4% par an). Plus de la moitié de la population du pays à moins de 15 ans et de 80% d'entre eux vivent en milieu rural. Moins d'un tiers des adultes est alphabétisé.
- Caractérisé par de basses altitudes (200 à 500 m), le relief est marqué par des massifs montagneux très anciens au nord-ouest (massif de l'Air), des plaines et des plateaux au sud.
- La partie Nord du Niger est occupée par des grandes zones géomorphologiques. La partie Sud du Niger est caractérisée par une alternance de plaines et de plateaux.
- Le climat est de type tropical semi-aride, caractérisé par deux saisons : une saison sèche allant d'octobre à mai et une saison pluvieuse allant de juin à septembre.
- Ces caractéristiques font que le Niger fait partie des pays les plus vulnérables au monde en raison du contexte lié à son climat, son environnement et à son économie. Le pays se classe au bas de l'échelle sur la quasi-totalité des indicateurs de développement humain depuis plusieurs années consécutives.
- Au plan environnemental, le pays est confronté de façon très récurrente à la survenue de catastrophes naturelles qui engendrent des coûts économiques et sociaux importants, ainsi que des répercussions humanitaires sans précédents.
- Les facteurs de la dégradation des terres au Niger sont essentiellement d'ordre climatique et anthropique notamment les conditions météorologiques dégradantes couplées aux activités humaines en particulier les activités de production non durable. Les contraintes majeures sont :
 - Les insuffisances du cadre institutionnel et juridique en matière de gestion de l'environnement,
 - Les récurrences des conflits communautaires liés à l'accès aux ressources naturelles,

- La faible capacité financière et technique des communautés et des services d'encadrement limitant l'adoption de certaines technologies pourtant efficaces en matière de gestion durable des terres (GDT),
- Le très faible financement de la GDT par les collectivités et par l'Etat central.
- Ces événements s'expliquent essentiellement par la situation géographique du pays, la fragilité de son écosystème, l'inadaptation de certains aspects du cadre de vie des communautés et la récurrence des catastrophes naturelles.
- La proportion des ménages nigériens vivant dans un logement décent n'a pas connu d'évolution soutenue alors même que les effets des changements climatiques continuent à dégrader la qualité de l'habitat en milieu rural. Au milieu urbain, les catastrophes multiples sont vécues du fait de l'urbanisation anarchique des villes qui sont soumises à des inondations et la mauvaise gestion des immondices. L'une des conséquences majeures du mauvais assainissement des villes du pays est sans nul doute l'acuité et la persistance des problèmes sanitaires (paludismes, diarrhée, etc.).
- L'étagement bioclimatique du Niger permet de disposer d'une faune riche et variée actuellement en régression pour des raisons des causes anthropiques (braconnage, compétition avec les ongulés domestiques, et destruction des habitats naturelles) et des causes naturelles aggravées par les changements climatiques.
- Pour assurer les besoins énergétiques, il est constaté une consommation anarchique en ressources ligneuses (bois et résidus de biomasse) alors même que le pays dispose de grosses réserves en gaz. En outre, les potentialités en énergies renouvelables (solaire, éolienne, hydraulique) sont très importantes, mais peu exploitées jusqu'à présent, et les potentialités énergétiques offertes par l'uranium ne sont pas encore exploitées pour le besoin national.

5.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Adapter le cadre de vie des populations par l'amélioration de l'habitat, de l'hygiène et de l'assainissement, le développement d'un urbanisme adapté aux nouvelles réalités qu'imposent les changements climatiques et le renforcement de la résilience des communautés.

En marge de cet objectif principal, dans le secteur de l'environnement et du développement durable, RANAA vise l'atténuation des effets néfastes des changements climatiques sur les populations nigériennes en particuliers les plus vulnérables et un développement socio-économique respectueux de l'environnement. Au vu de la fragilité des écosystèmes au Niger, il est impérieux que l'exploitation des ressources naturelles ne compromette pas l'avenir des générations futures.

5.3 PROGRAMMES ET PROJETS

- **Programme de restauration des terres dégradées et de plantation d'arbres** : cette initiative visera la récupération de 2 millions d'ha de terres dégradées et la plantation de 100 millions d'arbres sur 10 ans sera au centre des préoccupations pour maintenir la fertilité des terres et respecter les engagements du Niger vis-à-vis de la communauté internationale (Accord de Paris) en matière de gestion durable des terres et la promotion d'un développement écologiquement durable et économiquement viable.
- **Programme de gestion intégrée des ressources en eau** : Elle sera promue à travers une responsabilisation accrue des communautés qui contribueront à la mobilisation et la valorisation des eaux. Un accent spécial sera mis dans la coopération bilatérale et régionale afin de garantir une gestion concertée des ressources partagées et des ressources stratégiques.
- **Programme de modernisation des grandes villes nigériennes** : Adaptation de l'habitat et développement urbain.
- **Programme de renforcement des capacités opérationnelles d'adaptation au changement**
 - Création un observatoire de la qualité de l'air et de la pollution atmosphérique : fondamental pour la santé des populations notamment en milieu urbain.
 - Renforcement du cadre d'approbation des programmes et projets à travers les études d'impact environnemental et social.
 - Renforcement du cadre institutionnel et juridique en matière de gestion de l'environnement.
 - Programme de plantation d'arbre et de reforestation de plusieurs vastes étendues.
 - Transition de l'utilisation des ressources ligneuses (bois et résidus de biomasse) comme source première d'énergie dans les ménages vers d'autres sources alternatives.
 - Renforcement des capacités financières et techniques des communautés et des services d'encadrement et accélération de l'utilisation des technologie appropriées et modernes dans le secteur.
 - Renforcement des plans de veille, de réponse, et d'adaptation aux catastrophes naturelles.
 - Préparation pour une transition vers les énergies vertes.
 - La préservation de la diversité tant biologique, végétale, et animale, ainsi que la protection des ressources génétiques.

CHAPITRE 6 : AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES

6.1 DIAGNOSTIC

L'autonomisation des femmes et des filles, incontournable pour l'atteinte d'un développement durable.

Les sociétés d'aujourd'hui, du nord au sud et d'est en ouest, sont interconnectées et les distances pour se rejoindre sont de plus en plus réduites, notamment grâce aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Cette proximité imposée par la mondialisation et le numérique oblige presque les sociétés et les communautés de ce monde à adhérer à certains préceptes mondialement acceptés. Pensons aux Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

- **Égalité entre les sexes**

Ainsi, attardons-nous à l'ODD N°5 qui prône l'*Égalité entre les sexes* dont l'objectif est de *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles*¹¹. Reconnaissons dès lors que la plupart des sociétés démocratiques, et même certains états autoritaires, ont accepté d'ériger des programmes de développement communautaire, voire national, en vue de l'atteinte de celui-ci. Ainsi, nous référant à l'agence onusienne ONU Femmes, des progrès ont vu le jour à travers le monde. Cependant, force est de constater que, partout sur le globe, notamment au Niger, les femmes et les filles continuent de subir les inégalités de leur société respective.

- **Définition de l'Égalité entre les sexes**

Avant de continuer, précisons qu'une des nombreuses définitions de l'ONU quant à l'Égalité entre les sexes s'articule autour de cette idée : « Garantir l'égalité d'accès des femmes et des filles à l'éducation, aux soins de santé, à un travail décent et à la représentation dans les processus de prise de décisions politiques et économiques [...] »¹².

Parallèlement, qui dit égalité entre les sexes dit Autonomisation des femmes et des filles. Comme quoi il est impossible d'explorer l'Objectif N°5 sans parler de ce précepte qui en découle directement. Dans le cas du Niger, plus que jamais, l'atteinte de l'égalité entre les sexes doit être entrepris comme une exigence si nous voulons aboutir à un niveau enviable

¹¹ Nations Unies : « Égalité des Sexes, Pourquoi est-ce important? »
https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/wp-content/uploads/sites/4/2019/06/Why_it_matters_Goal_5_FR.pdf

¹² Idem Nations Unies

d'autonomisation des femmes et des filles. Autrement dit, l'égalité entre les sexes s'avère une nécessité pour concourir au développement durable des communautés du Niger lorsqu'on prend conscience que les femmes et les filles représentent plus de 50% de la population.

- **Définition de l'autonomisation des femmes (et des filles)**

Pour tenter une définition du précepte de l'autonomisation des femmes et des filles, il faut préciser, avant tout, que c'est un long cheminement qui, de préférence, doit débiter au cours des premières étapes de la vie d'une jeune fille. Plus que jamais les conditions dans lesquelles une fille voit le jour et les valeurs auxquelles celle-ci est exposée auront certainement raison de certaines prédispositions qu'elle développera jusqu'à sa majorité légale. C'est pour cette raison que nous n'insisterons jamais assez sur l'importance d'offrir un cadre égalitaire et équitable aux enfants, filles comme garçons, dès le jeune âge. Cette lourde responsabilité appartient aux parents, à la communauté, à la société civile, au système éducatif, aux instances de pouvoirs... C'est le devoir de toutes et tous.

Ainsi, l'autonomisation de la femme est un processus par lequel celle-ci développe et acquiert les aptitudes et les outils nécessaires pour son développement personnel et son émancipation, et ce, en vue de sa participation et ses prises de décisions autonomes dans les domaines familial, social, civil, médical, culturel, économique et politique.

Situation actuelle des femmes et des filles Nigériennes

- **Démographie galopante**

Avec ses 3,9% de croissance démographique annuel, d'après le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le Niger est l'un des pays qui affiche le taux de fécondité le plus élevé au monde. Selon ONU Femmes, une Nigérienne en âge de procréer a en moyenne 7,6 enfants¹³.

Ainsi, une personne sur deux a moins de 15 ans au Niger. Pour ce qui est des femmes et des filles, elles représentent plus de 50% de la population nigérienne, dont 80% d'entre elles vivent en milieu rurale.

- **Mariages précoces et déscolarisation des jeunes filles**

Selon l'UNICEF, au Niger, près de 36 % des filles sont mariées avant l'âge de 15 ans et 75 % des femmes âgées de 20 à 24 ans sont mariées avant l'âge de 18 ans¹⁴. En d'autres mots, 3 filles sur 4 sont mariées avant l'âge de 18 ans. Cependant, ces mariages précoces que subissent les jeunes Nigériennes ont largement pour conséquence la déscolarisation de celles-ci, mais aussi une entrave à leur émancipation, en plus de compromettre leur santé physique et sexuelle.

¹³ ONU Femmes Afrique : « Niger », <https://africa.unwomen.org/fr/where-we-are/west-and-central-africa/niger>

¹⁴ UNICEF : « Programme de coopération Niger-UNICEF 2019-2021 », <https://www.unicef.org/niger/media/1176/file/FR%20CPD%20Summary%20Booklet%202019.pdf>

Ainsi, pour mettre fin à ces mariages précoces ancrés dans les coutumes nigériennes et qui empêchent, entre autres, le droit à la scolarisation des filles, il faudra plus de volonté des autorités, mais aussi des communautés sur tout l'étendue du territoire national. D'ailleurs, en 2017, une loi a été proposée pour que l'âge légal du mariage, étant fixée à 15 ans, soit élevé à 18 ans¹⁵.

Cependant, cette loi est toujours en attente d'adoption. Ainsi, il serait important d'aller de l'avant avec cette volonté des autorités afin d'adopter cette loi à travers un processus participatif et inclusif avec tous les acteurs du paysage socioculturelle du pays.

- **Droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles**

Puisque les femmes et les filles Nigériennes sont très peu, ou pas, éduquées sur leurs droits sexuels et reproductifs, certaines sont en proie aux violences sexuelles ; à l'exemple des 2% de fillettes Nigériennes qui subissent, chaque année, une forme de mutilation génitale féminine, selon un récent Rapport de l'UNICEF.

Ensuite, puisqu'elles ne sont pas informées, les femmes et les jeunes filles en âge de procréer, n'ont pas les moyens matériels ni sanitaires pour prendre en charge leur santé sexuelle et leurs droits reproductifs. Qui plus est, les femmes et les filles vivant en milieu rural n'ont, pour la plupart, aucun accès à un médecin pour les suivis de grossesse et gynécologiques, encore moins accès aux conseils et aux soins de santé de base.

Ainsi, pour beaucoup d'entre elles, les enjeux liés à l'espacement des naissances et à l'accès aux moyens de contraception, sont totalement inconnus. Ce qui explique les nombreux problèmes de santé que connaissent, majoritairement, les femmes et filles en zone rurale.

Rappelons que, dans la conception traditionnelle, le devoir d'une femme est avant tout de procréer. De plus, à une autre époque, l'abondance de la progéniture garantissait une main-d'œuvre gratuite pour les travaux champêtres.

- **Éducation et écart entre les genres**

Pour revenir à la question de la scolarisation des jeunes filles, mentionnons que seule une fille sur deux va à l'école primaire, une sur dix au collège et une sur cinquante au lycée¹⁶. Selon un récent rapport de l'UNICEF, au sein de la population nigérienne adulte, seulement 14% des femmes savent lire et écrire, contre 42% des hommes¹⁷.

¹⁵ Plan International : « Le Niger ne tolérera plus le mariage d'enfant », <https://www.plan-international.fr/news/2017-10-31-le-niger-ne-tolerera-plus-le-mariage-denfant#:~:text=C'est%20une%20avanc%C3%A9e%20historique,enfant%20ne%20sera%20plus%20tol%C3%A9r%C3%A9>.

¹⁶ Le Monde : « En Afrique de l'Ouest, les gouvernements appelés à plus d'efforts pour réduire les inégalités », https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/07/10/en-afrique-de-l-ouest-les-gouvernements-appelles-a-plus-d-efforts-pour-reduire-les-inegalites_5487704_3212.html

¹⁷ Idem UNICEF

Afin de redresser cette grave disparité sociale, en décembre 2017, un décret présidentiel en faveur des jeunes filles a été signé, portant ainsi l'âge de leur scolarité obligatoire à 16 ans. Cependant, au-delà des mots et de la loi, les actions nécessaires doivent être déployées pour contrôler et assurer l'application de ce décret.

À long terme, cela permettrait, d'une part, de constater une hausse du taux de scolarisation chez les jeunes filles et, d'autre part, d'atteindre la parité entre les genres du point de vue de la scolarisation.

- **Rôle traditionnel de la femme**

Dans un autre ordre d'idées, puisqu'elles ne participent pas à la vie extérieure à leur foyer, la plupart des femmes sont responsables des tâches domestiques. Ainsi, selon ONU Femmes, la charge de travail journalière de la femme nigérienne en milieu rurale est de 16 à 18 heures ; ce qui ne lui laisse pas de temps pour d'autres activités liées à la vie économique de sa communauté par exemple.

Effectivement, au Niger, pour l'homme, chef de famille, la femme et la fille appartiennent au foyer. Par conséquent, les activités sociales et économiques sont réservées au genre masculin. Les femmes sont donc reléguées à un rôle domestique sous le poids des pratiques traditionnelles et patriarcales. Cependant, bien qu'elles aient un rôle fortement traditionnel au niveau familial, les femmes ne participent pas suffisamment à la prise de décisions concernant leur foyer. Il est donc difficile de concourir à leur autonomisation dans un tel contexte.

- **Violence domestique et droits des femmes**

Toujours sous le poids des coutumes et du patriarcat, près de 60 % des femmes estiment qu'il est justifié qu'un homme batte sa partenaire si elle ne rencontre pas les exigences attendues par celui-ci. Encore une fois, l'inégalité entre les sexes empêche l'autonomisation des femmes et des filles qui croient, de génération en génération, qu'elles sont sans pouvoir et, pire encore, inférieures aux hommes et aux garçons.

De ce fait, il est donc important d'éduquer les filles dès le bas âge sur leurs droits fondamentaux, notamment à la sécurité. À partir de là, il sera possible de faire prendre conscience, aux femmes et aux filles, du fait de leur importance pour leur communauté respective, mais également pour le pays.

- **Accès des femmes à la terre**

Posséder une terre n'est pas seulement une affaire économique dans un pays fortement agro-pastoral. Qui plus est, cette forme de possession revêt un pouvoir social. Au Niger, trois sources

de droits régulent le droit d'accès à la terre : le coutumier, le religieux et le formel¹⁸.

Cependant, le Code rural accorde une prépondérance aux droits coutumier et religieux.

Selon le droit coutumier, la terre familiale revient à l'homme. En cas de mariage, l'homme est dans l'obligation de céder une partie de sa terre à l'épouse. De plus, en cas d'héritage, le droit coutumier prévoit une part équitable aux différents membres d'une même famille indépendamment du genre.

Selon le droit religieux ou la sharia, quel que soit le bien en jeu, la femme est tenue de recevoir la moitié de la part de l'homme. Cette loi religieuse est donc valable pour la terre et la propriété foncière.

Selon le droit formel (Code rural), la terre peut être acquise, mise en location ou empruntée en toute liberté¹⁹. Le plus important est que la législation encourage et oblige la formalisation de la propriété foncière par des actes fonciers. Cependant, ce dispositif, même s'il semble être le plus sécuritaire pour les femmes au regard de leurs biens fonciers, il n'en est rien puisqu'il faut avant tout le comprendre pour l'instrumentaliser.

Somme toutes, quel que soit le droit invoqué ; coutumier, religieux ou législatif, toutes trois permettent aux femmes d'être propriétaires terriennes. Cependant, ce clivage de droits peut porter à confusion. Dans bien des cas, les femmes doivent négocier ce qui leur revient de droit. En effet, sous le joug des forces coutumières et mêmes religieuses, lors de certains partages d'héritage par exemple, bien des femmes se voient retirer leurs possessions, et ce, au profit, de leurs confrères.

Enfin, croire que le Code rural serait salvateur pour les femmes est aussi utopique puisque, pour jouir des dispositions prévues par la loi, il faut connaître ses droits. Malheureusement, bien des femmes ignorent les rouages des dispositifs institutionnels en matière de droit foncier parce qu'elles sont majoritairement analphabètes, et n'ont pas les ressources nécessaires pour les aider à protéger leurs biens.

- **Inégalités entre les genres et IDH**

De ces précédents constats alarmants, force est de reconnaître que les facteurs genre et égalité des sexes, croissance démographique et accès à l'éducation, sont intimement liés. D'ailleurs, toujours selon l'UNICEF, l'amélioration de l'IDH du Niger (qui est parmi les plus bas au monde), est entravée par de nombreux facteurs ; dont les inégalités entre les sexes, la croissance démographique élevée et les faibles niveaux d'alphabétisation et d'éducation²⁰.

¹⁸ CARE : « L'accès à la terre, un défi commun pour les femmes et les hommes », <https://www.care.dk/wp-content/uploads/2016/03/Doc-FINAL-Acc%C3%A8s-des-femmes-%C3%A0-la-terre-130910.pdf>

¹⁹ Idem CARE

²⁰ Idem UNICEF

Ainsi, il serait utopique de croire à une amélioration décente de l'IDH du Niger tant et aussi longtemps que les droits fondamentaux des femmes et des filles ne seront pas suffisamment garantis.

- **Entreprenariat féminin et financement de PME féminines**

Dans un pays où les femmes, surtout en zone rurale, vivent dans des conditions de dépendance et d'extrême pauvreté, nous constatons depuis quelques années, des initiatives d'entreprenariat féminin en balbutiement. En effet, de plus en plus, les Nigériennes prennent conscience qu'elles ne peuvent plus espérer au développement personnel et social en attendant la manne de l'homme, chef de famille.

Selon les données les plus récentes datant de 2018, le Ministère du commerce, à travers l'instance de la Chambre de commerce, et plus précisément du Service de l'entreprenariat féminin, l'entreprenariat féminin représente, au Niger, 7 à 10%.

À travers le monde, on parle d'*empowerment* au féminin et les Nigériennes commencent à s'approprier ce concept, même si beaucoup reste à faire pour qu'elles atteignent leur plein potentiel. Des initiatives comme le Salon de l'entreprenariat féminin (SANEF) ont vu le jour pour permettre aux femmes de valoriser leurs initiatives, d'élargir leurs horizons et de mutualiser leurs efforts en vue de leur développement socio-économique.

Déterminées, les femmes sont mobilisées mais le nerf de la guerre demeure toujours difficilement accessible. Autrement dit, les moyens financiers et l'accompagnement financier ne suivent pas le combat des femmes qui se lancent en affaire au Niger. Malgré les obstacles, les femmes désireuses de s'épanouir et d'améliorer l'économie de leur communauté ne baissent pas les bras.

- **Représentativité sur la scène politique et dans les fonctions nominatives**

En Août 2020 par décret, le Niger a porté le quota genre pour les candidats et les élus des élections législatives et locales à 25% au minimum. Cette même loi fait passer le quota des nominations des membres du gouvernement et aux emplois supérieurs de l'Etat à 30%. Ceci est une étape dans la bonne direction et il faudra encore faire plus tout en encourageant plus de candidatures féminines pour à l'occasion des élections présidentielles. En 2020 sur les 41 candidats enregistrés pour les élections présidentielles il n'y avait aucune femme.

6.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Assurer l'autonomisation des femmes et des filles au Niger.

Selon les récents constats, les femmes en âge de voter et les filles représentent plus de la moitié de la population nigérienne, alors il est vital de mettre à leur portée les outils nécessaires en vue de leur entière participation dans les domaines familial, social, civil, médical,

culturel, économique et politique. Vu leur poids démographique, elles représentent la moitié du potentiel du Niger. Alors il est impossible d’aspirer à une prospérité économique et un développement durable sans leur participation aux activités tant économiques, sociales que politiques.

Ainsi, il est important de mettre en place des programmes d’éducation et de formation avec le concours des autorités civiles, des acteurs communautaires, religieux et coutumiers, de même que les organisations non gouvernementales (ONG) et les acteurs de la société civile. Ainsi, avec le concours des bonnes volontés à tous les niveaux, il sera possible d’accorder aux femmes et aux filles toutes les chances de s’autonomiser, et ce, à tous les niveaux. Plus encore, la mise en action concrète de programmes de développement durable devrait considérablement améliorer leur qualité de vie en général.

6.3 PROGRAMMES ET PROJETS

Fort du diagnostic, les programmes et projets du RANAA apporteront des solutions pérennes à chacun des défis soulignés. Les thématiques des programmes et projets sont :

- Programme de développement de l’entrepreneuriat des femmes
- Programme de renforcement du rôle de la femme pour un développement durable au Niger :
 - Représentativité accrue des femmes sur la scène politique et dans les fonctions nominatives : RANAA visera une majoration du quota genre avec pour objectif 40% en 2026 pour les élections législatives et locales et pour les fonctions nominatives.
 - Réduction des inégalités entre les genres dans tous les domaines identifiés par les rapports sur l’indice du développement humain (IDH : éducation, santé, emplois, etc...)
 - Facilitation de l’accès des femmes à la terre
 - Campagne pour mettre fin aux violences domestiques et conscientisation sur les droits des femmes
 - Transition vers un rôle moderne de la femme
 - Conscientisation sur les droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles
 - Actions pour prévenir les mariages précoces et déscolarisation des jeunes filles

6.4 RESULTATS/INDICATEURS

Parmi les nombreuses retombées positives, l’aboutissement d’une plus grande autonomisation des femmes et des filles Nigériennes permettrait les principaux résultats ci-après :

- Les femmes et les filles ont une meilleure qualité de vie ;
- Les femmes et les filles prennent conscience de leurs droits à l’épanouissement personnel ;

- Les femmes et les filles ont un meilleur accès à l'éducation ;
- Les femmes et les filles ont une meilleure connaissance de leurs droits en société ;
- Les femmes et les filles ont accès aux moyens nécessaires à une meilleure planification familiale ;
- Les femmes et les filles ont une meilleure santé reproductive ;
- Les femmes et les filles ont une meilleure santé générale ;
- Les filles de moins de 18 ans ne subissent plus de mariages précoces ;
- Les femmes et les filles ne subissent plus de violences physiques et sexuelles ;
- Les femmes et les filles ont une représentativité accrue sur la scène politique et dans les fonctions nominatives ;
- Les femmes et les filles connaissent leurs droits en matière d'accès à la propriété foncière ;
- Les femmes et les filles ont un meilleur accès à la propriété foncière et aux terres agricoles ;
- Les femmes et les filles se tournent de plus en plus vers l'entrepreneuriat ;
- Les femmes et les filles ont un meilleur accès au financement de PME ;
- Les femmes et les filles contribuent à la diversification et à la prospérité économique du pays ;
- Les femmes et les filles contribuent au recul de la pauvreté endémique ;
- Les femmes et les filles de plus en plus éduquées et autonomes contribuent à l'amélioration de l'Indice de développement humain (IDH) ;
- Les femmes et les filles contribuent à l'atteinte de l'Objectif No5 quant à l'Égalité entre les sexes.

RÉFÉRENCES :

- Nations Unies : « Égalité des Sexes, Pourquoi est-ce important? »
https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/wp-content/uploads/sites/4/2019/06/Why_it_matters_Goal_5_FR.pdf
- <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.NEET.ZS?locations=NE>
- ONU Femmes Afrique : « Niger », <https://africa.unwomen.org/fr/where-we-are/west-and-central-africa/niger>
- UNICEF : « Programme de coopération Niger-UNICEF 2019-2021 », <https://www.unicef.org/niger/media/1176/file/FR%20CPD%20Summary%20Booklet%202019.pdf>
- Plan International : « Le Niger ne tolérera plus le mariage d'enfant », <https://www.plan-international.fr/news/2017-10-31-le-niger-ne-tolerera-plus-le-mariage-denfant#:~:text=C'est%20une%20avance%20historique,enfant%20ne%20sera%20plus%20tol%C3%A9r%C3%A9>.
- Le Monde : « En Afrique de l'Ouest, les gouvernements appelés à plus d'efforts pour réduire les inégalités », <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/07/10/en-afrique-de-l-ouest->

[les-gouvernements-appelles-a-plus-d-efforts-pour-reduire-les-inegalites_5487704_3212.html](#)

- CARE : « L'accès à la terre, un défi commun pour les femmes et les hommes », <https://www.care.dk/wp-content/uploads/2016/03/Doc-FINAL-Acc%C3%A8s-des-femmes-%C3%A0-la-terre-130910.pdf>

CHAPITRE 7 : PROMOTION DE LA JEUNESSE

7.1 DIAGNOSTIC

La jeunesse, incontournable pour l'atteinte d'un développement durable

En avril 1998, le Niger, dans le but d'insuffler du dynamisme dans sa recherche de développement durable, a promulgué la Déclaration nationale de la jeunesse. Dans le but de valoriser cette tranche de la population ayant entre 15 et 35 ans, et vivant majoritairement en milieu rural, l'État s'est allié à la société civile et au secteur privé afin de créer des opportunités à la jeunesse nigérienne. Cette initiative était également dans le but de faire participer la jeunesse nigérienne dans l'atteinte d'objectifs, de conventions et de stratégies de développement à l'échelle nationale, mais aussi internationale.

Aujourd'hui, la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) vise principalement la réduction de la pauvreté chez cette tranche d'âge, sans exclure la valorisation du potentiel de la jeunesse nigérienne.

- **Démographie de la jeunesse nigérienne**

La Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) considère la jeunesse comme étant un groupe d'individus composé des deux sexes et âgés entre 15 et 35 ans. Ensuite, cette politique définit la jeunesse en plusieurs catégories dont : jeunesse scolarisée, jeunesse déscolarisée, jeunesse rurale, jeunesse urbaine, jeunesse en difficulté, etc.

Selon l'INS, cette tranche de la population nigérienne représente le tiers de la population nationale, pour une croissance estimée à 4% annuel en moyenne, et ce, depuis 2001. De plus, en moyenne 20% de cette jeunesse réside en milieu urbain, sans oublier de considérer cette proportion de jeunes urbains à la hausse d'année en année.

Sur le plan du genre, la proportion de jeunes filles/femmes et de jeunes garçons/hommes est sensiblement identique autant en milieu urbain qu'en milieu rural. Selon l'INS, la tendance est haussière quant au nombre de jeunes garçons par rapport aux jeunes filles depuis 2004.

Aujourd'hui, 70% de la population nigérienne a moins de 25 ans. Par conséquent, cette jeunesse de la démographie nigérienne, caractérisée par une forte croissance, est une richesse que le pays doit capitaliser et valoriser pour en tirer tous les bienfaits. Cette jeunesse, si elle est bien canalisée et encadrée, permettra au Niger de réaliser des prouesses enviabiles en matière de développement durable.

- **L'emploi des jeunes en général**

L'emploi des jeunes, à travers le territoire national, est fortement marqué par les secteurs informel et rural. Ainsi, d'une part, l'économie du pays demeure fortement informelle. Selon

l'INS, le secteur informel représente plus de 80% du PIB nigérien. D'autre part, l'économie rurale est marquée par une production agropastorale.

En général, la jeunesse nigérienne est confrontée à de nombreuses embûches en matière d'insertion professionnelle. Premier obstacle, on constate un déphasage entre les compétences requises et le niveau d'éducation. Deuxième obstacle, beaucoup de jeunes ne rencontrent pas l'expérience minimale requise ; pire encore les opportunités de stages s'avèrent rarissimes. Par conséquent, les jeunes sont acculés au pied du mur : « pas d'expérience professionnelle alors pas d'emploi »²¹. Pris entre le marteau et l'enclume, les jeunes ne peuvent donc accumuler de l'expérience professionnelle sans emploi, ni même un stage.

Sans un réseau influent de « parents, amis et connaissances », beaucoup de jeunes sont forcés de se déclasser en acceptant des rôles professionnels inférieurs à leur niveau de formation.

Autre obstacle, la majorité des jeunes Nigériens ont malheureusement un niveau de scolarisation faible, sinon très faible. Il apparaît qu'en 2012, plus du tiers (33,7 %) des jeunes vivant en milieu urbain âgés de 15 à 34 ans, ne sont pas scolarisés²². Pour rajouter à cette embûche liée à la scolarisation, disons que les rares jeunes qui sont scolarisés n'ont pas les aptitudes suffisantes pour faire face au marché du travail, puisque très peu scolarisés. Pire, en 2017, la banque mondiale estime à 68,6% la part des jeunes nigériens âgés de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation.²³

- **Essoufflement de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ)**

Depuis qu'elle a été élaborée et mise en action, la PNJ n'a pas remplie ses promesses, lorsqu'on constate l'accablement général dans lequel patauge la jeunesse nigérienne. La volonté de valoriser la jeunesse nigérienne en reconnaissant son potentiel n'a pas donné les résultats escomptés.

- L'environnement nigérien est austère à tout développement durable chez cette tranche de la population qui, de surcroît, représente l'avenir de ce pays.
- Le chômage chez les jeunes Nigériens est accablant, entraînant des niveaux de pauvreté parmi les plus endémiques au monde.
- Les niveaux de scolarisation sont parmi les plus bas au monde, sans parler de la déscolarisation précoce chez les jeunes filles.
- Les droits des jeunes, surtout ceux des jeunes filles en milieu rural, ne sont pas garantis malgré les promesses de lois pour encadrer les droits de ceux-ci.

²¹ Ousmane Ida, Ibrahima. « L'emploi des jeunes dans les grandes villes du Niger : une analyse à partir des données du recensement de 2012 », Rapport de recherche de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), p.14

²² Idem Ousmane Ida, p. 14

²³ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.NEET.ZS?locations=NE>

- Le droit à la sécurité sanitaire n'est pas assuré entraînant la mortalité infantile dans les couches les plus vulnérables ; encore parmi les taux les plus élevés au monde.
- Au vu de ces quelques constats, il est plus que nécessaire et cohérent de proposer et d'entreprendre de nouvelles stratégies en matière de développement durable pour la jeunesse nigérienne.

Ces dites stratégies que propose le RANAA sont nommément des Politiques de Promotion de la Jeunesse (PPJ) qui se veulent inclusives et durables.

7.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Faire de la jeunesse nigérienne l'une des forces motrices de la prospérité du Niger.

7.3 PROGRAMMES ET PROJETS

- **Politique de Réforme du système scolaire** : Une réforme du système scolaire s'impose lorsqu'on admet le niveau scolaire plus que lamentable de la jeunesse nigérienne en général. Ainsi, la Politique de Réforme du système scolaire aura pour axes prioritaires : l'obligation de la scolarisation pour tous les jeunes jusqu'à l'âge de 16 ans, la promotion de la formation professionnelle, la promotion du retour à l'école pour les jeunes adultes ayant un faible niveau scolaire, ayant interrompu leur scolarisation ou étant analphabètes, de même que la promotion des études supérieures.
Dans le cadre de cette réforme, les jeunes apprendront les habilités de vie sociale notamment la pensée critique, la résolution de problème, la planification, penser différemment pour sortir des sentiers battus, et la langue anglaise.
- **Politique de promotion d'insertion professionnelle chez les jeunes** : La Politique de Promotion d'insertion professionnelle chez les jeunes aura pour objectif de promouvoir non seulement une économie libérale, mais aura également pour mission de mener à bien des axes prioritaires tels que : la promotion de l'insertion professionnelle chez les jeunes, la promotion de la formation professionnelle et du renforcement des capacités chez les jeunes, la promotion de l'accès à l'emploi et au stage en milieu urbain chez les jeunes.
De plus, des mécanismes de contrôle, en lien à l'égalité des chances pour tous sur le marché de l'emploi, seront instaurés en guise de garde-fou. Ceci permettra aussi d'instaurer une adéquation des formations en tenant compte du genre et des spécificités du milieu qu'il soit rural ou urbain.
- **Politique d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes** : Pour être en cohérence avec le libéralisme économique prôné par le RANAA, la jeunesse nigérienne sera accompagnée sur les traces de l'entrepreneuriat. De la sorte, à l'aide d'une Politique d'Appui à l'entrepreneuriat des

jeunes, il sera question d'apporter une impulsion au secteur privé afin de raviver les initiatives en attente d'accompagnement et d'insuffler un regain d'énergie au génie créateur de la jeunesse nigérienne.

Ainsi, la jeunesse nigérienne désireuse de s'accomplir pourra, d'une part, contribuer à l'essor économique du pays, et, d'autre part, exercer sa liberté d'entreprendre tel que le conçoit le libéralisme économique. L'emploi des jeunes se verra dédié un ministère.

- **Politique de Promotion des droits des jeunes** : A travers une politique de promotion des droits des jeunes, il est possible d'accélérer l'adoption de lois faisant foi de nombreux droits des jeunes tels : le droit à l'éducation, le droit à la sécurité alimentaire, le droit de se loger, le droit à la santé. Ainsi, il est possible de mettre les jeunes à l'abri de tous dangers sociaux. De plus, on ne peut s'empêcher, lorsqu'on parle de droit des jeunes, d'évoquer une loi empêchant le mariage précoce des jeunes filles n'ayant même pas atteint 18 ans. Lors des consultations collectives les jeunes devront avoir une place lors des discussions pour parler en leur nom propre et non à travers des proxys. De ce fait les structures de jeunes ne seront des extensions gouvernementales mais des structures ayant un grand degré d'autonomie et d'indépendance. Ainsi Les jeunes seront associés sans précondition dans l'élaboration de toutes les politiques qui les concernent. Aussi aucune instrumentalisation des jeunes ne sera tolérée ni promue. Les différentes politiques intégreront systématiquement l'aspect jeunesse. Et les sujets tels que la sécurité, la criminalité, l'environnement, la migration, et les élections ne seront pas en laisse et tous les aspects des besoins des jeunes incluant la santé mentale, la participation, les loisirs seront adressés.
- **Politique de sécurité sanitaire chez les jeunes** : L'accès à des soins de santé de qualité demeure, à ce jour, un luxe pour bon nombre de Nigériens, et la jeunesse n'est pas en reste de ce fait qui est exacerbé tant en milieu urbain qu'en milieu rural, et ce, au sein des couches les plus vulnérables de la population. Il est indéniable qu'une jeunesse en santé est une jeunesse qui peut s'épanouir physiquement et mentalement, mais aussi économiquement, alors il est plus que nécessaire de démocratiser l'accès tant aux infrastructures sanitaires de qualité qu'aux moyens nécessaires pour traiter cette population en cas de nécessité. Dans ce cas, la Politique de sécurité sanitaire chez les jeunes permettrait de cibler la jeunesse, toutes couches sociales confondues, afin de leur garantir la gratuité en matière de soins de santé.
- **Représentativité des jeunes sur la scène politique** : Les jeunes sont les mieux placés pour défendre leurs droits. A l'instar du quota genre, et en consultation avec toutes les forces de la nation, RANAA visera à instituer un quota jeunesse avec pour objectif une cible initiale de 20% lors des élections législatives et locales.

7.4 RESULTATS/INDICATEURS

Parmi les nombreuses retombées positives, l'aboutissement d'une plus grande promotion de la jeunesse nigérienne permettrait les principaux résultats ci-après :

- Les jeunes ont une meilleure qualité de vie.
- Les jeunes sont une force active qui contribuent positivement au développement du pays tout en assurant leurs droits à l'épanouissement personnel.
- Les jeunes ont une meilleure formation scolaire et professionnelle et sont prêts pour les emplois d'aujourd'hui et du futur.
- Les jeunes sont des partenaires actifs dans l'identification des défis qui les touchent et dans la définition des solutions qui les concernent.
- Les jeunes ont une représentativité accrue sur la scène politique.
- Les jeunes ont plus de perspectives et se tournent de plus en plus vers l'entrepreneuriat et ont un meilleur accès au financement de PME.
- Les jeunes contribuent à la prospérité économique du pays et au recul de la pauvreté endémique.

CHAPITRE 8 : CIVISME – LE NOUVEAU NIGERIEN (NN)

8.1 DIAGNOSTIC

L'accession du Niger à l'indépendance s'est accompagnée initialement d'un comportement empreint de civisme de la part des Nigériens. Il y avait alors le respect des règles, le sens du bien public, l'ordre public, la discipline collective. Ces valeurs étaient d'ailleurs présentes et estimées dans les sociétés et communautés vivant dans l'espace où le Niger a été fondé. L'école nigérienne avait alors fortement contribué à l'acquisition de ces valeurs par la population en faisant de l'éducation morale et civique (ECM) une discipline à part entière. Du fait de sa nature autoritaire, le régime militaire a réussi à maintenir le sens civique des Nigériens.

Après le décès de Seyni Kountché en novembre 1987 et le début de ce qui fut appelée la décrispation, les Nigériens se sont laissés aller progressivement. On a alors assisté à des comportements contraires à l'ordre et à la discipline. Cet incivisme s'est accéléré avec l'avènement du multipartisme. En effet, sous couvert de leur appartenance partisane, de nombreux Nigériens ont estimé qu'ils pouvaient devenir moins regardants envers le respect de l'ordre, de la discipline et du bien public. L'attachement aux valeurs patriotiques s'en est trouvé ainsi durablement affecté.

Il est donc loisible de voir aujourd'hui beaucoup de travers qui jadis étaient naturellement rejetés. Les détournements de deniers publics font la chronique, et tout semble faire penser à une compétition pour la personne qui détournera le plus grand montant. Le bien public semble utilisé pour des fins privées et pour beaucoup la politique devient un raccourci pour se ravitailler auprès de ce qui est considérée comme une vache laitière.

Les contrats publics ne sont pas exécutés dans les normes selon les conditionnalités fixées dans les appels d'offres, et l'attribution de ces contrats semble être empreinte du sceau de la corruption. Les cahiers de charge ne sont pas respectés et ceci est très visible surtout pour les projets d'infrastructures qui après la première pluie ou le moindre vent tombent dans un état de délabrement.

A côté de ce portrait morose, et malgré la situation difficile au Niger, plusieurs citoyens nigériens demeurent dignes et fiers et se battent chaque jour pour porter le Niger plus haut. Il est possible à travers un civisme exemplaire, de faire une transformation vers un nigérien nouveau qui deviendrait la norme.

8.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Restaurer l'attachement des Nigériens aux valeurs patriotiques, à la discipline, au respect de la chose publique, et à l'unité nationale.

L'atteinte de cet objectif principal commencera par l'individu, et passera par la famille, la communauté, l'école, et les structures étatiques telles que les Maisons des jeunes et de la culture (MJC).

8.3 PROGRAMMES ET PROJETS

- **Education Civique et Morale** : Dans le système éducatif, il faut renforcer l'enseignement de l'éducation civique et morale jusqu'en classe de troisième
- **Restructuration du service civique** : Dès la première partie du quinquennat, il faut, après discussions avec les organisations de jeunesse, rétablir le service civique avec un nouveau contenu et une nouvelle approche. Il s'agit de retrouver le brassage des Nigériens que permettait le service civique.
- **Réhabilitation des Maison de la Jeunesse et de Culture** : Réhabiliter les MJC et leur donner une mission de formation civique et patriotique dès la première moitié du quinquennat.
- **Rétablissement et renforcement des activités de vacances** (cours de vacances, thé-débat, plantations d'arbres, etc.) dès la première année du quinquennat.
- **Promotion du bénévolat à travers des actions communautaires** : Ceci permettra aux nigériens de contribuer positivement aux bien être de leur communauté sans pour autant espérer une rémunération. L'altruisme, cette propension à aider les autres, deviendra une seconde nature pour le nigérien.
- **Cohabitation paisible éleveurs-agriculteurs** : adresser les conflits éleveurs-agriculteurs
- **Renforcement des liens sociaux avec la camaraderie interethnique et combat des relents régionalistes ou ethnocentriques.**
- **Nigériens modèles** : Promotion des nigériens qui sont des modèles dans leur domaine d'expertise.
- **Promotion internationale des qualités nigériennes** : l'image du nigérien à l'extérieur sera celui d'un modèle d'intégrité, de compétence, et de savoir-vivre. Ceci permettra une large ouverture de plusieurs pays au Niger et en même permettra au monde de converger vers le Niger.
- **Culture de la paix et la tolérance**
- **Appropriation de la devise du Niger** : Ce programme assurer que les mots dans la devise du Niger (Fraternité – Travail – Progrès) ne sont pas de vains mots mais des valeurs auxquelles chaque nigérien croit et dont chaque nigérien fait preuve par ses actes.
- **Institution d'une journée citoyenne mensuelle** : Chaque mois sur toute l'étendue du territoire nationale une journée sera dédiée aux actions qui renforcent le civisme. Toutefois le nigérien exprimera et démontrera ce civisme tous les jours de l'année.
- **Lutte contre la corruption** : Ce programme fera des nigériens des exemples en matière de connaissances de tous les aspects de la corruption, et l'application de bonnes pratiques pour que le Niger soit parmi les pays les mieux placé concernant l'index de la corruption.
- **Drapeaux Flamboyants** : Un projet sera lancé pour hisser le drapeau nigérien le long des routes nationales.

PARTIE 2 : RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

CHAPITRE 9 : LA SÉCURITÉ ET LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

9.1 DIAGNOSTIC

Le Niger traverse une crise sécuritaire sans précédent. L'État se retrouve dans une situation d'impuissance défensive avérée face aux multiples problématiques de sécurité occasionnées par un contexte géopolitique régional marqué d'une part par l'effondrement du régime Kadhafi et d'autre part la désagrégation des systèmes de défense de certains pays voisins. Nous assistons à une émergence de groupes djihadistes et l'avènement d'organisations narcotraquantes qui mènent des guerres asymétriques et déstructurées.

L'histoire du Niger nous apprend que depuis 1945 l'espace territorial est marqué par la présence effective de groupes armés, djihadistes, d'insurrection ou simplement une organisation de bandits armés. Récemment se sont ajoutés l'État Islamique et Boko Haram.

Au regard de la résurgence des incursions difficilement repoussées, l'État nigérien avec un effectif de force de défense et sécurité estimé à 50.000 hommes et femmes dont environ 25.000 pour l'armée, et malgré la présence avérée ou présumée de bases ou installations militaires amies (États-Unis, France, Allemagne, Italie, etc.) est plongé dans une situation de fragilité sécuritaire dont la portée et les conséquences compromettraient gravement la souveraineté nationale et l'orientation effective des efforts de l'Etat vers le développement socioéconomique des populations.

Il apparaît dès lors l'urgence de repenser notre politique de sécurité afin de mieux défendre la souveraineté du Niger, qui est devenu un carrefour migratoire vers le nord. Cela est important puisqu'un État ne saurait être fort sans pour autant asseoir et consolider sa souveraineté dans toutes ses dimensions.

9.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Permettre au Niger de devenir un havre de paix avant la fin du premier mandat. Tous les nigériens et toutes les nigériennes seront en sécurité de même que leurs biens et quel que soit leur emplacement sur le territoire national.

Cet objectif s'aligne avec l'objectif du développement durable 16 adopté par les nations unies.

9.3 PROGRAMMES ET PROJETS

LA SÉCURITÉ

- **Augmenter le nombre des agents des forces de défense et sécurité** : le Niger compte environ 25.000 militaires, un nombre insuffisant au regard des défis multiformes de

sécurité pour le pays. RANAA prévoit de doubler les effectifs des forces de défense et de sécurité avant 2026. Toutefois, en consultation avec les responsables militaires et en fonction du niveau de réactivité pour l'augmentation des effectifs, RANAA pourrait aller au-delà du doublement des effectifs.

- **Assurer une formation de qualité avec un équipement adéquat aux forces de défense et de sécurité** : avant 2026, RANAA permettra de réduire le retard considérable en termes de technologie des équipements militaires adaptés à notre région. Des moyens logistiques, humains et financiers à la hauteur de ses grandissimes ambitions de défense et de sécurité seront mis à la disposition des FDS.
- **Revoir les techniques du renseignement** : avant 2026, RANAA va permettre la création d'un **Observatoire National en Renseignement et Stratégies de Défense et de Sécurité – ONRSDS** et d'un **Centre National en Géomatique - CNG** pour une meilleure géolocalisation des défis sécuritaires et de développement des produits efficaces de renseignement militaire.
- **Revoir les coopérations militaires** : avant 2026, RANAA va mettre un effort sur les coopérations militaires nord-sud mais aussi sud-sud (G5-sahel et coopération interafricains). RANAA mettra en œuvre une bonne politique de défense adaptée aux contextes sous régional, régional et continental et qui tiendrait en compte des enjeux géopolitiques et stratégiques, aiderait pour garantir la souveraineté.
- **Revoir la problématique de la perméabilité des frontières** : avant 2026, RANAA va élaborer un plan national de défense pour une dynamique préventive et non réactive. RANAA va mettre en place de stratégies de contrôle de la mobilité intérieure par la création d'un **Centre National de Contrôle Aéro Spatial des Frontières – CNCASF**.

LA SOUVERAINETÉ

- **Combattre la dégénérescence des mœurs** : avant 2026, RANAA va introduire l'enseignement dans tous les établissements des valeurs ancestrales mettant l'emphase sur les principes de dignité et de l'honneur. L'assainissement et la restructuration de l'administration seront mis de l'avant pour palier à l'inexistence administrative, politique, économique et juridique couramment constatée ces dernières décennies.
- **Renforcer les capacités de l'appareil politico-administratif** : RANAA va renforcer les capacités de l'État pour son autonomie dans toutes ses dimensions en comptant d'abord et avant tout sur ses propres ressources multisectorielles. Un **Observatoire Stratégique pour l'Analyse des Échanges Inter-États – OSAEIE** sera mis en place dès le premier quinquennat. Le sentiment d'appartenance à la nation (fierté de *nigérienneté*) sera mis de l'avant. RANAA va combattre la culture de la dépendance et valoriser la culture de la réussite.
- **Consolider l'approche panafricanisme** : RANAA sera un acteur majeur pour des actions qui dépassent le cadre théorique et conceptuel de l'intégration africaine. Il sera

important de promouvoir une économie régionale voir africaine qui faciliterait l'émergence économique des pays membres

CHAPITRE 10 : LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE

10.1 DIAGNOSTIC

Le Niger moderne qui aspire à un développement durable, une vie démocratique enviable, une souveraineté nationale exemplaire, une administration fonctionnelle et une sécurité sociale avant-gardiste, doit non seulement assoir mais aussi et surtout consolider une politique institutionnelle qui tiendrait compte de tous les paramètres facilitant une meilleure gestion des affaires publiques. L'efficacité de cette politique institutionnelle reposerait sur la capacité de l'État à inverser les pratiques jusqu'ici non conventionnelles observées dans la manière de gouverner. L'État doit être transcendant, habile pour qu'enfin il ne soit plus perçu comme étant ce vecteur d'insécurité puisque la fragilité de la politique institutionnelle ou sa mauvaise conception pourrait être une source d'instabilité et de remous sociaux.

RANAA hériterait d'une administration boiteuse qui nécessiterait une réforme et une restructuration dans un contexte social ayant perverti et volontairement mal redéfini l'administration nigérienne.

UN DÉFI MAJEUR : l'effectivité de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire.

Depuis l'avènement de la démocratie plusieurs régimes « *démocratiques* » se sont succédé au Niger avec un point commun : l'incapacité d'assurer et garantir la séparation des pouvoirs.

Au-delà de la séparation de ces trois pouvoirs, l'État doit créer les conditions nécessaires permettant à ces trois pouvoirs de s'exercer de façon indépendante. Autrement il y a risque de faiblesse institutionnelle.

La faiblesse institutionnelle de l'État serait en partie complice d'une prédation. Le politique, l'économique, le sociétal et le domestique s'interpénètreront et l'État se retrouvera dans la situation de subverti, de détourné et de colonisé de l'intérieur par ses propres agents²⁴. Ils agissent au nom de l'État mais pour leurs propres intérêts. Ce qui crée un environnement de parasitisme de l'État qui favorise à son tour l'accumulation des biens de l'État dans les mains de quelques individus. L'État se retrouve ainsi gravement et illicitement dépossédé. Cela est flagrant surtout au niveau du pouvoir. En effet, d'une part, le détenteur légal ou illégal du pouvoir politique remporte tout : richesses et ressources du pays. D'autre part, l'État étant le principal employeur, les emplois ne se fondent pas sur des bases méritocratiques, mais plutôt sur des considérations familiales, claniques, ethniques et régionales. L'État du Niger comme la plupart des États en Afrique est ainsi réduit à l'état de patrimoine.

²⁴ Jean-François Médard, « L'État patrimonialisé », *Politique Africaine* numéro 39, octobre 1990, pp.25-37.

Le patrimonialisme, comme le fait remarquer J-F Médard, « constitue le commun dénominateur de pratiques diverses si caractéristiques de la vie politique africaine, à savoir le népotisme, le clanisme, le tribalisme, le régionalisme, le clientélisme, le copinage, le patronage, le prébendalisme, la corruption, la prédation, le factionnalisme, qu'elles soient fondées sur l'échange social ou sur l'échange économique »²⁵. C'est le triste constat fait pour ce qui est de l'administration nigérienne.

10.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Rendre les institutions nigériennes fortes et accessibles à tous les citoyens avant 2026.

10.3 PROGRAMMES ET PROJETS

RANAA à travers sa politique institutionnelle réinventée, puisqu'il y aura rupture avec les anciennes pratiques acceptées par tous les acteurs qui se sont jusqu'ici succédé, donnera un nouveau souffle et une nouvelle impulsion à l'administration nigérienne qui sera dorénavant modernisée. En lieu et place de l'informel qui favorise le désordre et l'instabilité, le Niger connaîtra l'avènement d'une nouvelle offre politique institutionnelle axée sur la transparence dans la gestion des affaires publiques, la réédition des comptes, la séparation et la coexistence des trois pouvoirs en synergie avec le quatrième pouvoir, la communication.

De cette politique institutionnelle, la bonne gouvernance prendra forme. Une bonne gouvernance au Niger qui sera enfin universellement reconnue.

La bonne gouvernance repose sur les principes suivants : une approche stratégique, la transparence, la responsabilité, la participation, la concurrence, la primauté de droit, la capacité d'ajustement, l'orientation du consensus, l'équité, l'imputabilité, l'efficacité et l'efficience, l'adaptabilité²⁶. À ceux-ci il faut ajouter une gestion participative et l'existence d'un système décentralisé de prise de décision, un cadre macroéconomique et réglementaire sain, stable, incitateur et favorable à la libre entreprise et à l'économie de marché²⁷.

- **Utiliser une approche stratégique** : au premier quinquennat, RANAA va utiliser une approche stratégique qui consiste à identifier les besoins, par diagnostic et consultation, impliquer la population et autres acteurs dans l'élaboration de la stratégie (participation). Elle permet de définir des orientations et des priorités d'action. L'approche stratégique permet également de faire des choix politiques basés sur une

²⁵ J.F. Médard, *États d'Afrique noire. Formation, mécanismes et crise*, Paris, Karthala, 1991. Page 34.

²⁶ Éric Champagne, « Finances publiques et bonne gouvernance », *Institut de la Banque Mondiale*, 1997. www.worldbank.org/wbi/publicfinance/documents/africa

²⁷ PNUD, « Bonne gouvernance et résolution des conflits pour une paix et un développement durable au Rwanda », *Africa Governance Forum 111*, Bamako 1999. www.pnud.ne/pnudfr/infoflash/info1002.html

stratégie et aide à déterminer les revenus nécessaires pour l'élaboration du budget. Elle facilite l'évaluation et le suivi des actions par rapport aux orientations initiales.

- **Exiger la transparence dans le cadre de la gouvernance** : dès le premier quinquennat, RANAA va mettre en place la transparence dans le cadre de la bonne gouvernance en créant les conditions nécessaires pour que les informations sur le budget et les politiques soient rendues publiques. Dans ce cadre, les États doivent permettre aux médias de jouer pleinement leur rôle.
- **Situer les responsabilités** : avec RANAA, les compétences entre les gouvernements seront bien définies et les décideurs assumeront la responsabilité de leurs décisions selon les règles de l'imputabilité. Ces décideurs auront l'obligation de rendre compte publiquement des politiques et des progrès accomplis. Cette responsabilité diffère en fonction de l'organisation et selon que la décision est intérieure ou extérieure à l'organisation. Les responsabilités entre les composantes du gouvernement doivent être clairement définies (élus, administrateurs, personnel).
- **Encourager la participation** : dès le premier quinquennat de RANAA, les informations publiques seront disponibles à tous. Tous les hommes et toutes les femmes devraient avoir voix au chapitre en matière de prise de décisions, directement ou par l'intermédiaire d'institutions légitimes qui représentent leurs intérêts. L'organisation des groupes civiques ou non gouvernementaux doit être encouragée. La participation requiert qu'on offre aux citoyens, aux groupes civiques ou aux ONG l'occasion de participer aux choix stratégiques et le droit de contester.
- **Favoriser la concurrence** : dès le premier quinquennat de RANAA, les gouvernements doivent favoriser les appels d'offres de services afin de garantir la qualité prix dans la prestation de services. Ils peuvent faire un choix entre les services du secteur public et ceux du privé. Les contrats, en bonne et due forme doivent se passer entre les gouvernements et les prestataires de services.
- **Assurer la primauté de droit et la capacité d'ajustement** : Au premier quinquennat de RANAA, les cadres juridiques devront être équitables et les textes juridiques appliqués de façon impartiale, en particulier les lois relatives aux droits de l'homme. Les institutions et les processus doivent viser à répondre aux besoins de toutes les parties en présence.
- **Permettre l'orientation du consensus et l'imputabilité** : RANAA va créer les conditions pour une bonne gouvernance car elle joue un rôle d'intermédiaire entre des intérêts différents afin d'aboutir à un large consensus sur ce qui sert le mieux les intérêts du groupe et, le cas échéant, sur les politiques et les procédures. Les personnes qui sont responsables d'une quelconque prise de décision tant au niveau gouvernemental qu'au niveau du secteur privé et de la société civile, sont responsables devant le public et les institutions.
- **Encourager une gestion participative et l'existence d'un système décentralisé de la prise de décision** : pour RANAA, par cette gestion participative on cherche une gestion

des affaires publiques qui associe les composantes sociales de la nation, de la société civile et de l'ensemble des citoyens. L'État associe dans cette logique beaucoup de citoyens à la gestion des affaires étatiques et au besoin, délèguera des responsabilités, des prises de décision et d'action à la base et aux administrations locales.

- **Réduire et optimiser le nombre de portefeuilles ministériels**
- **Créer un cadre macroéconomique et réglementaire sain, stable, incitateur et favorable à la libre entreprise et à l'économie de marché** : RANAA va créer un cadre qui permettra la création des conditions favorables au développement du secteur privé pour soutenir la croissance et assurer le bien-être social des populations. Il y'aura le dynamisme du secteur privé avec de grands axes comme l'instauration des mécanismes de marché, une simplification du système fiscal, le redéploiement de l'État, l'instauration de la concurrence, la déréglementation et la suppression des régimes discriminatoires de faveur²⁸.

²⁸ Nous avons élaboré ces différents principes : l'approche stratégique, la transparence, la responsabilité, la participation, la concurrence, l'équité, l'efficacité, l'efficience, la primauté de droit, la capacité d'ajustement, l'orientation du consensus, l'imputabilité, à partir du document d'Éric Champagne pour la Banque Mondiale : « Finances publiques et bonne gouvernance », un document du PNUD intitulé « Bonne gouvernance et gestion des conflits pour une paix et un développement durables », document élaboré à l'occasion du troisième forum sur la gouvernance en Afrique, 2001.

Chapitre 11 : INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE, AFRICAINE ET RELATIONS EXTÉRIEURES

11.1 DIAGNOSTIC

Le Niger a fait le choix d'adhérer à de très nombreuses organisations sous-régionales telles que le Conseil de l'Entente, l'UEMOA, CEDEAO, CEN-SAD, CBLT, du G5 Sahel, FMM. A l'échelle continentale, le pays est membre fondateur de l'Union africaine, anciennement OUA dont il a assuré le Secrétariat général à travers feu *Idé Oumarou*. Sur le plan international, le Niger siège aux Nations unies : il est actuellement membre non permanent pour les deux prochaines années du Conseil de sécurité des Nations unies. Le Niger est également membre fondateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui a été créée en mars 1970 à Niamey. Le pays est par ailleurs membre de l'OCI. L'actuelle Constitution nigérienne encourage le pays à aller vers une plus grande intégration régionale.

La politique extérieure du Niger est basée principalement sur les relations de bon voisinage avec les 7 États limitrophes : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Libye, Mali, Nigeria et Tchad. Le pays entretient des relations spécifiques avec des partenaires traditionnels comme la France, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Chine, les pays du Golfe. L'examen de la carte diplomatique actuelle fait ressortir une forte concentration des ambassades du Niger en Afrique de l'Ouest francophone (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Togo, Sénégal) auxquelles s'ajoutent des représentations au Ghana et au Nigeria. En revanche, on note une faible présence diplomatique du pays en Afrique centrale (Cameroun, Tchad), australe (Pretoria) et orientale (Addis-Abeba).

Hors Afrique, le pays dispose d'un bon réseau diplomatique en Europe (Allemagne, Belgique, Danemark, France, Suisse). On note également une bonne représentation diplomatique dans le Golfe (Arabie saoudite, Qatar, Koweït). Cependant, des insuffisances sont observées en Amérique Latine, en Asie. Outre les ambassades, le pays dispose actuellement de trois grands consulats généraux à Dubaï, Kano et Khartoum.

11.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Faire du Niger un leader pour l'intégration régionale et africaine par la suppression des visas pour tous les ressortissants africains à l'exemple du Rwanda ou Bénin, tout en redessinant la carte diplomatique du Niger, avec l'ouverture de nouvelles ambassades et la fermeture de celles dont le maintien ne se justifie plus.

11.3 PROGRAMMES ET PROJETS

- Ouverture de nouvelles ambassades dès la première moitié du quinquennat notamment (à titre indicatif) en Afrique centrale, orientale et australe et en Amérique latine.
- Redéfinir le rôle des ambassades et la composition du personnel qui y est affecté avec des termes de référence pour chaque agent diplomatique.
- Instaurer dès la première année du quinquennat la conférence annuelle à Niamey des ambassadeurs du Niger et la faire supporter financièrement et politiquement par la présidence de la république.
- Impliquer dès la première partie du quinquennat les grandes entreprises publiques dans le financement de la politique extérieure en contrepartie de la promotion de leurs activités par les ambassades.
- Créer une cellule de placement et de suivi des fonctionnaires nigériens dans les organisations internationales.
- Supprimer dès la première année du quinquennat les nominations politiques d'ambassadeurs tout en gardant la possibilité d'envoyer des personnalités de qualité à la tête des postes diplomatiques.
- Mettre tout en œuvre pour que la CEDEAO devienne une CEDEAO des nations sur tous les plans (juridiques, institutionnelles, etc).
- Participer activement et assumer un rôle de leadership quant à la matérialisation de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine coordonner les actions nigériennes.

PARTIE 3 : LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE

Chapitre 12 : ÉNERGIE

12.1 DIAGNOSTIC

Aucun pays ne s'est développé ou ne se développe de façon viable sans une source d'énergie fiable et à bon marché. Sur ce chapitre, la situation du Niger n'est guère reluisante. En 2019, le taux national d'accès à l'énergie était seulement de 13,6%. En milieu rural, il descend même à 1,14%, tandis que le taux de couverture est 30% (Ministère du Plan, 2020). Pour le milieu urbain, le taux d'accès était de 64,2% en 2017 (INS 2019).

La distribution de l'électricité est essentiellement assurée par la Société nigérienne d'électricité (NIGELEC). En 2015, la NIGELEC assurait cette prestation à travers un réseau interconnecté fournissant l'électricité à 73 localités urbaines sur 113 et 434 localités rurales sur 11 120. La demande venait à 65% du secteur résidentiel et à 69% de la région de Niamey (SNAE, 2018). En 2018, la production était assurée à 11,7% par la SONICHAR, à 29,8% par la NIGELEC, et à 54,5% par une importation du Nigéria à travers Nigerian power authority (NEPA, INS 2019).

La fiabilité du réseau laisse aussi à désirer avec des coupures intempestives entraînant une baisse de productivité, endommageant plusieurs équipements, et sapant la compétitivité des opérateurs économiques. En 2019, un total de 212 interruptions de courant a été enregistré pour une durée de plus de 240 heures (Ministère du Plan, 2020).

Malgré les faibles taux d'accès et de couverture et les niveaux de production très bas, le Niger dispose d'un potentiel énergétique important et diversifié, notamment :

- Un rayonnement solaire moyen élevé (6 kWh/m³/jour) pour une durée moyenne de 8,5 heures par jour.
- Des réserves de charbons de plus de 90 millions de tonnes (70 millions de tonnes à Salkadamna, région de Tahoua et 18 millions de tonnes à Anou Araren, région d'Agadez)
- D'importantes ressources éoliennes
- Un potentiel hydroélectrique de 278 MW pour les centrales (Sur le fleuve Niger 130 MW à Kandadji, 122 MW à Gambou, et sur le Mékrou 26 MW à Dyondyonga) et une opportunité pour des mini centrales sur les Goulbi de Maradi et la Maggia de Tahoua de même que la Sirba, Goroubi, et Dargol tous des affluents du fleuve Niger.
- D'importantes réserves pétrolières estimées à plus de 900 millions de barils et plus de 24 milliards de mètres cubes de gaz seulement à Agadem et à Kafra.
- Un usage de la biomasse (principalement le bois) par 87% des ménages
- Une réserve d'uranium estimée à 450 000 tonnes en 2010.

La puissance électrique installée serait de 229 MW et plusieurs projets annoncés pourrait la porter à 474 MW s'ils étaient réalisés (Présidence 2020). Toutefois, les différents revers

rencontrés dans la mise en place du barrage de Kandadji (avec une puissance électrique attendue de 130 MW) laissent présager que sans une détermination ferme ce projet pourrait rester un rêve jamais atteint ou connaître un retard important.

Il est important de souligner que les grandes familles des projets énergétiques actuels au Niger sont comme suit :

- Les projets imaginés depuis les années 70/80 et non réalisés (mis en service), même si la première pierre a été maintes fois posée.
- Des projets structurants des sociétés d'état (NIGELEC, SORAZ, SONICHAR) ou privées
- Des projets entrant dans le cadre de la coopération sous régionale (WAPP, CEDEAO)
- Des projets de tailles variables portés par des institutions internationales et nationales (CNES, ONG, petites entreprises)

A ces grandes familles, il faudra aussi ajouter les programmes d'électrification qui ont permis de raccorder des centaines de villages à l'électricité.

12.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Valoriser le potentiel énergétique nigérien pour garantir d'ici 2026 l'accès de 50% des Nigériens à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable et faire de l'énergie un levier du développement économique du Niger.

12.3 PROGRAMMES ET PROJETS

La démarche méthodologique pour la conception du volet énergétique du programme du RANAA s'appuie sur des projets en cours ou annoncés mais aussi sur de nouveaux projets à concevoir.

PROJETS EN COURS :

Pour les grandes familles de projet en cours, la première étape de la démarche consiste à recenser ces projets, analyser les causes des échecs et freins en vue d'accélérer leur mise en œuvre. Ils devront être prioritaires car ils ont déjà fait l'objet d'études et, pour certains, des financements sont déjà identifiés. Dans certains cas, il pourra être envisagé d'optimiser le nombre de projet pour un meilleur impact.

L'innovation à apporter dans la conduite de ces projets doit porter sur les aspects suivants :

- **Démarche inclusive** : bannir le clanisme et la partisanerie en donnant les mêmes chances à tous les Nigériens en mettant en avant les compétences et le mérite
- **Mobilisation des Nigériens** : faire en sorte que les Nigériens se sentent concernés pas les projets, pour s'en approprier, voir contribuer à leur financement
- **Mettre en avant le transfert de compétences et technologies ainsi que la capitalisation des expériences**
- **S'appuyer fortement sur la Diaspora Nigérienne**

- **Innover dans les modalités de financement**
- **Innover dans la gestion globale des projets**, par le choix des compétences, le contrôle et suivi rigoureux, le choix des partenaires
- **Faire émerger des entreprises locales solides autour des grands projets** : créer des pépinières d'entreprises autour de chaque grand projet

NOUVEAUX PROJETS :

Il s'agit de proposer des projets très ambitieux, voire futuristes, rendant fiers les Nigériens et leur permettant de se projeter dans un futur prometteur. La culture du savoir, du savoir-faire et du savoir-être doit être au cœur de la stratégie de mise en œuvre de ces projets. Pour cela, ces projets doivent être en lien direct avec la recherche scientifique, la formation et la valorisation industrielle.

- **Programme permettant à 100% des Huit (8) chefs-lieux de Régions d'être à 100% électrifiés** : D'ici 2026, 100% des populations des huit (8) chefs-lieux de région du Niger auront accès à l'électricité et les équipements modernes de cuisson. Pour atteindre ces objectifs, un cadre sera mis en place afin d'impulser le développement :
 - la construction d'au moins une centrale solaire dans chacune des 8 chefs-lieux de régions de capacité cumulée de 100MW (Niamey) et 50MW dans chacun des autres chefs-lieux de régions.
 - des micro-réseaux urbains pour l'autoconsommation énergétique comme soutien au réseau de la NIGELEC : chaque nouveau quartier des grandes villes doit être doté d'un micro-réseau interconnecté avec une capacité minimale de 30% des besoins locaux.
 - des systèmes photovoltaïques résidentiels connectés au réseau électrique national : chaque bâtiment (résidentiel, industriel ou tertiaire) doit assurer une autoconsommation minimale de 30% dans les nouveaux quartiers. Les bâtiments industriels auront un délai pour l'atteinte des objectifs pour leur permettre de consolider leurs activités et compte tenu des besoins importants en énergie qu'ils peuvent avoir. Une telle démarche a pour avantage d'accélérer le développement économique de ces quartiers sans attendre l'interconnexion au réseau de la NIGELEC ;
- **Autonomie totale de la Capitale Niamey vis-à-vis du Nigéria** : par les moyens proposés aux points 1 et 2, conjugués à l'accélération de la mise en œuvre du barrage de Kandadji
- **Développement de micro-réseaux autonomes dans toutes les chefs-lieux de communes et de départements et villages distants du réseau de la NIGELEC** (inférieur à 20km, bien que la distance au réseau pourrait ne pas être le seul critère mais aussi la disponibilité énergétique de la centrale de NIGELEC dans certains péri-urbains ou proches du réseau).
- **Promotion des kits individuels (pico solaires)** : impulser et accompagner la création d'entreprises locales
- **Accélération de la mise en service de Kandadji**
- **Construction d'une centrale à charbon de Salkadamna de 200 MW modulaire avec l'usine de briquettes**

- **Programme pour l'amélioration des indices de fiabilité** : Ce programme consisterait en une fiabilisation du réseau pour contrôler les pertes et aussi minimiser la fréquence et durée des interruptions. Comme prérequis, il faudra un système de télécommunication performant qui permettrait une meilleure visibilité du réseau à travers un système de surveillance et de répartition.
- **Développement de la petite hydroélectricité** : projets d'études et recensement du potentiel
- **Développement de l'éolien** : projets d'études et recensement du potentiel
- **Développement de la géothermie** : projets d'études et recensement du potentiel
- **Initiation d'un projet régional d'une méga centrale solaire de 1000 MW modulaire pour l'horizon 2030.**
- **Initiation d'un projet régional d'une centrale nucléaire de 1000 MW modulaire pour l'horizon 2030.**
- **Cadastre hydrique, géothermique, solaire et éolien** : projets d'études et recensement du potentiel
- **La création d'entreprises et emplois verts directs et indirects à travers le développement des grands projets, des micro-réseaux et les kits individuels** : approfondir l'étude pour quantifier le volume des emplois
- **Création d'un Centre National des Technologies Avancées de Maîtrise de l'énergie CENATAME** : sa mission sera de coordonner la recherche scientifique, la conception et la mise en œuvre des projets énergétiques de grandes envergures. Ses retours d'expériences vont rayonner et stimuler la dynamique locale et sous-régionale à travers l'innovation technologique, le développement des normes et la formation de tous les acteurs du secteur ainsi que l'aide à la décision pour l'élaboration et la conduite des politiques énergétiques nationales. Il devrait être à l'avant-garde du développement et du transfert technologique en vue d'impulser l'innovation au Niger et la création des industries à la pointe de la technologie. Le Niger se positionnera comme un leader sous-régional et une référence internationale en matière de maîtrise des technologies énergétiques. Le CENATAME serait comme un temple du savoir et du savoir-faire nigérien en matière énergétique.

Par ses actions, le CENATAME devrait stimuler les initiatives locales et citoyennes à travers le Pacte Citoyen pour l'Indépendance Énergétique du Niger (PACIEN) qui devrait être un vecteur de la participation citoyenne au financement des infrastructures énergétiques individuelles et collectives. En effet, ce serait un centre doté d'une démarche de proximité avec les citoyens, à travers notamment des actions de vulgarisation scientifique grand public.

12.4 RESULTATS/INDICATEURS

Description	Référence		Cible	
	Année	Indicateur	Année	Indicateur
Puissance électrique Installée (MW)	2019	229	2026	1230
Taux d'accès national	2019	13,6%	2026	50%
Taux d'accès milieu urbain	2017	62,4%	2026	90%
Taux d'accès milieu rural	2019	1,14%	2020	40%
Taux d'accès dans les 8 chefs lieu de régions	ND	ND	2026	100%
Taux de couverture nation	2019	30%	2026	70%

RÉFÉRENCES :

- Institut National de la Statistique (2019). Annuaire Statistique 2014-2018.
- Ministère du Plan (2020). Rapport Annuel 2019 de Mise en Œuvre du Plan de Développement Economique et Sociale. République du Niger.
- Présidence (2020). Message à la nation du président de la république, chef de l'État, S.E.M Issoufou Mahamadou (06 Avril 2020)
- Ministère de l'Energie du Niger (2017). Stratégie d'accès à l'électricité.

CHAPITRE 13 : AGRICULTURE ET ÉLEVAGE

13.1 DIAGNOSTIC

Le territoire du Niger comprend 5 zones agro-climatiques correspondant à des systèmes de production différents à savoir :

- **La zone saharienne** : Elle représente 74% du territoire avec une pluviométrie moyenne inférieure à 200 mm. La densité humaine est très basse et la population se consacre à l'élevage et aux activités non agricoles (artisanat, tourisme, exploitation du sous-sol, commerce). Dans cet espace, l'agriculture irriguée est pratiquée au niveau des oasis.
- **La zone Saharo-Sahélienne** : Elle représente 10% du territoire avec une pluviométrie moyenne variant entre 200 mm et 300 mm. C'est une zone traditionnellement pastorale.
- **La zone Sahélienne** : Elle représente 8% du territoire avec une pluviométrie moyenne variant entre 300 mm et 400 mm. Nous avons une pratique de l'agriculture avec une diffusion des céréales en association avec les légumineuses. L'élevage y est diffusé en système extensif transhumant ou agropastoral.
- **La zone Sahélo-Soudanaise** : Elle représente 7% du territoire avec une pluviométrie moyenne variant entre 400 mm et 600 mm. Nous avons une pratique de l'agriculture avec une diffusion des céréales avec une pratique de cultures de rentes. L'élevage y est pratiqué couplé à l'agriculture.
- **La zone soudanaise** : Elle représente 1% du territoire avec une pluviométrie supérieure à 600 mm. Cette zone se caractérise par l'association élevage et production de céréales (mil et sorgho) et une pratique généralisée des cultures irriguées de contre-saison grâce à la disponibilité de l'eau d'irrigation.

Dans l'ensemble le secteur primaire représente environ 40% du PIB nigérien. Toutefois, au Niger, c'est près de 80% de la population qui est rurale et tire ses moyens d'existence de l'agriculture, de l'élevage et de l'exploitation des ressources naturelles faisant du secteur rural, le moteur de la croissance économique du pays. Cependant, les aléas pluviométriques, la mauvaise gestion de la fertilité des terres, la forte croissance démographique et les crises alimentaires et fourragères sont des contraintes majeures au développement de l'agriculture et de l'élevage au Niger maintenant ainsi la population rurale dans l'extrême pauvreté. En conséquence, le milieu rural est caractérisé par un fort taux d'exode des bras valides (hommes

de moins de quarante ans) et les ménages dirigés par les femmes constituent les groupes sociaux les plus pauvres et les plus vulnérables.

En termes de potentiels exploitables par l'agriculture, ce sont 11% des terres qui s'apprêtent à l'agriculture, soit environ 15 millions d'hectares dans lesquels un important potentiel en terre irrigable à même de contribuer au développement du secteur rural et économique.

Selon l'étude sur le potentiel irrigable menée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, ce sont plus de 10 millions d'hectares qui s'apprêtent à l'irrigation dont seulement environ 140.000 ha sont actuellement mis en valeur. Les zones où les ressources hydriques sont accessibles à des coûts abordables sont notamment : la Vallée du fleuve Niger, la zone des Dallols Bosso, Maouari, Foga, le Goulbi de Maradi, les Vallées de l'Aïr, le Kory Teloua, les Kory de la zone de l'Ader-Doutchi-Maggia, la Vallée de la Komadougou incluant la région du Lac Tchad, et la Vallée des Koromas.

L'agriculture pluviale est extensive et est pratiquée en général sur des sols pauvres et fragiles. Les rendements des principales cultures pluviales comme le mil, le niébé et le sorgho sont faibles. Il est estimé que la baisse de fertilité des terres arables avec le constat par exemple d'une moyenne de 350 kg de mil actuellement, contre 430 kg en 1950. En dépit de l'usage des engrais, la rentabilité de l'agriculture pluviale est aléatoire dans les zones où la pluviométrie est inférieure à 400 mm. L'agriculture pluviale a de meilleures perspectives dans les zones où la pluviométrie est supérieure à 400 mm et où l'usage des engrais est jugé économiquement rentable.

Les pratiques agricoles sont caractérisées par leur aspect archaïque (non intensif et n'enregistrant presque aucune évolution des modèles de production du point de vue technique).

- Le manque d'accès au crédit rural couplé à la faiblesse voir l'absence d'un conseil agricole de qualité empêche à l'agriculture et l'élevage d'évoluer de manière à booster l'économie des ménages les plus faibles.
- Le maintien de la fertilité des sols n'est pas assuré faute d'apport supplémentaire de fertilisants.
- En outre, les effets des changements climatiques sont de plus en plus ressentis par les exploitations agricoles du fait de la fréquence des aléas climatiques extrêmes et le phénomène de changement de régime des pluies, moins bien réparties dans le temps et l'espace, rendant incertains l'activité agricole, les crises alimentaires récurrentes que vivent les communautés mettent en exergue la fragilité du pays face aux chocs climatiques.
- Parallèlement, la faiblesse de la mise en œuvre de la politique foncière nationale représente un frein à l'investissement agricole et l'accès à la terre aux femmes.

Pour faire de l'agriculture nigérienne un réel moteur du développement économique du pays, des mesures importantes doivent être prises pour sa modernisation et sa réorientation. Il y va de la volonté de faire des exploitations agricoles des véritables entreprises de développement.

Les rendements des cultures maraichères telles l'oignon (environ 30 tonnes/hectares), la tomate (environ 23 tonnes/hectares), et le piment (environ 9 tonnes/hectares) paraissent prometteurs. Il en est de même du rendement de la canne à sucre (environ 40 tonnes/hectares) et des tubercules dont le manioc (environ 23 tonnes/hectares), la patate douce (environ 24 tonnes/hectares), et la pomme de terre (environ 28 tonnes/hectares).

Pour les besoins de sa consommation, le Niger importe en grande quantité du riz principalement d'Asie. Il faudrait trouver les moyens de changer la donne pour amener le consommateur nigérien à prioriser des substituts au riz qui sont produits au Niger.

En 2018, les exportations agricoles s'élevaient à 40,8 milliards de FCFA dont 24,6 milliards concernent l'oignon et 10,9 milliards le niébé. Les importations de produits alimentaires s'élèvent à plus de 275 milliards dont 152 milliards pour les céréales (principalement le riz), 48 milliards pour les matières grasses végétales et animales, 22,6 milliards pour les sucres et sucreries, 18,2 milliards pour les préparations à base de céréales, et 35 milliards pour les préparations alimentaires diverses.

A l'époque coloniale, le Niger était considéré comme un pays à vocation essentiellement d'élevage de l'Afrique occidentale française à cause de son potentiel en cuirs et peaux, viandes, etc. Au Niger, l'élevage est pratiqué par environ 85% de la population active soit en tant qu'activité principale, soit comme activité secondaire après l'agriculture. L'élevage est une activité traditionnelle qui se pratique depuis des siècles.

Le Niger regorge d'énormes potentialités pour le développement de l'élevage. En effet, au Niger, il existe un savoir-faire bien établi dans le domaine de l'élevage. En outre, le Niger dispose de races animales hautement recherchées dans la sous-région pour leurs aptitudes bouchères et laitières (mouton Bali Bali, Zébu Azaouak, Zébu Goudali, Zébu Bororo, chèvre rousse de Maradi, la vache kourie dans le lit du Lac Tchad, etc.).

Quatre régions représentent 77% de l'effectif total du cheptel dont Zinder (25%), Tahoua (21%), Maradi (16%), et Tillabéry (15%). Répartition du cheptel est ainsi qu'il suit : sédentaire – 66%, nomade – 18%, transhumant – 16%. Les éleveurs font aussi face à un déficit fourrager, en effet à peine 1/3 des besoins sont satisfaits.

Les exportations des produits de l'élevage d'élevaient à 21,3 milliards en 2018 dont 15,4 milliards concernent les bovins et 1,4 milliards les ovins et 2,2 milliards les caprins. Ces exportations concernent essentiellement le bétail sur pied. Les importations étaient de 16,5 milliards pour les produits laitiers (INS 2019).

La production du poisson est faite à majorité à travers la pêche qui est pratiquée dans les mares majoritairement dans la bande sud du pays, et sur le fleuve Niger. Pour le moment, l'aquaculture représente à peine 20% de la production halieutique globale nationale.

Malgré les évolutions enregistrées ces derniers temps en matière de production avicole, le Niger demeure un important importateur de viande de volaille. Les initiatives en la matière sont très peu soutenues par l'Etat et l'accès aux financement bancaires s'avère très difficile faute d'un engagement politique fort pour la promotion des filières agro-pastorales.

Le sous-secteur de l'élevage vit également un problème de fond qui est celui de la santé animale du fait essentiellement de la faible couverture du pays en Service Vétérinaire Privé de Proximité (SVPP). Le défi à ce niveau est d'assurer et de sécuriser la santé des animaux grâce à un accès permanent et durable aux services de santé animale de qualité et en toute saison au sein des pays tant pour l'élevage sédentaire que mobile.

En général, on peut dire que la contrainte majeure du sous-secteur Agriculture est la baisse de la productivité due à la faible maîtrise de l'eau, la faible organisation du monde rural, au faible accès aux équipements et intrants et à la baisse des fertilités des sols.

La faible organisation des producteurs est due à l'insuffisance de l'appui-conseil, la mauvaise gouvernance, les conflits fonciers, et aux conséquences de l'abandon des coopératives agricoles et le démantèlement de l'UNCC. Pour le sous-secteur Elevage, la baisse de sa productivité est essentiellement due à la faiblesse du système de recherche et de vulgarisation en productions animales, la faible performance de l'environnement institutionnel et organisationnel des filières, la persistance de certaines maladies, l'insuffisance des prestations de qualité aux populations, le manque de dispositif de soutien à l'alimentation du cheptel.

13.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Faire de l'agriculture et de l'élevage, des leviers importants de la croissance économique.

A travers cet objectif, RANAA vise à apporter les réponses aux problèmes de l'agriculture et de l'Elevage et se pose en vrai déclencheur pour la transformation du monde rural nigérien par l'accélération du développement agricole pour une sécurité alimentaire durable et une croissance économique pérenne au Niger.

13.3 PROGRAMMES ET PROJETS

- **Doublement de la contribution totale de l'agriculture et de l'élevage au PIB ;**
- **Modernisation et la promotion de l'emploi en milieu rural ;**
- **Amélioration de l'accès aux prestations de services (publics et privés) de qualité pour la production ;**

- **Amélioration de la productivité et la résilience des systèmes et des pratiques agro-pastorales ;**
- **Promotion des pôles de développement économique** (développement des filières, transformation et industrialisation) ;
- **Mise en œuvre cohérente d'une politique foncière** basée sur les réalités nationales visant le conflit zéro dans l'exploitation des ressources naturelles terres-eaux ;
- **Programme exportateur net de riz** : Ce programme vise en premier à assurer l'autosuffisance du Niger en production de riz et ensuite à faire du Niger un exportateur net de riz ;
- **Programme exportateur net de lait** : Ce programme vise en premier à assurer l'autosuffisance du Niger en production laitière et ensuite à faire du Niger un exportateur net de lait ;
- **Programme auto-suffisance en production de pomme de terre** : A travers ce programme le Niger produira toute la quantité de pomme de terre dont il a besoin. Ce programme sera accompagné par la construction de magasins de stockage de longue durée qui permettraient de conserver la production de pomme de terre et en assurant sa disponibilité en toute période de l'année ;
- **Accélération de la production de tubercules** telle que le manioc et la patate douce ;
- **Programme de doublement de la production d'oignons ;**
- **Programme de doublement de la production de haricots ;**
- **Programme d'accélération de la production maraichère ;**
- **Programme de développement de la chaîne de valeurs de l'élevage** : Ce programme se traduira par la construction d'abattoirs frigorifiques modernes, le triplement de l'exportation de la viande, et la réduction du nombre d'animaux exportés sur pieds, et développement de fermes et ranchs modernes
- **Programme d'amélioration de la qualité et de la quantité des vétérinaires ;**
- **Programme de développement d'unités de production d'engrais au Niger**

13.4 RESULTATS/INDICATEURS

Description	Référence		Cible	
	Année	Indicateur	Année	Indicateur
Contribution de l'Agriculture et de l'élevage dans le PIB du Niger (milliards FCFA)	2018	2 748	2026	6 000
Importation de riz (t)	2018	526 000	2026	0

Description	Référence		Cible	
	Année	Valeur	Année	Valeur
Production de riz (t)	2018	118 718	2026	1 200 000
Importation de produits laitiers (milliards)	2018	16,7	2026	0
Production d'oignons (t)	2018	1 321 084	2026	2 700 000
Production de niébés (t)	2018	2 379 129	2026	5 000 000
Production manioc et patate douce (t)	2017	398 337	2026	800 000
Production pomme de terre (t)	2018	198 392	2026	400 000
Production arachide coque (t)	2018	594 216	2026	1 000 000
Production canne à sucre (t)	2018	320 661	2026	800 000
Production tomates (t)	2018	311 281	2026	700 000
Piment et poivron (t)	2018	24 053	2026	100 000
Nouveaux abattoirs Frigorifique	2020	0	2026	6
Exportation animaux vivants (milliards)	2018	20,74	2026	10
Exportation viandes animales (milliards)	2018	0	2026	100

RÉFÉRENCES :

- Institut National de la Statistique (2019). Annuaire Statistique 2014-2018.

CHAPITRE 14 : EXPLORATION ET EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

14.1 DIAGNOSTIC

GENERALITÉS

Le Niger recèle en son sous-sol diverses ressources minérales et énergétiques dont l'uranium, le charbon, le pétrole, le gaz, l'or, le fer, le calcaire, le phosphate, le gypse, l'étain, le sel et l'argent entre autres avec une nette prévalence des ressources uranifères.

Le secteur des industries extractives constitue l'un des principaux facteurs de croissance économique sur lequel repose le développement économique et social du Niger. Toutefois, selon le FMI, la production de l'uranium mais aussi du ciment, du charbon, du gypse, du pétrole, du sel et de l'argent représentent qu'une petite partie de l'économie du Niger^{29,30}. La part des industries extractives dans le PIB national était de 7,2 % en 2017³¹ avec une moyenne de 6-7 % entre 2015 et 2018.

La gouvernance de ce secteur est régie par quelques dispositions législatives majeures et la constitution dispose en ses articles :

- article 148 : « Les ressources naturelles et du sous-sol sont la propriété du peuple nigérien. La loi détermine les conditions de leur prospection, de leur exploitation et de leur gestion. ».
- article 149 : « L'exploitation et la gestion des ressources naturelles et du sous-sol doit se faire dans la transparence et prendre en compte la protection de l'environnement, du patrimoine culturel ainsi que la préservation des intérêts des générations présentes et futures. ».
- article 152 : « Les recettes réalisées sur les ressources naturelles et du sous-sol sont réparties entre le budget de l'État et les budgets des collectivités territoriales conformément à la loi. ».

Les actes légaux applicables spécifiquement à l'exploration, l'exploitation et la gouvernance des ressources naturelles sont le code minier et le code pétrolier. En termes de retombée pour la population, à côté des emplois créés, l'article 95 de la loi minière 2006/06/ du 09 aout 2006 dispose :

- « Les recettes minières constituées par la redevance minière, la redevance superficielle, les droits fixes, le produit de la taxe d'exploitation artisanale et le produit de la vente des cartes d'artisans miniers, déduction faite des ristournes concédées aux agents du Ministère chargé

²⁹ IMF 2020, IMF Country Report No. 20/7, p. 26-27, <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2020/01/14/Niger-Fifth-Review-Under-the-Extended-Credit-Facility-Arrangement-and-Request-for-48946>

³⁰ USGS: United States Geological Survey, National Minerals Information Center, 2019, The minerals industries of Mali and Niger, p. 25.1-25.2-25.3

³¹ Rapport du FMI n° 19/239, p. 26

des mines, sont réparties comme suit : 85% pour le budget national ; 15% pour le budget des communes de la région concernée pour le financement du développement local.

- Les modalités des répartitions de la part des recettes attribuées aux communes des régions concernées sont fixées par décret pris en Conseil des Ministres. ». Toutefois, une étude menée sur les versements effectués au titre de la redevance minière par régions concernées a montré qu'il y a une incohérence entre les montants "prévus" et les montants perçus ou une absence de versement³².

L'uranium, le pétrole, et l'or représentaient en 2018 un peu plus de 80% des exportations nigériennes. D'après le FMI, en 2019 la balance commerciale de l'uranium était de 132 milliards de francs CFA soit 2,4% du PIB contre 162 milliards (2,9% du PIB) pour le pétrole¹.

La fluctuation drastique du prix du pétrole et des minerais depuis quelques années va certainement impacter les modèles économiques des pays dotés de matières premières minérales et énergétiques.

EXPLORATION ET EXPLOITATION DES RESSOURCES

A ce jour, une centaine de permis de recherche et d'exploitation ont été attribués aux multinationales et autres opérateurs miniers et pétroliers.

- **Uranium** : L'exploitation de l'uranium est réalisée par deux sociétés filiales du groupe nucléaire français ORANO notamment la Compagnie Minière d'Akouta (COMINAK) et la Société des Mines de l'Air (SOMAÏR), et une filiale de la compagnie nationale nucléaire chinoise (CNNC), la Société des Mines d'Azelik (SOMINA). La SOMAIR demeure en opération tandis que la COMINAK est en phase de fermeture, et la SOMINA est à l'arrêt depuis 2014.

A côté de ces multinationales, il existe deux sociétés canadiennes Goviex Uranium et Global Atomic Corporation (GAC) de taille plus petite mais très actives dans le Nord à Madaouela et Dasa, respectivement.

- **Pétrole** : La production de pétrole a démarré en novembre 2011 à la faveur du développement du champ pétrolier d'Agadem et la construction de la raffinerie de Zinder.
 - Les activités couvrent les régions de Diffa pour la production du pétrole brut et la région de Zinder pour le raffinage.
 - L'exploitation est régie par un accord de partage de production entre l'Etat du Niger (40%) et une société chinoise, la China National Petroleum Company CNPC (60%).
 - La production du pétrole est assurée par la Société de raffinage de Zinder (SORAZ) qui a une production actuelle est de 20 000 barils par jour, pour un besoin national estimé à 7 000 barils.
 - A l'horizon 2022, le Niger espère multiplier par cinq sa capacité de production à travers la construction d'un nouveau pipeline via le Bénin.
 - L'oléoduc dont les travaux ont été lancés en septembre 2019 sera long de 1 982 km, dont 1 298 km au Niger et 684 km au Bénin avec un coût d'investissement de 4,5 milliards de dollars, devenant ainsi le plus grand projet que le Niger ait connu.
- **Ciment** : La production du ciment est assurée par la société Malbaza Cement Company (MCC S.A) ex Nigérienne de Cimenterie (SNC) qui a démarré les activités de sa nouvelle

³² ROTAB-Publiez Ce Que Vous Payez-OXFAM, Rapport 2019, ETAT DES LIEUX SUR LA RETROCESSION DES 15% DES REDEVANCES MINIERES ET PETROLIERES DE L'ETAT VERS LES COMMUNES DES REGIONS CONCERNEES.

usine de production de ciment 100% nigérien en fin 2018/début 2019, devenant ainsi le premier complexe industriel privé nigérien avec une capacité annuelle de 650.000 tonnes.

- La MCC S.A va couvrir 80% des besoins en ciment du Niger, ce qui aura pour effet de réduire drastiquement les importations de ce produit.
- En octobre 2018, des travaux de construction d'une autre cimenterie ont été lancés par le groupe DANGOTE pour un coût de 180 milliards de francs CFA³³ et une capacité annuelle de 1 million de tonnes. La production de ces deux usines couplées à la disponibilité de la matière première localement devrait couvrir la totalité des besoins en ciment du pays.
- **Charbon** : Le charbon est produit par la Société Nigérienne de Charbon (SONICHAR) situé à Anou Araren dans la région d'Agadez.
 - Avec une capacité annuelle de 300 000 t/an², la SONICHAR a produit 221 580 tonnes en 2018³⁴. La vocation de cette société est de fournir de l'électricité à la partie nord du pays qui ne dépend pas du réseau de la NIGELEC ainsi qu'aux sociétés minières d'Arlit.
 - Cette société dont les installations sont devenues vétustes, a signé en janvier 2019 une nouvelle convention avec l'Etat du Niger en vue du développement et du renforcement de ses capacités.
- **Or** : La mine d'or de Samira est exploitée au Niger depuis 2004 par la Société des Mines du Liptako (SML), dans le département de Gothèye, région de Tillabéri. Cette mine avec une capacité de production annuelle de 3000 kilogrammes². En 2019, le gouvernement nigérien a renouvelé le permis accordé à la SML pour grande exploitation d'or sur le périmètre « Samira-Libiri » d'une superficie de 14,58 km². Sur le plan politique et administratif, l'exploitation de l'or au Niger aurait connu plusieurs défis avec un changement à plusieurs reprises d'investisseurs.
- **Sel** : Le sel vient principalement des mines artisanales de Bilma dont les bassins salinifères ont une capacité de production annuelle de 33 000 tonnes². En 2016, 30 000 tonnes de sel ont été produit mais cette activité est menacée d'engloutissement par des dunes de sable du désert du Ténéré ainsi que des difficultés à commercialiser le produit faute d'infrastructures routières dans cette zone enclavée. Le sel est vital pour l'économie de Bilma car il est exploité par 99 % de la population³⁵.

14.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Exploiter le potentiel des ressources naturelles au profit du développement socio-économique et d'une prospérité partagée

A cet objectif principal, viendra se greffer l'objectif spécifique de faire passer la part des industries extractives dans le PIB national à au moins 10 % en ces temps de conjoncture financière et de défi sécuritaire avec une perspective ultime de 15-20 % quand les conditions seront favorables.

³³ <https://www.jeuneafrique.com/646703/economie/le-groupe-dangote-lance-la-construction-dune-cimenterie-au-niger/>

³⁴ BGS: British Geological Survey, World Mineral Production 2014-2018

³⁵ OCHA (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs), <https://www.unocha.org/story/niger-mieux-vivre-grâce-au-sel>

Le paradoxe des pays à forte croissance démographique, regorgeant d'énormes ressources et dont les populations sont les plus pauvres au monde, est une réalité à laquelle on doit remédier. Pour cela, il faut comme préalable une bonne gouvernance des ressources extractives. Cela passe d'abord par :

- (i) une bonne connaissance de ses ressources minérales et énergétiques, en mettant sur pied des formations géologiques et des laboratoires d'analyse sophistiqués ;
- (ii) la mise en place d'un environnement juridique stable et attractif assurant la sécurité et la prévisibilité aux investisseurs ;
- (iii) une transparence dans les contrats et une justification de ces derniers ; et
- (iv) un cadre de concertation de toutes les parties prenantes pour une meilleure acceptabilité sociale du projet d'extraction. Sur ce point, en général, les conflits des dernières décennies reflètent un déficit des régulations minières car les lois n'ont pas suffisamment pris en compte les revendications et la volonté des communautés de mieux maîtriser leur développement. Une pratique informelle est apparue autour des industries extractives afin de « gérer » les situations potentiellement conflictuelles, par des aides ponctuelles au développement local.

Pour atteindre l'objectif principal, il faut un contrat bien négocié et maîtrisé en amont. Or, en général, dans une démarche de développement d'un projet minier ou pétrolier, il existe toujours une asymétrie dans les connaissances dont disposent les acteurs. L'entreprise a un projet dont elle ne dévoile qu'une partie pour des raisons stratégiques et économiques légitimes. L'État devrait donc comprendre le projet et disposer normalement de l'expertise pour appréhender les enjeux de l'entreprise.

- A ce niveau, il est nécessaire d'avoir des spécialistes ayant un profil « technico-économique », capables d'évaluer les projets du secteur minier et pétrolier par rapport aux études de faisabilité technique, d'analyser les modèles économiques présentés par les compagnies, et la gestion de l'après-activité. Un tel profil présente l'avantage de comprendre les aspects techniques du projet et donc de mieux comprendre les risques et les coûts y afférents.
- Cette évaluation est importante car il y a un manque criard de spécialistes en géologie des matières premières minérales, en fiscalité minière, et en évaluation de projets miniers et pétroliers, particulièrement dans les régions fragiles du monde.

14.3 PROGRAMMES ET PROJETS

- **Plan de formation en sciences extractives** : Elaborer un plan de formation en sciences extractives y compris évaluation de projets minier et pétrolier au niveau national. Faire appel à tous les anciens géologues afin de faire un transfert de connaissance de terrain car dans le domaine des ressources minérales, les archives n'ont pas de grande valeur si on ne peut pas situer l'échantillon. Dans la même veine une appropriation de la technologie permettra d'autonomiser le Niger et favoriser l'expertise et le savoir-faire nigérien.
- **Adaptation des codes miniers et pétroliers** : Revisiter nos codes miniers et pétroliers pour l'intérêt du Niger d'abord mais aussi des investisseurs dans une perspective gagnant-gagnant.

- **Centre national d'intelligence minérale (CNIM)** : Mettre en place un centre national d'intelligence minérale qui sera chargé du suivi de la production et des flux des matières premières à travers le monde afin d'anticiper l'offre et la demande.
- **Transformation locale** : Les contrats et les réformes administratives doivent promouvoir une transformation locale des matières premières qui sont exportées tels que l'or
- **Nouveaux gisements** : Intensifier l'exploration pour découvrir de nouveaux gisements économiques et y faire une exploitation dans le respect de l'environnement
- **Investissement public et privé** : Encourager l'état et le secteur privé à investir dans ses propres ressources naturelles
- **Laboratoire de recherche** : Co-financement par l'Etat et les compagnies d'un laboratoire de recherche au sein d'une institution universitaire locale aux fins d'analyses
- **PME** : Encourager la création des PME autour de l'activité d'extraction
- **Promotion d'une Zone Economique Spéciale** : le Niger envisagera avec d'autres Etats qui regorgent des gisements importants, la création d'un pôle de croissance sectoriel autour de l'activité. Ce pôle peut booster la transformation locale des matières premières destinées à l'exportation, créer de l'emploi et développer des infrastructures économiques essentielles.
- **Création d'une bourse régionale** : Ceci attirera des capitaux pour financer l'exploration et permettra aux pays de prendre possession de leur propre sous-sol en investissant à travers le système boursier régional.
- **Promotion de l'engagement sociétal des compagnies** via le financement d'un plan de développement local avec une priorité pour l'éducation et la santé.
- **Création d'un écosystème pérenne** : Cet écosystème sera favorable à une bonne gestion du secteur des industries extractives, et pour le créer il faut :
 - s'engager à améliorer la bonne gouvernance.
 - Assurer un meilleur investissement des recettes dans les secteurs sociaux de base
 - au niveau national, renforcer la capacité des institutions en charge des mines en les incitant à faire des réformes efficaces.
 - au niveau local, mettre en place plan de formation et un accompagnement par la banque ou ses partenaires seront nécessaires étant donné que la communauté ne dispose généralement ni de l'expérience, ni de l'expertise nécessaire pour devenir un interlocuteur efficace.

Tous ces programmes et projets permettront de développer des stratégies concertées et adaptées à un environnement complexe tel que les pays fragiles et profitables aux populations locales, et au-delà à toutes les parties prenantes.

RÉFÉRENCES :

- Annuaire Statistique 2014-2018 - Institut National de la Statistique (2019)
- IMF 2020, IMF Country Report No. 20/7, p. 26-27,
<https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2020/01/14/Niger-Fifth-Review-Under-the-Extended-Credit-Facility-Arrangement-and-Request-for-48946>
- USGS : United States Geological Survey, National Minerals Information Center, 2019, The minerals industries of Mali and Niger, p. 25.1-25.2-25.3
- Rapport du FMI n° 19/239, p. 26

- ROTAB-Publiez Ce Que Vous Payez-OXFAM, Rapport 2019, État des lieux sur la rétrocession des 15% des redevances minières et pétrolières de l'état vers les communes des régions concernées.
- <https://www.jeuneafrique.com/646703/economie/le-groupe-dangote-lance-la-construction-dune-cimenterie-au-niger/>
- BGS: British Geological Survey, World Mineral Production 2014-2018
- OCHA (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs), <https://www.unocha.org/story/niger-mieux-vivre-grâce-au-sel>

CHAPITRE 15 : LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

15.1 DIAGNOSTIC

Le Niger ne compte qu'une dizaine d'industries agro-alimentaires (boulangeries, usines d'aliments de bétail, abattoirs, brasseries, laiteries, etc.) dont la structure calquée sur l'occident, et mise en place au lendemain de l'indépendance, fonctionne encore mal. Les causes semblent résider dans :

- L'insuffisance des études d'implantation ;
- Les difficultés d'approvisionnement en matières premières ;
- L'absence de débouchés suffisants ;
- Les problèmes de technologie et de gestion liés à l'insuffisance de personnel qualifié et au manque de réseau adéquat d'information.

En 2018, les industries de fabrication/transformation représentaient 7% du PIB nigériens et 37% du secteur secondaire qui lui représentait environ 19% du PIB nigérien.

En retournant au Niger des années 70/80s, et en la comparant au Niger d'aujourd'hui l'on peut être tenté de dire que le Niger a connu une désindustrialisation avant même d'avoir atteint un stage avancé et mature d'industrialisation. En effet, plusieurs industries, jadis fleuron du Niger, ont mis la clé sous la porte.

Il faut aussi souligner que l'économie, essentiellement agricole du Niger, est marquée par une déconnexion entre les marchés urbains et ruraux. Les urbains consomment de plus en plus des produits importés et délaissent les produits locaux, notamment les céréales, base traditionnelle de l'alimentation, alors que la production locale avec quelques réformes est en mesure de couvrir quantitativement les besoins. Il y a donc nécessité d'adapter les céréales locales aux modes de consommation en zone urbaine et d'anticiper leur évolution.

En effet, les opérateurs du secteur de l'agroalimentaire au Niger ne cherchent plus à intégrer eux-mêmes l'ensemble d'une filière, ce qui pour un seul produit conduit à un faible taux de rentabilité, et qui souvent les obligent à faire un autre métier que le leur, mais plutôt que de garder et développer leur spécificité et leur savoir-faire professionnel au sein d'un réseau d'entreprises, mettant en commun dans un souci d'efficacité, des procédés techniques de fabrication et de conditionnement, un réseau commercial au niveau national et à l'exportation.

La taille de leurs unités de production ne leur permet souvent pas d'assumer eux-mêmes un travail de prospection, de recherche de partenaires extérieurs susceptibles de leur transférer du savoir-faire, de constituer des entreprises mixtes par exemple.

La demande dans l'industrie alimentaire ne s'arrête pas au niveau de la production des aliments seulement mais aussi essentiellement à des nouvelles technologies d'emballage et de

conservation de ces aliments. Il convient de prendre en compte la protection des aliments. En effet, l'aliment une fois transformé pour prolonger sa durée de vie, a besoin d'être protégé contre les acteurs extérieurs susceptibles de l'endommager. Le Niger ne disposant pas d'usines de production d'emballages, de type moderne et biodégradable, les opérateurs sont contraints d'importer des emballages qui reviennent très chers, plaçant souvent les produits locaux au même prix que les produits importés.

Dans la même veine, la faible solvabilité des consommateurs oblige à réduire le coût de l'emballage par unité produite et à adapter les volumes. Un produit vendu en kilogrammes en Europe devra être conditionné au Niger, en sachets de 100 grammes correspondant à un achat journalier du consommateur. Ainsi le rapport prix emballage/prix produit devient déterminant et oblige à rechercher des voies pour minimiser le coût de l'emballage.

Le Niger reste toujours à la recherche des technologies alimentaires originales adaptées à ses problèmes spécifiques. D'où la nécessité d'une nouvelle approche en matière de conservation, de transformation et d'emballage des aliments. Cette approche repose sur la redynamisation des unités industrielles agro-alimentaires, en les réorientant en fonction de l'exigence de l'heure. Cette réorientation passe par les stratégies suivantes :

- concilier la production des unités de transformation avec le goût et la bourse du consommateur nigérien, ce qui assure un marché intérieur potentiel;
- acquérir des équipements non pas très sophistiqués mais progressivement concurrentiels, ce qui permet de se placer sur le marché extérieur;
- améliorer les qualités hygiéniques, visuelles et organoleptiques des aliments;
- mettre en place des structures de formation adaptées au besoin spécifique de l'Afrique, en développant la coopération visant à favoriser le transfert approprié de technologies alimentaires et le partenariat scientifique.

Une autre erreur souvent commise a consisté à vouloir transposer dans le pays, les procédés employés à grande échelle dans les pays développés. Alors même que, du fait de la faiblesse du pouvoir d'achat, le Niger se caractérise par l'existence de micromarchés qui ne permettent pas de rentabiliser ce type d'investissement, sauf éventuellement à développer des gammes faisant appel aux mêmes procédés de conditionnement.

En dépit de tous ces défis, le Niger dispose d'atouts naturels qui combinés avec un savoir-faire et une disponibilité de source d'énergie fiable et bon marché pourrait positionner le Niger comme modèle en Afrique en matière d'industrialisation.

RÉGIONS	ATOUPS
Agadez	Potentialités irrigables, pommes de terre, ail, plantes potagères et légumes ;
Diffa	Potentialités agricoles : Komadougou, lac Tchad, cuvette de Mamouri (75 000 ha le long de la Komadougou, 8 000 ha de cuvettes oasiennes et plus de 100 000 ha au bord du lac Tchad), vaste étendue de la zone pastorale comprenant (6.078.320 hectares dont 36 enclaves pastorales), production du poivron.
Dosso	Position géographique favorable de la région pour la production (pluviométrie, humidité, température) et la commercialisation des produits agricoles (proximité Niamey, Bénin et le Nigeria, Infrastructures), Potentialités agricoles, Zone très fruitière (mangues, tangelos), canne à sucre, arachides
Maradi	Chèvre rousse, plus grand nombre de filières porteuses du pays : céréales (mil, sorgho), fruits et légumes (chou, tomate, oignon, ail, moringa oléifera, courge), oléagineux (souchet, arachide, sésame) ; légumineuse (niébé) ; Ressources en eau importantes : souterraines (Goulbi, mares permanentes et semi permanentes, retenues d'eau) et en surface.
Niamey	Opportunité de création des unités industrielles, le fleuve Niger traversant Niamey sur une longueur de 15 km ; potentiel rizicole important pour accroître la production du riz.
Tahoua	Existence de nombreuses potentialités naturelles (terres cultivables, vallées, basfonds, forêts, enclaves pastorales, ressources en eau de surface et souterraines, faunes, ressources minières...), existence de nombreuses filières porteuses : niébé, oignon, manioc, tomate, bétail et viande, cuirs et peaux
Tillabéri	Existence du plus important cheptel bovin du Niger dans le Nord et le Sud, existence d'importantes superficies des terres irriguées pouvant permettre d'assurer la sécurité alimentaire de la région : 31 aménagements hydro agricoles (AHA) dont trente (30) pour la production du riz, gomme arabique
Zinder	Existence d'importantes réserves d'eau souterraines, canne à sucre, niébé, arachide

15.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Développer le tissu industriel productif au Niger et en faire un pilier important pour le développement socio-économique du Niger.

A travers cet objectif principal vient se greffer une aspiration qui voudrait que toutes les matières premières nigériennes subissent une première transformation avant d'être exportés.

15.3 PROGRAMMES ET PROJETS

- Amélioration du cadre du business pour les entreprises de transformations locale
- Adoption de leviers douaniers pour les produits hors de la zone CEDEAO
- Renforcement de la transformation laitière avec une priorisation à la production locale
- Création d'usines de transformation du Riz
- Création d'une usine de transformation de l'oignon
- Transformation de la production animale
- Production de sucre
- Transformation de la pomme de terre
- Établissement d'un fond pour soutenir l'industrialisation
- Établissement d'une agence de contrôle de la transformation pour être en adéquation avec les exigences de la ZLECA.
- Réhabilitation des tanneries de Maradi, Niamey, et Zinder ;
- Création d'un complexe sucrier à Gaya ;
- Programme de développement d'unités de production d'engrais au Niger ;
- Programme de développement d'unités de production d'huile ;
- Programme de développement d'unité de transformation de tomates ;
- Réhabilitation de l'ancienne Société Nigérienne de Textile (SONITEX)
- Programme de développement d'unités de fabrication d'emballage ;
- Création d'unité de production de la chaux et de la craie ;
- Nouveaux abattoirs frigorifiques ;
- Complexe industriel de production, transformation, et commercialisation de viande nigérienne
- Programme d'unités de transformation de la pomme de terre ;
- Programme d'unités de transformation du piment et du poivron ;
- Unité de transformation locale de l'or ;
- Création de nouvelles zones industrielles et franches (Cibles : Niamey, Maradi, Gaya, Zinder, Birni Konni)

CHAPITRE 16 : LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

16.1 DIAGNOSTIC

La situation d'enclavement du Niger est un handicap pour les échanges internationaux. Toutefois une politique de diversification des moyens de désenclavement permettrait de faire ce handicap un atout en capitalisant sur la position géographique du Niger, en pleine centre de l'Afrique, et au milieu de deux grandes économies africaines, notamment le Nigéria et l'Algérie. Cette section fourni un état du système de transport au Niger.

RÉSEAU ROUTIER

- 95% du transport au Niger est assuré par voie routière.
- En 2018, le réseau routier avait un total de 20687 km de routes dont 4 733 km de routes bitumées, 8848 km de routes en terre, et 7106 km de pistes sommaires.
- La densité routière moyenne est passée de 60,60 km/1000km² en 2014 à 62,81 km/1000km² en 2018. Ces chiffres cachent une disparité régionale. En effet seules les régions de Dosso et Niamey ont une densité routière supérieure à la moyenne tandis que Diffa et Agadez enregistraient les plus faibles densités routières.
- La disponibilité routière est passé de 0,84 km/1000 habitants en 2014 à 0,80 km/1000 habitants en 2018.
- L'entretien des routes n'est pas toujours au rendez-vous engendrant des pertes économiques lorsque l'on regarde le cout du cycle de vie de ses infrastructures routières car des projets qui auraient pu être de simple projet de réhabilitation deviennent des projets de reconstruction.
- Le parc automobile est caractérisé par sa vétusté. En 2018, on dénombrait 312 292 véhicules dont 223 263 voitures particulières, 36 866 camionnettes, 13 095 camions, 27 380 tracteurs et semi-remorques, et 11 768 autocars.
- Taux élevé d'accidents : En 2018, on dénombrait tristement 6428 accidents qui ont engendré 900 morts (soit un taux de 14 morts pour 100 accidents) et 9753 blessés (soit un taux de 152 blessés pour 100 accidents).
- Mutation de la Caisse autonome de financement et de l'entretien routier (CAFER) en un Fond d'entretien routier (FER) en 2017
- Création d'une Agence de Maitrise d'ouvrage déléguée de l'entretien routier (AMODER)
- Étant enclavé, les débarquements pour le Niger se font principalement au Niveau de quatre ports notamment Cotonou, Lomé, Tema, et Abidjan. En 2018, le port de Cotonou concentrait environ 92% du volume du fret routier débarqué suivi de loin par le port de Lomé avec 7% du volume du fret débarqué.

- Pour les importations de marchandise, en 2018, le corridor ayant comme provenance du Bénin (86,7%) reste dominant suivi par les corridors en provenance du Togo (6%), Nigéria (3,4%), Algérie (2,6%), Côte d'Ivoire (2,5%), Ghana (2,5%), et d'autres pays. Le corridor en provenance de la Libye est à tout fin pratique inexistant. En 2016, Les importations de marchandises concernaient principalement les groupes de produits suivants : céréales (35%), produits alimentaires (27%), matériaux de construction (13%), textiles (9%), minerais (7%), et autres produits.
- Pour les exportations de marchandise, en 2018, les corridors les plus actifs avaient comme destination dans un ordre décroissant le Nigéria (24%), Bénin (22%), Ghana (18%), Mali (17%), et d'autres pays. En 2017, les exportations de marchandises concernaient principalement les groupes de produits suivants : hydrocarbures (58%), produits alimentaires (27%), céréales (11%), et autres produits.
- Les opérateurs économiques nigériens rencontrent beaucoup de défis lors des transits sur les différentes voies d'accès aux ports côtiers
 - Coût élevé de l'acheminement des marchandises
 - Délai d'acheminement des marchandises
 - Difficultés de mise en œuvre des réglementations sous-régionales en matière de libre circulation des personnes et de leurs biens
 - Tracasseries routières notamment des entraves tarifaires et non tarifaires
- Selon la Stratégie Nationale des Transport (SNT-2016-2025), la Société Nigérienne de Transit (NITRA) Niger a une représentation à Cotonou (Bénin) et à Lomé (Togo) et aucune représentation au Ghana.
- Une grande partie du transport des biens passe par le port de Cotonou (Bénin). D'autres alternatives sont les ports de Lomé (Togo), Téma (Ghana), Abidjan (Côte d'Ivoire), et Lagos (Nigéria)
- Les ententes entre le Niger et le Bénin (Protocole de 1970) et le Niger et le Togo pour le convoyage des biens ne sont pas respectées.
- La séparation du ministère des équipements et le ministère des transports empêche une capitalisation sur des synergies.
- Plusieurs projets connaissent des retards souvent dus aux délais accusés dans la réalisation des études ou dans la construction des routes.
- Plusieurs projets sont présentement en cours de réalisation avec différentes échéances.
- Ressources humaines limitées au niveau des ministères en qualité et en quantité.
- Transsaharienne et Transsaharienne : La connexion en route bitumée de la transsaharienne (Alger-Tamanrasset-Agadez-Zinder-Kano-Lagos) n'est pas encore complétée sur la section nigérienne tandis que la connexion de la Transahélienne (Dakar - Bamako - Ouagadougou - Niamey - Kano - N'Djaména) est sévèrement dégradée sur certaines sections nigériennes

Région	Densité routière (km/1000km ²)	Disponibilité routière (km/1000 habitants)	Routes bitumées	Total routes bitumées, en terre, et pistes sommaires (km)
Agadez	2,19	2,49	661	4119
Diffa	2,59	0,55	361	1244
Dosso	67,65	0,90	503	3011
Maradi	39,56	0,36	461	2124
Niamey	323,14	0,07	82	882
Tahoua	21,76	0,60	739	3310
Tillabéri	32,08	0,92	1156	3791
Zinder	13,57	0,47	770	3006
Moyenne/Total	62,81	0,80	4 733	20 687

Sources : INS 2019

RÉSEAU FÉRROVIAIRE

- Le projet de chemin de fer de la boucle ferroviaire est à l'arrêt après la complétion de la section Niamey-Dosso longue de 140 km.
- Des projets de connexion ferroviaires entre Zinder et Kano, Maradi et Kano, et Birni Konni et Sokoto sont en considération. En Septembre 2020, le Nigéria a annoncé le financement de la portion nigériane du chemin de fer Kano-Katsina-Maradi.

AÉROPORTUAIRE

- Le Niger a trois aéroports internationaux, notamment Niamey, Zinder, et Agadez. En 2018, l'aéroport de Niamey était le plus actif 9514 mouvements commerciaux tandis que Agadez et Zinder en enregistraient 1255 et 1000 respectivement.
- La part du transport de cargo/fret aérien est faible. En 2018, on enregistrait un total de 7926 tonnes de fret dont 7737 tonnes débarqués et 189 tonnes embarqués.
- Il y a une seule compagnie aérienne nigérienne – Niger Airlines. Elle dessert Niamey, Zinder, Maradi, Diffa, et Agadez

- En 2018, il y avait un total de 14 compagnies aériennes qui desservait le Niger.

FLUVIAL

- Le transport fluvial est embryonnaire et le fleuve Niger n'est navigable qu'une partie de l'année entre Niamey et Gaya.
- Le transport fluvial fait aussi face au défi de l'ensablement du lit du fleuve Niger.

16.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Permettre le mouvement en toute sécurité des personnes et des biens à un coût optimale afin que le transport soit un catalyseur pour les activités économiques et une dorsale pour les activités sociales.

A cet objectif principal se grefferont les objectifs spécifiques suivants :

- Assurer le transport à l'intérieur du Niger et le transport extérieur vers les pays limitrophes à travers un réseau résilient et prédictible.
- Assurer qu'en plus du développement du réseau routier un entretien rigoureux doit être de mise pour optimiser la durée de vie des infrastructures construites.
- Créer une synergie entre le Ministère de l'Équipement et le Ministère des Transports grâce à une fusion de ces deux ministères.

16.3 PROGRAMMES ET PROJETS

ROUTIER :

- **Renforcement des axes prioritaires vers l'extérieur** : Il faudra assurer en tout temps une fluidité sur les axes routiers conduisant vers les pays limitrophes et anticiper les entretiens pour qu'en aucun temps le trafic routier ne soit affecté ni de façon significative, ni pendant de longues durées.
 - **RN1** - Niamey – Tillabéri – Frontière du Mali (vers Gao)
 - **RN4** – Gothèye-Dargol-Téra-Frontière Burkina (vers Dori)
 - **RN6** - Niamey – Torodi– Makolondi – Frontière Burkina (vers Kantchari)
 - **RN7** Dosso-Gaya-Frontière Bénin (vers Malanville)
 - **RN8** - Junction RN7-Frontière Nigéria (vers Kamba)
 - Konni-Frontière Nigéria (vers Sokoto)
 - **RN9** - Maradi – Frontière Nigéria (vers Katsina)
 - **RN10** – Takiéta – Kantché – Matamèye – Frontière Nigéria (vers Kano)
 - **RN11** - Zinder – Magaria – Frontière Nigéria (vers Kano)
 - **RN25** - Agadez – Arlit - Assamaka – Frontière Algérie (vers Tamanrasset)
 - **RN27** - Niamey – Say – Frontière Burkina (vers Kantchari)

- Finalisation des parties nigériennes de la transsaharienne et de la transahélienne.

RANAA s'engage à finaliser tous les projets en cours qui concernent des axes conduisant vers l'extérieur. RANAA s'engage à des projets pour le bitumage des axes suivants :

- **RN13** – Branchement RN1 – Wacha – Frontière Nigéria (vers Maigatari/Kano)
 - Aguié-Frontière Nigéria
 - RN35 – Margou – Gaya
 - Baleyara – Banibangou – Frontière Mali (vers Ménaka)
- **Renforcement des axes prioritaires internes :**
- **RN1** - Frontière Mali – Tillabéri – Niamey – Dosso – Dogondoutchi – Birni Konni – Maradi – Zinder – Maine Soroa – Diffa – N'Guigmi
 - Tsernaoua – Tahoua – Abalak – Agadez – Arlit – Assamaka
 - Zinder – Tanout – Aderbissanat-Agadez
 - Niamey – Baleyara – Filingué – Tahoua

RANAA s'engage à finaliser tous projets en cours qui concernent des axes internes.

Notamment les projets suivants :

- Tahoua-Abalak
- Abalak-Agadez
- RTA (PK70)-Kao-Tchintabaraden
- Sanam-Tahoua
- Zinder-Tanout
- Illéla-Bagaroua
- Dogondoutchi -Dogon Kiria-Bagaroua-Tébaram
- Dogondoutchi-Birni Konni-Tsernaoua

RANAA s'engage à des projets pour le bitumage des axes suivants :

- Zinder-Damagaram Takaya – Kella
- Tillabéri-Ouallam-Filingué
- Route Istamboulawa: Agadez-Dabaga-Tabelot-Timia-Iférouane-Gougaram-Arlit
- Gazoua-Korghom-Matamèye-Djeda-Wacha
- Gouré-Kellé-Tanout
- Tahoua-Kalfou-Keita-Ibrohamane-Dakoro-Belbedi-Gangara-RN11
- Dosso-Mokko-Loga
- Loga-Dogondoutchi
- Baleyara-Birni N'Gaouré
- RN3-Bobol-Douméga-Tibiri-Koré Mairoua-Dogondoutchi
- Madaoua-Kornaka-Mayahi-Tessaoua
- Dakora-Bermo-Abalak

- Tessaoua-Gangara
- **Création d'un maillage des routes nationales du Niger avec une vision 2050**
 - Protection d'un corridor autoroutier pouvant accommoder 6 voies
 - Axes prioritaires vers l'extérieur
 - Axes prioritaires intérieurs
- **Programme Conception Maison**
 - Responsabilisation de la cellule d'études et la cellule des grands travaux pour : la conception des routes, la protection de la servitude de passage, le contrôle des travaux, la conception avec une vitesse de 120 km/heure, assurer que le passage dans les villages et les villes se fasse sans arrêts (Contourner les villes), dimensionner adéquatement les structures
 - Renforcement des capacités du personnel existant
 - Recrutement de personnel pour les capacités manquantes
- **Renforcement des Pistes Rurales**
 - Identification de pistes rurales prioritaires
 - Conception de telle sorte que les pistes rurales puissent être praticable toutes les saisons.
- **Programme production de matériaux de construction :**
 - Engagement du Niger pour la production des matériaux suivants :
 - Carrière pour la production d'agrégats
 - Production de Ciment : validation du type de partenariat possible
 - Bitume avec le pétrole du Niger : validation que le pétrole du Niger peut être utilisé pour la production du bitume.
- **Amélioration de la Sécurité routière**
 - Réforme du permis de conduire
 - Sensibilisation des usagers de la route
 - Donnée d'accident et prendre des actions dans les zones a haut risques
 - Zone d'arrêt le long des grands axes
 - Insertion de zone de dépassement
 - Sensibilisation sur le port de la ceinture de sécurité
 - Patrouilles Policières
 - Encadrement de la durée journalière de conduite permises aux camionneurs.
 - Professionnalisation de la fonction de chauffeur de camion
- **Préparation de la transition vers les véhicules verts et autonomes**
 - Véhicules Électriques, points de charges, connexion internet
- **Programme Transit Rapide avec les pays portuaires**
 - Revoir les ententes avec les pays portuaires pour négocier des termes gagnants :
Dédouanement, circulation tout au long du trajet, règle de chargement, suppression

de faux frais, entretiens des routes, zone de chargement, règles importation et exportation.

- **Renforcement de l'entretien routier** (Mettre à contribution la FER et l'AMODER)
- **Amélioration de l'offre en transport interurbain**
 - **Horizon 2026** : Niamey, Zinder, Maradi, Tahoua
- **Port Sec de Dosso : Amélioration de l'offre en transport interurbain**

FERROVIAIRE

- Prioriser une connexion avec le Benin et le Burkina pour le transport de marchandise
 - Se saisir du fond du contentieux avec AfricaRail
 - Définir un horizon pour les connexions suivantes
 - Niamey-Dosso-Gaya-Malanville-Kandi-Parakou
 - Niamey-Dori-Kaya
- **Connexion avec le Nigeria – Kano-Magaria-Zinder**
 - Revoir les études réalisées et prendre action en fonction de la faisabilité.
- **Connexion avec le Nigeria – Kano-Katsina-Maradi**
 - Revoir les études réalisées et prendre action en fonction de la faisabilité.
- **Connexion avec le Nigeria – KaouraNamoda- Sokoto-Birni N’Konni**
 - Revoir les études réalisées et prendre action en fonction de la faisabilité.
- **Protection de Corridors pour train à Grande Vitesse**
 - Tillabéry – Niamey – Dosso – Maradi – Zinder – Diffa
 - Konni-Tahoua-Agadez
 - Zinder-Agadez

AEROPORTUAIRE

- **Faire de Niamey un Hub Aéroportuaire International**
 - Partenariat avec une ou deux compagnies internationales pour faire de Niamey un Hub Aéroportuaire.
 - Favoriser l'émergence d'un ou deux transporteurs aériens privés nationaux.
 - Développement des activités économiques autour de l'aéroport de Niamey avec en mire la promotion du tourisme tout ayant l'objectif de faire de Niamey une destination des conférences et un centre du savoir
 - Point d'arrêt d'avions long courrier
 - Partenariat pour faire de Niamey ou Agadez une plateforme pour les Cargos.
- **Faire de Zinder une plateforme économique régionale – Aéroport International**
 - Développement des activités économiques autour de l'aéroport de Zinder
- **Faire de Maradi une plateforme économique régionale – Aéroport International**
 - Développement des activités économiques autour de l'aéroport de Maradi
- **Redonner à Agadez son caractère touristique – Aéroport International**

- Développement des activités touristiques à Agadez tout en assurant un cadre sécurisé.
- **Mise aux normes internationales des aéroports suivants**
 - Maradi, Tahoua
- **Programme de Formation de pilotes :**
- **Programme de planification du deuxième Aéroport de Niamey**

PIPELINE

- Complétion du projet de pipeline du Niger via le Benin
- Études pour la densification du réseau de pipeline

16.4 RESULTATS/INDICATEURS

Description	Référence		Cible	
	Année	Indicateur	Année	Indicateur
Routes bitumées (km)	2018	4 733	2026	10 000
Routes en terre (km)	2018	8 848	2026	15 000
Pistes sommaires (km)	2018	7 106	2026	5 000
Total routes bitumées, en terre, et pistes sommaires (km)	2018	20 687	2026	30 000
Nombres de personnes tuées pour 100 accidents	2018	14	2020	7
Nombres de personnes blessées pour 100 accidents	2018	152	2020	70
Aéroport aux normes internationales	2020	3	2026	5

RÉFÉRENCES :

- Annuaire Statistique 2014-2018 - Institut National de la Statistique (2019)
- Ministère de l'Équipement et Ministère des Transports de la République du Niger. Stratégie Nationale des Transports (2016-2025). 2015.

CHAPITRE 17 : DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

17.1 DIAGNOSTIC

Selon le rapport « Enquête nationale sur l'accès et l'utilisation des TIC au Niger » de juin 2018 de INS-Niger (Institut National de la Statistique du Niger), les indices se rapportant sur les technologies de l'information ne sont pas fameux au vu des informations suivantes :

- 1.3% des ménages possèdent un téléphone fixe
- 79% des ménages possèdent un téléphone mobile
- 8.6% des ménages possèdent un ordinateur (38.9% à Niamey contre 1.3% à Zinder)
- 15.6% des ménages ont un accès à internet (72.8% à Niamey contre 2.9% à Zinder) et 60.2% parmi eux ont un accès à l'internet mobile 3G et +.
- 10.2% des personnes au Niger utilisent internet (42.1% à Niamey contre 5.2% à Maradi).
- Compétences dans l'utilisation des TIC:
 - 13% affirment savoir copier ou déplacer un fichier ou un dossier
 - 1,1% des personnes savent utiliser des formules arithmétiques de base dans un tableur
 - 1,1% des personnes déclarent savoir envoyer ou recevoir des courriers
 - 0,3% des personnes savent lire ou télécharger des journaux ou livres électroniques.

Une bonne partie de la connexion pour le grand public est assurée par l'internet mobile à travers les opérateurs de télécommunication dont Airtel, Moov, Niger Telecom et Orange. Selon le rapport annuel 2017 de l'ARTP (Agence de Régulation des Télécommunications et la Poste), nous mettons en valeur les informations communiquées par les opérateurs sur un total de 30289 localités au Niger :

- 14.78% des localités ne sont pas couvertes par la 2G (0% à Niamey contre 50% à Agadez)
- 90.42% des localités ne sont pas couvertes par la 3G (8.61% à Niamey contre 95.38% à Diffa)
- Le nombre d'abonnés mobiles est passé de 1.7 millions à 9.3 millions de 2008 à 2017 soit une augmentation de plus de 500%.
- L'ARPU (Average Revenue Per User), soit le revenu moyen par abonné est de 22 969 Franc CFA pour l'année 2017.
- Moins de 3000 emplois directs dans le secteur chez l'ensemble des opérateurs en 2017.

17.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Faire du Niger un leader dans les technologies de l'information au régionale et africaine et d'en faire un secteur générateur de richesses, de modernité et de développement.

17.3 PROGRAMMES ET PROJETS

- **Politique d'informatisation de l'administration** : Au vu du faible taux de pénétration des TICs dans la société nigérienne (eGouv), il serait indispensable de mettre en place une politique d'informatisation de l'administration publique. Une telle tâche a le mérite de contribuer à des actions salutaires :
 - En environnement, car le numérique réduit l'utilisation du papier
 - Réduire la corruption, car les gens seront plus autonomes dans leur demande administrative.
 - Améliorer la qualité des services de l'administration publique aux Nigériens
- **Pôle d'excellence et grappe en TICs** : Faire du Niger un pôle d'excellence ou d'une grappe en TICs mais orienter vers l'environnement et l'observation de la terre. En effet le Niger vu, sa position géographique possède déjà tous les centres d'observation de la terre et de l'environnement (ICRISAT, AGRHYMET, ACMAD, EAMAC, ASECNA, etc...). Ce pôle sera composé des centres de formations, mais aussi d'incubateur et d'une zone pour l'installation des entreprises, des incubateurs, des leviers de financement, etc... Une étude préliminaire doit être faite.
- **Cours d'informatique** : Introduire des cours d'informatique dans les programmes éducatifs à tous les niveaux (base, primaire, secondaire, supérieure, professionnelle) à partir de la rentrée de septembre 2022.
- **Amélioration et expansion des réseaux de télécommunications** sur l'étendue nationale par la couverture, mais aussi par la disponibilité et la bonne qualité (incluant la fibre optiques).
- **Partenariat Public Privé** : Faire appel à des PPP pour les investissements dans le TICs et la télécommunication pour une prise en charge par l'état de toutes les infrastructures de télécoms au même titre que les infrastructures de transport (routes) par exemple.
- **Baisse des prix de la télécommunication** : Faire passer ARPU à 15.000 f avant la fin de 2026, et à 5.000 f avant la fin 2030.
- **Programme pour accélérer la transition numérique** : Ce programme accélérera la transition numérique de l'administration publique.
- **Renforcement des paiements électroniques**: Renforcer les paiements électroniques comme Airtel Koudy et autres, encourager la création à travers un organisme à but non lucratif d'une plateforme commune indépendant des opérateurs pour les paiements électroniques, mais aussi les transferts d'argent (s'inspirer d'Interac au Canada).

- **Renforcement de la mission de l'ARTP** afin qu'elle puisse mieux faire son travail de régulation.
- **Couverture Mobile Universelle** : Ceci permettra au Niger de se positionner pour atteindre les objectifs 2035 du sommet mondial sur la société de l'information qui visent les 100% de couverture mobile.

CHAPITRE 18 : URBANISATION

18.1 DIAGNOSTIC

GÉNÉRALITÉS

Dans la plupart des villes africaines, l'essentiel des dispositions réglementaires et institutionnelles sont établies au détriment des réalités sociales, communautaires et urbanistiques. Rares sont les villes du continent qui disposent des capacités de gestion adaptées à leurs dimensions urbanistiques. De nos jours, la tâche s'est accrue de façon exponentielle tandis que les ressources humaines, techniques et financières n'ont pas suivi.

Il y a urgence de passer à l'action dès maintenant, quand on sait qu'à terme, les villes africaines feront face à une croissance démographique rapide et une urbanisation accélérée. Le rapport CIPD+15³⁶ stipule que le taux de croissance démographique annuelle en Afrique est de 2,3%. Selon ce rapport, les régions à sensibilité démographique croissante sont l'Afrique de l'Est et de l'Ouest. Le rapport 2010 sur l'état des villes africaines publié par l'ONU-habitat³⁷, indique que l'Afrique est la région du monde où l'urbanisation de la population est la plus rapide (3,41% en moyenne par an), et qu'à partir de 2030 la population sera essentiellement dans les villes. Ce même rapport de l'ONU-Habitat stipule que, de 2010 à 2020, toutes les villes africaines sont appelées à subir un taux de croissance minimum de 30% dont 50 à 57% pour Niamey la capitale du pays.

De façon globale, la population des villes sub-sahariennes de plus d'un million d'habitants devrait majoritairement augmenter en moyenne de 32% tandis que les villes secondaires et celles de moins d'un demi-million d'habitants vont accueillir 70% de la croissance démographique urbaine sur le continent.

Il est clair que l'Afrique va faire face à une transition urbaine accrue qui sera accompagnée par un accroissement exponentiel de la demande d'habitat et de services, d'hygiène et d'assainissement. Actuellement, les villes d'Afrique sont déjà submergées par les taudis et les bidonvilles et le rythme d'accroissement de la population urbaine rend difficile la fourniture de service efficace d'assainissement solide ou liquide.

La population nigérienne, estimée à 21 millions d'habitants en 2018³⁸, évolue encore à un rythme très élevé avec un taux de croissance démographique de 3,9% en liaison avec un indice synthétique de fécondité élevé de 7,6 enfants par femme en 2012. Le taux de croît

³⁶ Moussa Dogo Ali, Réflexion / Assainissement et urbanisme en Afrique : quelles perspectives ? Centre d'études, de recherche et de formation en gestion et valorisation de déchets. GVD-Afrique, publié par Niger diaspora, 2013

³⁷ ONU-Habitat, L'Etat des villes africaines 2010 : gouvernance, inégalités et marchés fonciers africains, Novembre 2010.

³⁸ Annuaire statistique 2014-2018 – Edition 2019 - Institut National de la Statistique du Niger.

démographique n'a pratiquement pas diminué entre 1990 et 2018. A ce rythme, il est prévu un doublement de la population tous les 19 ans. La fécondité élevée s'explique notamment par des facteurs d'ordre culturel et religieux induisant souvent une forte réticence des communautés à l'égard de l'espacement et de la limitation des naissances.

La très forte concentration humaine dans les villes-capitales régionales en général et à Niamey en particulier, fait qu'une partie de la population vit par les dépotoirs et les décharges non contrôlées à la quête d'un moindre bien de subsistance ou d'un espace pour s'installer.

Diagnostic actuel du secteur au Niger

Le secteur urbain est une composante de l'architecture administrative régionale et local d'un pays. La politique urbaine est par essence une composante de la politique de l'aménagement du territoire dont le cadre de mise en œuvre reste les collectivités territoriales consacrées par les textes sur la décentralisation. Au Niger le processus de décentralisation a démarré depuis la période coloniale avec les premiers conseils de notables et bien plus tard, la réforme municipale de 1955 qui a vu la création de la Commune de plein exercice de Niamey et des communes mixtes de Zinder et de Maradi ; ces deux dernières devant être érigées en communes de moyen exercice en 1958.

De l'accession du pays à l'indépendance (1960) à nos jours, le processus de décentralisation a été conduit au gré des contingences politiques, par les différents gouvernements qui se sont succédé. L'expérience actuelle de décentralisation qui tire les leçons des premières réformes institutionnelles, systématise les principes et idées forces de la Conférence Nationale de 1991, ainsi que les conclusions des Accords de paix signés en 1995 et 1996.

Cette réforme est rentrée dans sa phase active en 2004, avec l'installation des communes sur la base d'un principe de communalisation intégrale du territoire national, Le taux d'urbanisation est estimé à 16,2% en 2012. L'État a procédé à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique de planification urbaine basée sur l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU), relayé par le plan urbain de référence (PUR) et d'une Stratégie Nationale de Développement Urbain (SNDU) en 2004. Par ailleurs, une loi d'orientation sur l'urbanisme et l'aménagement foncier consacre la décentralisation des compétences en urbanisme (2010). La dernière décennie a ainsi été marquée par une avancée par rapport à la mise en place du cadre institutionnel et juridique pour le développement urbain au Niger dans un contexte de gestion décentralisée. Cependant, ce cadre n'a pas été accompagné par une mise en œuvre efficiente de la stratégie de développement urbain, faute d'une volonté politique suffisante et de mobilisation des partenaires pour faciliter les actions à initier. D'autres contraintes sont liées à la mauvaise gestion de l'espace urbain avec des plans de lotissement insuffisamment préparés et les interventions anarchiques et incontrôlées des promoteurs privés immobiliers

RANAA procédera à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique de planification urbaine basée sur l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU), relayé par le plan urbain de référence (PUR) et d'une Stratégie Nationale de Développement Urbain (SNDU). Par ailleurs, une loi d'orientation sur l'urbanisme et l'aménagement foncier approfondira la décentralisation des compétences en urbanisme.

En effet, de 1960 à nos jours, l'Etat et les promoteurs immobiliers ont construit environ 2 500 logements pour un besoin annuel de 45 000 logements, dont 6 000 à Niamey³⁹. Cela traduit toute la problématique de développement du logement décent au Niger. En effet, depuis 1998, la proportion des ménages vivant dans un logement avec un sol en matériaux durables (15%) ne s'est pas améliorée. En 2006, cette qualité de logement est nettement plus fréquente en milieu urbain (56%) qu'en milieu rural (2%). En 2005, la terre (banco, argile) est dans une large proportion, le matériau de construction le plus utilisé par les ménages (76%). Les constructions en matériaux définitifs (ciment, béton) ne représentent que 4% et celles en paille (15%). Même à Niamey, la proportion des logements construits en dur est insuffisante, ne dépassant pas 54% en 2005. Dans les centres urbains, très peu de ménages sont propriétaires de leurs logements. De plus, malgré les dispositions prises pour renforcer le cadre juridique et institutionnel, notamment à travers la loi sur la politique de l'habitat de 1998, une forte proportion de ménages particulièrement en milieu urbain, est confrontée à des difficultés d'accès à un logement décent. Par conséquent, les défis de l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat ne sauraient être relevés sans prendre en compte la dimension féminine pour plus d'équité sociale et de promotion de la dimension genre dans la conduite des politiques publiques.

L'organisation administrative du territoire de la République du Niger comprend : sept (7) régions à la fois circonscriptions administratives et collectivités territoriale, soixante-trois (63) départements comme niveaux de déconcentration des services de l'Etat, deux cent cinquante-cinq (255) communes dont deux cent quatorze (214) rurales, trente-sept (37) urbaines et quatre (4) à statut particulier ou villes composées de quinze (15) arrondissements communaux.

Il est unanimement reconnu que l'activité économique (production, transformation, distribution et échange) ne peut s'épanouir pleinement sans un minimum d'organisation de l'espace. Une des composantes essentielles de cette organisation est constituée par les centres urbains qui sont d'une contribution de qualité au processus de développement national

A l'analyse, le réseau urbain du Niger, frappe par la prépondérance de deux villes notamment Niamey et Maradi. Les réformes conduites au lendemain des indépendances se sont contentées de découper le territoire en unités administratives d'embrigadement politique et de prélèvement économique. Par ces réformes de nombreux territoires ont été dotés de statut

³⁹ Plan de développement économique et social (PDES) de la République du Niger 2012-2015.

de chef-lieu administratif sans que les équipements nécessaires (plan urbain, adduction d'eau, électricité, télécommunication) accompagnent ces créations politiques.

Le résultat de cette situation est que dans la plupart des pays on a assisté à l'émergence d'une ou deux villes autour desquelles a été promu un désert urbain où il est bien difficile d'identifier des pôles régionaux d'équilibre et de développement. Deux phénomènes sont fréquemment observables :

- La concurrence entre deux villes à l'intérieur du pays ; l'exemple le plus criant est celui entre Niamey et Maradi, mais dont manifestement le Nigéria a fini par phagocytter économiquement Maradi.
- L'hypertrophie de Niamey, la capitale nationale qui concentre la quasi-totalité des activités économiques du pays.

Par ailleurs, l'assainissement est un grand problème national et touche tant la ville que la campagne. En milieu rural de nombreux ménages élèvent dans leurs cours des animaux domestiques et il n'existe pratiquement pas de système d'évacuation des ordures ménagères. Les déchets sont déversés dans la nature, le plus souvent aux alentours des concessions. Le milieu urbain ne dispose pas de système d'évacuation d'ordures appropriées. Les ordures sont déversées dans des dépotoirs sauvages et rarement dans les poubelles clairsemées dans les villes et irrégulièrement évacuées vers les décharges sauvages. Aucune commune ne procède systématiquement au traitement des ordures. De manière générale on relève un faible niveau d'éducation à l'hygiène des populations avec un risque sanitaire élevé. Il y a un faible taux de latinisation en milieu rural et les infrastructures d'assainissement existant en ville (caniveaux, poubelles publiques, etc.) sont peu entretenues. Mais, au-delà de cette restructuration, il y a l'armature urbaine dans son ensemble dont l'interdépendance des facteurs traduit toute la complexité du phénomène d'urbanisation au Niger. Les centres urbains du Niger connaissent une profonde mutation, à l'instar de ceux des autres pays du Tiers-Monde, notamment, un essor en matière d'urbanisation, de croissance démographique principalement dû à l'immigration. Cette situation suscite de l'inquiétude dans la gestion, car l'espace potentiel est limité pour permettre une extension ininterrompue de surfaces bâties. Aussi les réalisations d'infrastructures, d'équipements à grands frais et la politique de logement, peu adaptée sont loin de garantir un niveau minimum de conditions de vie pour la majorité de la population à faible revenu.

Le système de transport interurbain dans toutes les villes nigériennes demeure dans un état léthargique et très peu structuré. L'accès à plusieurs quartiers périphériques demeure un parcours de combattant et cette situation se trouve encore plus compliquée en saison pluvieuse où plusieurs quartiers restent inaccessibles. En dehors de quelques établissements, dont l'université de Niamey, aucune ville ne dispose d'un système de transport public interurbain.

Même si un processus d'aménagement urbain existe, dans les faits le processus se fait de façon anarchique avec une dichotomie entre ce qui est promis dans les plans et ce qui est réalisé sur le terrain. La conséquence est que très peu de quartiers sont viabilisés, les espaces publics sont utilisés à d'autres fins, la qualité des constructions de logement est laissée à la seule volonté des propriétaires fonciers, créant ainsi une précarité et un cadre de vie qui laisse à désirer pour la des citoyens.

L'approche d'aménagement urbain du pays se révèle être très urbanistique et comporte de ce fait des faiblesses majeures, et le danger majeur réside dans la tendance évolutive de la situation qui risque de devenir explosive à l'horizon 2030 si aucune mesure de correction n'est envisagée.

18.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Développer et maintenir des milieux urbains nigériens sûrs, résilients, durables et catalyseur de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

L'objectif principal reprend en partie l'objectif de développement durable 11 (ODD 11) – Villes et communauté durable. A cet objectif principal se greffera plusieurs objectifs spécifiques. En effet, en gommant les déséquilibres et en réduisant les inégalités, l'aménagement du territoire est une démarche qui vise à renforcer la cohésion sociale et territoriale. Pour plus d'efficacité et de cohérence, l'objectif consiste à rapprocher les interventions en matière d'infrastructures et de transports, de développement économique, de soutien au monde rural, de reconversion industrielle, de renforcement du maillage urbain.

Au final, il s'agit de créer les conditions d'une utilisation plus harmonieuse de l'espace. La politique d'urbanisation composante à part entière de l'aménagement du territoire du Niger exprime ce souci de prendre en compte la dimension spatiale du territoire nigérien dans la gestion du développement.

En effet, l'étendue et la diversité de l'espace nigérien imposent la prise en compte de la dimension territoriale tant du point de vue de la complémentarité entre régions que de l'exploitation de moyens limités.

L'expérience nigérienne d'aménagement du territoire a longtemps été marquée par le tâtonnement. Le programme politique de RANAA affirme, l'option en faveur d'une politique volontariste et prospective pour le pays. L'urbanisme est la version locale de l'aménagement du territoire, applicable au territoire limité d'une ville ou d'un ensemble de communes solidaires.

De manière spécifique, la politique aménagiste et urbanistique que RANAA mettra en œuvre privilégiera la prise en compte des aspects physiques, humains et une organisation administrative régionale et locale repensée et renouvelée. RANAA mettra en œuvre une politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme sur la base des fondements à la fois

historiques et socio-culturels du pays. Des structures institutionnelles, des moyens et des méthodes conséquents seront déployés dans la perspective de rendre opérationnelle l'approche mise en avant par RANAA eu égard aux potentialités non négligeables que recèle le pays.

A travers l'objectif principal, la politique d'aménagement et de l'urbanisme du RANAA vise l'organisation de l'espace et de l'habitat dans le but de satisfaire les besoins des populations avec la constante préoccupation d'améliorer les conditions de vie des citoyens en donnant aux hommes et aux femmes de meilleures conditions d'habitat, de travail, de plus grandes facilités de loisirs et de culture. Par conséquent la stratégie mise en avant par RANAA ne vise pas que des fins strictement économiques, mais bien davantage pour le bien-être et l'épanouissement de la population.

Pour l'avenir, le Programme politique de RANAA a fait une large place aux stratégies d'aménagement du territoire et d'urbanisme qui doivent être désormais des outils méthodologiques pour la réalisation des programmes et plans régionaux.

La Stratégie de Développement Urbain pour le Niger mise en avant par RANAA vise sept (7) grands objectifs majeurs :

- Un maillage équilibré et complet du territoire en centres urbains hiérarchisés et fonctionnels ;
- La promotion d'un réseau des relations villes-campagnes ;
- Une meilleure gestion urbaine et foncière ;
- Le renforcement du niveau d'équipement des centres urbains ;
- La promotion d'une meilleure intégration socio-économique des groupes pauvres.
- L'élaboration des schémas directeurs et ;
- La restructuration de l'armature urbaine.

Ces objectifs majeurs doivent se traduire par la mise en place d'outils de planification et de gestion foncière au niveau urbain. Il s'agit, entre autres :

- Du Plan Urbain de Référence (PUR) qui est un document simplifié de planification urbain qui fixe le cadre général de l'aménagement des territoires délimités à l'intérieur des périmètres d'urbanisation pour une période donnée sur le moyen et long terme notamment, en ce qui concerne l'extension et le réaménagement du tissu urbain existant. Il sert ainsi de référence pour la programmation des investissements urbains prioritaires. Il est élaboré par la collectivité locale concernée, et approuvé par délibération de son conseil.
- Le Plan d'Occupation des Sols (POS) qui fixe dans la zone urbanisée du périmètre d'intervention foncière et dans le cadre des orientations du plan urbain de référence, les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols qui peuvent notamment

comporter l'interdiction de construire. Au même titre que le PUR, le POS est élaboré par les communes avec l'appui des services techniques de l'urbanisme.

18.3 PROGRAMMES ET PROJETS

Dans la logique de l'aménagement urbain, c'est la problématique de l'habitat et du cadre de vie qui reste au centre des préoccupations. Le concept de l'habitat en tant que réseau d'échange entre le milieu environnant et le milieu social et individuel, fait intervenir des considérations autres que le strict calcul économique de rentabilité. Des critères qualitatifs, liés à la qualité de l'environnement (espaces verts, logements insonorisés, absence de pollutions, lieux de loisirs, protection des paysages et des sites remarquables, etc.), doivent être pris en compte. L'objectif de l'aménagement du territoire ici consiste à prendre les dispositions voulues pour améliorer la qualité de l'habitat, c'est-à-dire aussi le cadre de vie.

A l'échelle de l'espace urbain, l'aménagement du territoire doit aboutir, entre autres, à l'organisation optimale de l'habitat proprement dit (établissements humains ; développement urbain ; cadre socio-économique, infrastructures techniques ; réseau de communications ; localisations industrielles ; etc.) ; à la sauvegarde du patrimoine, architectural, urbanistique, urbain ou rural.

Aussi, RANAA s'engage à asseoir une approche locale de gestion de déchets qui se veut autonome et inclusive des volontés populaires. Cette approche passe par la décentralisation de la problématique urbaine de gestion de déchets et des eaux usées.

Stratégie de développement urbain et son opérationnalisation : Au regard des contraintes évoquées, les principaux défis à relever en matière d'urbanisme, d'habitat et de logement sont la mise à jour de la stratégie de développement urbain et son opérationnalisation effective, l'amélioration substantielle de la couverture des besoins en habitat et logements décents avec une politique favorable à l'accès aux logements décents pour tous et aux logements sociaux pour les ménages des quintiles de revenus inférieurs dans les villes. Cette démarche aura des incidences positives certaines sur la santé des populations, en particulier les femmes et les enfants beaucoup plus exposés aux conséquences néfastes des conditions actuelles offertes par le cadre de vie et de l'habitat au Niger. C'est ce qui explique que RANAA, retient comme actions prioritaires, entre autres :

- La mise en place d'un réseau de villes des niveaux un, deux et trois, respectivement aux niveaux régional, départemental et communal disposant d'un noyau de cadres affectés à son administration au sein d'une fonction publique territoriale propre aux collectivités ;
- Encadrement pour la construction des logements et d'habitats décents ;
- La construction de logements sociaux ;
- La construction de réseaux d'évacuation d'eaux usées et de pluies dans toutes les collectivités territoriales ;

- La mise en place d'un système adapté de collecte et de gestion des déchets solides et liquides pour les collectivités territoriales ;
- Un encadrement du lotissement et de la viabilisation des quartiers ;
- La mise en place d'un système de transport interurbains fonctionnel et abordable dans les villes de niveau un en commençant par les villes de Maradi, Niamey, Tahoua, et Zinder.

Participation des populations à la gestion urbaine : Pour RANAA, le succès des actions d'aménagements urbain réside dans la participation des populations à la gestion urbaine tout en agissant sur des variables socio-économiques.

Plus qu'un urbaniste, c'est une équipe pluridisciplinaire qu'il faut pour réussir l'aménagement d'une ville et répondre ainsi à l'attente de ses habitants. Car la ville n'est pas seulement une série de quartiers et d'équipements au service des habitants, elle est aussi le cadre de vie d'épanouissement et le moyen d'expression d'une communauté.

Enfin, une population ainsi responsabilisée, disposant de ressources propres et de revenus monétaires substantiels sera seul capable de prendre en charge une partie des coûts de développement et d'assurer la pérennité des acquis : le développement rapide des ressources locales apparaît dès lors comme une nécessité pour permettre l'émergence d'un processus de développement auto-entretenu.

Par conséquent, pour tout programme s'inscrivant dans le cadre de l'aménagement urbain il faut s'assurer de la participation des populations concernées ; ce qui suppose la consultation privilégiée des résidents tout en se disant que l'aménagement urbain doit être pensé dans le cadre de l'aménagement en général. C'est-à-dire avoir à l'esprit l'incontournable complémentarité entre aménagement urbain et rural. C'est à cette condition seulement que les villes et centres urbains qui viendraient à être installés connaîtront une évolution harmonieuse, pour avoir réussi, au préalable, à écarter les contradictions inhérentes aux manques de rationalité dans l'exploitation des investissements réalisés et l'insuffisante fluidité des rapports entre les services d'encadrements urbains et les populations.

- **Erection des sept (7) capitales régionales du pays en villes de premier niveau ;**
- **Erection des soixante-sept (63) chefs-lieux de département en villes de niveau deux ;**
- **Erection des deux cent cinquante-cinq (255) chefs-lieux de commune en villes de niveau trois.**
- **Mettre à jour la désignation actuelle des communes rurales et communes urbaines** qui verraient plusieurs des 214 communes rurales actuelles devenir des communes urbaines.

Il reste encore des paramètres à identifier notamment, le type de fonction de chaque palier administratif, pour davantage sérier les approches volontaristes et prospectives nigériennes tant en aménagement du territoire que pour la gestion du secteur urbain. Il est donc possible

que de par la nature des paramètres certains chefs-lieux de commune ou chefs-lieux de préfecture passer à un niveau supérieur.

RÉFÉRENCES :

- Moussa Dogo Ali, Réflexion / Assainissement et urbanisme en Afrique : quelles perspectives ? Centre d'études, de recherche et de formation en gestion et valorisation de déchets. GVD-Afrique, publié par Niger diaspora, 2013
- Plan de développement économique et social (PDES) de la République du Niger 2012-2015.
- ONU-Habitat, L'Etat des villes africaines 2010 : gouvernance, inégalités et marchés fonciers africains, Novembre 2010.
- Institut National de la Statistique du Niger (2019). Annuaire statistique 2014-2018 – Edition 2019.

CHAPITRE 19 : CULTURE ET SPORTS

19.1 DIAGNOSTIC

La présence de *Boubou Hama*, grande personnalité des Arts et des Lettres nigériennes, au plus haut sommet de l'État a favorisé l'existence d'une forte politique culturelle sous la première république. Différentes manifestations ont été organisées pour valoriser divers aspects de la culture nigérienne : la chanson, le pagnon, l'artisanat, les tresses traditionnelles. Le musée national de Niamey était au centre de cette politique culturelle. Après le renversement de Diori, les militaires ont tenu à garder les principales manifestations culturelles qu'ils ont modernisées. Le festival tournant de la jeunesse et de la culture, la création théâtrale radiophonique avec les troupes de Chef *Koutoukoulli* à Niamey et de *Kaara da kiashi* à Zinder. Le pays avait par ailleurs un excellent rayonnement cinématographique couronné par l'obtention du Grand prix de *Yenenga* par feu *Oumarou Ganda* en 1972.

Avec les années d'ajustements structurels, le budget de la culture, comme ceux de tous les autres départements ministériels d'ailleurs, a été largement amputé. Les championnats scolaires, par exemple, ont été purement et simplement abandonnés. L'avènement du multipartisme a entraîné une politisation excessive de la culture. La création a été remplacée par l'esprit de cour, le culte de la personnalité et le repli identitaire. Actuellement, la politique culturelle nationale est guidée par la renaissance culturelle. Elle prétend lutter contre l'oisiveté, le repli identitaire et le communautarisme, la corruption, le népotisme, l'individualisme ainsi que le tribalisme et l'ethnocentrisme. La renaissance culturelle dit vouloir promouvoir la solidarité et la responsabilité. Sur le plan culturel, RANAA doit proposer un véritable changement de cap.

Sur le plan sportif, le pays n'a pas de politique clairement définie. Si la lutte traditionnelle tient une bonne place sur l'agenda politique, en revanche les autres disciplines sportives sont presque laissées à elles-mêmes. Il n'existe pas de répartition précise de rôle, ni d'articulation entre le ministère, d'une part, les fédérations et ligues sportives, d'autre part. Les relations entre ces deux parties sont parfois même conflictuelles. Résultat de tout cela, le pays enregistre de très mauvais résultats dans les compétitions sportives. RANAA doit proposer une vraie politique sportive à la nation nigérienne.

19.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Faire en sorte que les nigériens retrouvent la fierté nationale et le patriotisme à travers la culturelle et permettre au sport d'occuper une place importante chez les nigériens tout en contribuant aux activités économiques du pays à travers plusieurs événements annuels.

19.3 PROGRAMMES ET PROJETS

POLITIQUE CULTURELLE

- Redonner à la culture nigérienne la place qu'elle mérite et en faire une industrie qui crée des emplois et de la richesse.
- Dès la première partie du quinquennat : retour aux festivals de la jeunesse et de la culturelle sous une nouvelle appellation : rencontres culturelles nationales, par exemple. Il s'agit de favoriser la reprise de la création en matière de chansons, de musique, de théâtre.
- La réhabilitation dès la première année du quinquennat du Grand prix littéraire *Boubou Hama*.
- Concours nationaux de contes, de poésie, de nouvelles aux niveaux des collèges, lycées et dans les universités, dès la première partie du quinquennat.
- La promotion de l'artisanat nigérien à travers son tissu : Croix d'Agadez, de Bilma, etc.
- Assurer la promotion des langues nationales à travers des discours dans les langues du pays des plus hautes autorités. Assurer la promotion de la cuisine nigérienne et du tissu nigérien à travers la campagne « *mangeons et portons nigérien* ».
- Faire du musée national de *Niamey* une vitrine de référence pour l'exposition de la culture nigérienne et transférer les animaux sauvages dans un zoo créé en périphérie de la ville.

POLITIQUE SPORTIVE

- La participation du Niger à toutes les compétitions sportives nationales en football, en Volley-ball et en basket-ball dès la première moitié du quinquennat. Une présence plus régulière du Niger sur les podiums des compétitions sportives sous-régionales, africaines et internationales.
- Regrouper les départements de la culture et des sports dès la formation du premier gouvernement.
- Revoir le cahier de charges des ligues et fédérations et définir leurs nouvelles relations avec le ministère dans la première moitié du quinquennat.
- Financer les activités sportives par le mécénat et le sponsoring.
- Réhabilitation des championnats scolaires dès la première moitié du quinquennat financés par le secteur privé.
- Encourager les journées sportives nationales dans toutes les villes du Niger (chaque dimanche par exemple) avec des slogans mettant l'importance du sport pour la santé.
- Encourager des activités comme le Grand Marathon du Ténéré en invitant des sommités dans les marathons.
- Encourager des activités comme le tour du Faso afin d'encourager le cyclisme à tous les niveaux.

- Encourager des activités de courses sur le fleuve Niger en pirogue comme ce fut le cas il y a quelques décennies.

CHAPITRE 20 : REDISTRIBUTION ÉQUITABLE DES RICHESSES

20.1 DIAGNOSTIC

Le Niger possède une économie peu diversifiée, l'agriculture qui représente 40 % du produit intérieur brut (PIB) et un taux d'urbanisation de 18%. Par conséquent une bonne partie de la population nigérienne vit en milieu rural. Les enquêtes et études du PNUD dans le cadre du Rapport national sur le développement humain (RNDH). D'après cet indicateur, l'Indice de pauvreté humaine (IPH) du Niger est passé de 64,31% en 1997, 66,73 % en 1998 et 62,16 % en 1999. Le niveau d'extrême pauvreté reste très élevé à 41,4 % en 2019, touchant plus de 9,5 millions de personnes. La pauvreté de la population nigérienne est aussi le fruit de plusieurs autres problèmes dont:

- La faible absorption d'une main d'œuvre non qualifiée,
- Des investissements inadéquats dans l'éducation,
- Les grands écarts de salaires et une part importante du capital dans le revenu global.
- La référence à « la malédiction des ressources naturelles, un parti pris urbain des politiques publiques et les inégalités ethniques et de genre »,
- Les inégalités dues aux impôts régressifs (les impôts diminuent quand les revenus imposables augmentent).
- La santé et la protection sociale pour des groupes vulnérables et marginalisés.
- Les programmes d'ajustement structurels (PAS), qui ont engendré des réductions de budget public pour la santé, l'éducation ou les transports dans les années 80 et 90. En effet de nombreux pays africains ont cédé aux pressions du FMI et de la Banque mondiale pour mettre en place le PAS.
- Le manque de développement du tissu industriel.

De meilleures politiques publiques contribueraient à une répartition plus équitable des revenus en Afrique⁴⁰.

20.2 OBECTIF PRINCIPAL

D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.

⁴⁰ <https://eur06.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.afdb.org%2Ffr%2Fnews-and-events%2Fles-experts-preconisent-de-meilleures-politiques-publiques-pour-une-repartition-plus-equitable-des-revenus-en-afrique-4405>

Cet objectif est exactement l'appropriation de l'objectif de développement durable 10 (ODD10) à l'horizon 2030.

20.3 PROGRAMMES ET PROJETS

- Mettre en place des politiques afin de réduire les activités économiques informelles en les formalisant grâce à la formation et aux programmes incitatifs qu'un gouvernement RANAA mettrait en place.
- Encourager la création des coopératives agricoles permettant aux nigériens du milieu rural de sortir progressivement de l'informel en devenant des salariés.
- Renforcer les règles d'attribution des contrats publics afin d'ajouter le nombre d'employés à temps plein dans les critères de sélection. Ceci aura pour avantage d'encourager les entreprises à embaucher du personnel.
- Mettre en place une couverture sociale et sanitaire universelle à tous les nigériens, en effet les frais de santé étant généralement chers, ceci aura pour avantage de permettre aux familles de rediriger ces montants vers d'autres besoins.
- Mettre en place une structure de veille sur la sécurité alimentaire avec des programmes de cantine en milieu rural pour les élèves et pour les personnes vulnérables.
- Rénover la situation de l'impôt foncier et l'impôt sur le revenu de manière à accroître les recettes de l'état pour investir dans les autres programmes liés à la redistribution des richesses.
- Mettre en place des centres de formations professionnelles pour les jeunes et les sans emploi afin qu'ils soient opérationnels pour un monde du travail.

RÉFÉRENCES :

- <https://eur06.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.afdb.org%2Ffr%2Fnews-and-events%2Fles-experts-preconisent-de-meilleures-politiques-publiques-pour-une-repartition-plus-equitable-des-revenus-en-afrique-4405>

CHAPITRE 21 : DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

21.1 DIAGNOSTIC

Le Niger possède une économie ayant énormément de défis y compris dans le secteur privé. Selon un rapport de la banque mondiale⁴¹, les indicateurs suivants sont remarquables :

- Le Niger possède une économie peu diversifiée car l'agriculture qui représente 40 % du produit intérieur brut (PIB).
- Le niveau d'extrême pauvreté reste très élevé à 41,4 % en 2019, touchant plus de 9,5 millions de personnes.
- Le Niger affiche une croissance économique robuste de 6,3 % en 2019, tirée par l'agriculture (conditions météorologiques favorables et des investissements pour améliorer la productivité agricole).
- L'activité économique a également été soutenue par les infrastructures construites pour accueillir le sommet de l'Union africaine de juillet 2019 et par les grands chantiers soutenus par les bailleurs.

Selon le rapport PDES 2017-2021, le tableau suivant permet de résumer les indicateurs importants pour un meilleur portrait du secteur privé au Niger.

Indicateurs	Référence (valeur et année)	Cible 2021
Contribution des industries extractives dans le PIB	6,8% (2016)	11,5%
Part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière en proportion du PIB	5,7% (2015)	10%
Part du PIB agro-sylvo-pastorale sur le PIB global	38,8% (2016)	35,1%
Taux national d'accès à l'électricité	9,83% (2015)	22%
Taux d'accès à l'électricité en milieu rural	0,71% (2015)	10%

⁴¹ <https://www.banquemondiale.org/fr/country/niger/overview>

Proportion de la population utilisant l'électricité comme source d'éclairage	15,4% (2015)	19,2%
Taux d'investissement brut	34,0 (2016)	34,2%
Taux d'utilisation des téléphones portables	56,6% (2015)	70%
Taux de couverture des TIC	70% (2015)	100%
Part de la valeur ajoutée du secteur tertiaire	37,8% (2016)	34,7%
Classement Doing Business : Score de distance de la frontière (DTF) pour l'efficacité de la réglementation	49,57 (2017)	72,25

Indicateurs du développement du secteur privé (source PDES 2017-2021)

Beaucoup des cibles visées en 2021 ne seront pas atteintes pour cause l'incapacité dans beaucoup de cas de transformer les cibles en réalité, l'incapacité de mobiliser les ressources nécessaires pour réaliser les cibles visées, le caractère arbitraire ou irréaliste des cibles, et la mauvaise gouvernance auxquels il faudrait ajouter l'impact financier causé par la COVID-19 et la crise financière qui pourrait en découler.

22.2 OBECTIF PRINCIPAL

Placer le Niger de façon pérenne dans le top 20 des pays africains dans le classement *doing-business* avant 2026.

21.3 PROGRAMMES ET PROJETS

- Mise en place d'incitatifs permettant aux entreprises de faire leurs activités mais surtout de pouvoir créer de la richesse.
- Création d'un tissu économique performant au Niger dans les secteurs des sciences de la santé, construction, Technologie de l'information et communication, Mécanique automobile, bancaire, aérospatial, etc
- Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en renforçant les incubateurs et en créant d'autres spécialisés dans le domaine agricole.
- « **1 commune 1 usine** »: Mise en place un plan de développement industriel privé dans plus 50 communes avant 2026 et atteindre l'objectif de « **1 commune 1 usine** » avant l'horizon 2026.
- Miser dans le commerce et l'exportation des produit Bio, des produits exotiques et des produits sans gluten vers les pays en forte demande.
- Mise en place de plusieurs unités de transformation des produits comme la viande afin d'interdire l'exportation de bétails vivant vers les pays voisins avant 2026.

- Mise en place des centres de formation et renforcer les centres existants pour permettre mettre sur le marché de l'emploi une main d'œuvre qualifiée.
- Mise en place des zones franches avec des incitatifs pour attirer des entreprises et des usines pour booster la création d'emploi.
- Création d'entreprises dans le secteur des services (centres d'appel, banque, assurances, coopératives, etc...) et dans le secteur agricole.
- **Transfert du transport des services publics vers le privé** : Comme le Rwanda l'a fait ceci permettra de suspendre les parcs automobiles de certains services publics avant la fin 2026. Le but est de suspendre les couts d'entretien des véhicules de même que les bons de carburant dont l'état est le principal payeur.
- **Partenariat Public Privé** : Encourager les Partenariats Public Privé pour les grosses infrastructures publiques stratégiques.
- **Mise en place d'une initiative pour encourager l'entrepreneuriat féminin.**
- **Formation sur l'entrepreneuriat** : Instaurer un retour à l'école pour tout chômeur diplômé d'une durée de plus de 2 ans afin de se former sur l'entrepreneuriat sanctionné par un prêt garanti par l'état pour la création d'une petite entreprise après la formation.
- **Transformation par TIC** : Faciliter certains services étatiques par les TIC dans le but de faciliter la tâche au milieu des affaires notamment le permis de conduire, le permis de construction, les déclarations des impôts, le transfert de propriété, la demande d'attestation de régulation fiscale, etc...
- **Régularisation fiscale des entreprises** : Mettre en place d'une période grâce avec des incitatifs pour que les entreprises puissent se mettre à jour du point de vue fiscal et administratif.
- **Régularisation du parc automobile** : Mettre en place une période de grâce avec des incitatifs pour permettre aux propriétaires de véhicules (surtout à deux roues) de se mettre en règle afin de circuler librement.
- **Accompagnement de la Diaspora à investir au Niger** : Ce programme vise de créer un cadre propice pour faciliter la participation de la Diaspora nigérienne à la transformation du secteur privé nigérien.

RÉFÉRENCES :

- <https://www.banquemondiale.org/fr/country/niger/overview>

CHAPITRE 22 : FINANCES PUBLIQUES

22.1 DIAGNOSTIC

Le budget du Niger dépend principalement des recettes fiscales et de dons bilatéraux et ou multilatéraux. Selon le projet de budget pour l'année 2021, les recettes fiscales vont représenter 65% des ressources propres estimées à 1914 milliards de FCFA. Ce montant inclut des dons estimés à 609 milliards ou 32% des ressources propres. Le déficit budgétaire en 2021 serait de 434 milliards de FCFA.

L'endettement additionnel projeté de 730 milliards de FCFA a permis d'établir un budget total de 2 644 milliards de FCFA pour l'année 2021. Les ressources non fiscales ne représenteraient qu'un pourcentage minime soit 1% des ressources propres. La pression fiscale se situait à 11% en 2019, en dessous de la norme de 20% de l'UEMOA et inférieure à la moyenne en Afrique de 16.5%. Cela indique que le Niger ne mobilise pas suffisamment de ressources fiscales.

Le taux de croissance économique estimé à 6% pour l'année 2020 ne pourrait se matérialiser en raison des effets du COVID-19 sur l'activité économique mondiale. Ce taux de croissance est réestimé à 1%, toutefois pourrait croître à son rythme normal autour de 6% en 2021. Selon une étude de l'UEMOA dont la qualité revue fut assurée par Deloitte en 2019⁴², les projections 2020 des secteurs primaires et tertiaires étaient respectivement de 39% et 37% du PIB. Le secteur secondaire ne serait que de 17%, ce qui indique une faible industrialisation de l'économie nationale.

La perception de corruption se situe à 86% selon une étude récente du FMI⁴³. Le Niger reste un pays pauvre très endetté avec un encours de la dette publique estimé à 3 329 milliards de FCFA en juin 2020 ou 42.5% du PIB.

Plusieurs autres insuffisances observées sur les politiques des finances publiques au Niger ces dernières années sont :

- Faible performance dans la mobilisation des recettes fiscales comparativement à certains pays voisins ayant les mêmes réalités économiques. Les recettes fiscales représentent 52% des recettes budgétaires projetés pour 2020 alors que ce taux se situe autour de 84% et 87% respectivement au Mali et au Burkina. Le taux de pression fiscale du Niger reste plus faible par rapport à ces deux pays de référence ;
- Forte dépendance des dons extérieurs, soit 28% des ressources budgétaires 2020 et une projection de 32% en 2021. Le Niger n'a pas la capacité financière d'exécuter ses projets et programmes sans recourir à des dons et des emprunts ;
- L'encours de la dette en fin Juin 2020 s'élève à 3 329 milliards de FCFA dont 67% de dette extérieure. Même si le taux d'endettement de 42.5% du PIB reste en dessous du seuil de l'UEMOA de 70%, la dette a augmenté de façon significative ces dernières années, soit

⁴² UMOA (2019). Note d'information, République du Niger. Présentation des émetteurs souverains de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

⁴³ Fond Monétaire International (2019). Rapport du FMI n°19/239

une augmentation de 60% pour 2021 par rapport à 2020, en passant de 455 milliards de FCFA à 730 milliards de FCFA budgétisé ;

- Mauvaise gouvernance, avec une allocation d'environ 10% du budget de l'État aux dépenses de la présidence et du cabinet du premier ministre. Pour le projet de budget 2021, 170 milliards de FCFA seraient alloués à la présidence. De ce montant les dépenses de coordination représentent quasiment 48%. Au même moment le budget de la santé ne représente que 4%, en baisse comparativement à un taux de 6.7% en 2018. Des charges communes de 20% du budget restent non étayées en sus des autres dépenses ministérielles. Un nombre pléthorique de ministères et d'entités administratives utilisant un pourcentage important du budget ;
- Des orientations stratégiques incohérentes avec des budgets de moins de 1% consacrés aux secteurs du pétrole, des mines et de l'industrie en général alors que le secteur secondaire peine à se lancer.
- Très faible mobilisation de recettes non fiscales, seulement 1% des recettes budgétaires ;
- Un secteur informel non maîtrisé estimé à 64.8% de l'économie en 2015 selon l'INS.

Quelques points positifs ont été aussi observés ces dernières années, les plus importants sont :

- Augmentation graduelle des recettes fiscales depuis les dernières années. En 2019, les services des impôts ont atteint 94% des objectifs de recouvrement fiscal ;
- La modernisation de la Direction Générale des impôts par l'implémentation du logiciel mondial SISIC (Système informatisé des impôts et des contribuables) pour améliorer la gestion des recettes fiscales ;
- La mise en place d'un guichet unique de dédouanement des véhicules usagers (GUAN) permet de mieux contrôler le recouvrement des droits de douane.

22.2 OBJECTIF PRINCIPAL

Rendre les finances publiques du Niger saines tout en tenant compte des objectifs ambitieux du programme politique du RANAA en termes d'investissement dans tous les domaines.

22.3 PROGRAMMES ET PROJETS

La mobilisation des recettes fiscales reste incontournable pour améliorer la situation des finances publiques. Donc des réformes s'avèrent nécessaires pour augmenter le taux de pression fiscale qui demeure en dessous de la norme de maximale 20%.

- **Recettes fiscales :**
 - Lutte contre la corruption dans les services fiscaux et douaniers. Selon un rapport 2019 du FMI, la perception de corruption dans les services des impôts est de 84.5%. L'augmentation du taux de bancarisation actuellement à 5%, permettrait de réduire le risque de fraude lors de l'encaissement des recettes fiscales.

- Élargir l'assiette fiscale en touchant le secteur informel qui représente plus de 60% de l'économie. Des réformes pour intégrer le secteur informel à l'activité économique permettrait aussi d'augmenter la TVA, portion importante des recettes fiscales ;
 - Une sensibilisation et un encadrement des PME dans leurs obligations déclaratives permettraient de mieux capturer les impôts sur les revenus ainsi que la TVA;
 - Une indépendance énergétique pourrait contribuer de façon significative à la stimulation du secteur secondaire qui contribuerait à une augmentation du PIB et des recettes fiscales. La concrétisation du barrage de *Kandadji* et conjointement le développement de l'énergie solaire seraient des inducteurs de croissance importants ;
 - Réduire les exonérations fiscales découlant des politiques fiscales.
 - Renforcer le recouvrement de l'impôt foncier.
- **Recettes non fiscales :**
 - Compte tenu du taux très faible des recettes non fiscales soit 1% sans les dons, il est possible d'explorer de nouvelles voies pour mobiliser ces recettes intérieures. Les recettes non fiscales proviennent principalement de l'exploitation minière.
 - **Dépenses publiques :** Le contrôle des dépenses publiques est un impératif pour une bonne gestion financière :
 - Contrôler strictement les dépenses liées aux programmes et projets gouvernementaux : Un rapport annuel sur les résultats ministériels permettrait de surveiller l'exécution des programmes et de projets ;
 - Mettre en place un système de reddition plus détaillé des comptes publics ;
 - Mettre en place une entité indépendante de vérification des finances publiques ;
 - Réduire les dépenses gouvernementales de moitié en limitant le nombre de ministères et en réduisant le budget de la présidence et du cabinet du premier ministre. Se focaliser sur des activités qui contribueraient à la redynamisation de l'économie.
 - Renégocier l'enveloppe de la dette latérale, bilatérale, et multilatérale.

22.4 Budget d'investissement du programme du RANAA

Le budget d'investissement pour la réalisation du programme du RANAA est estimé à 10 000 milliards de FCFA. RANAA anticipe un investissement de 1500 milliards de FCFA en 2021, 2000 milliards de FCFA en 2022, 2000 milliards de FCFA en 2023, et 2250 milliards de FCFA en 2024, et 2250 milliards de FCFA en 2025.

REMERCIEMENTS

RANAA remercie tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à l'élaboration, la bonification, et l'enrichissement de ce programme politique.

